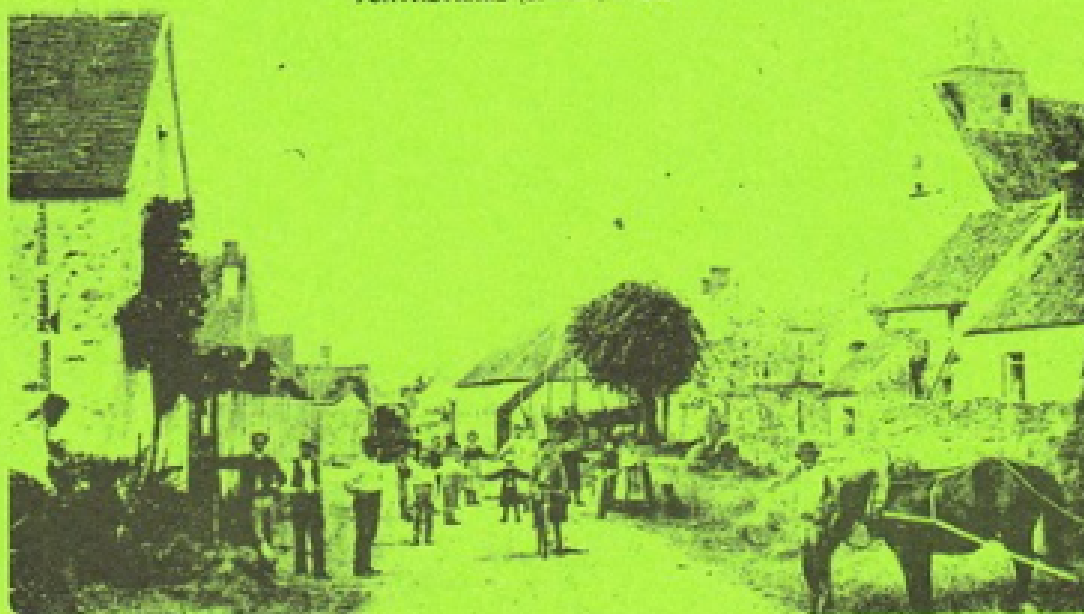




BULLETIN N° 9
DECEMBRE 1984

*Société Littéraire de Dourdan,
Département de Seine et Oise, autorisée par
décision de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur,
du 11 Pluviôse an 12.*

PONTHEVRARD (S.-et-O.) — Sud



CONNAITRE DOURDAN

Les CAHIERS des PELERINS

du HUREPOIX, de l'YVELINE et de NORMANDIE

Avec nos Pèlerins du Hurepoix et de l'Yveline, vous allez cheminer dans notre belle contrée.

Nous irons tout d'abord à Ponthévrard dont nous découvrirons le passé grâce aux écrits d'un de ses anciens instituteurs, Victor MOULE, rédigés à l'occasion de l'Exposition Universelle en 1899.

Toujours à Ponthévrard, Henri BRAME vous proposera sa version de la légende de Notre Dame devant laquelle de nombreux pèlerins venaient encore se recueillir avant-guerre.

Entre Ponthévrard et Saint-Martin-de-Bréthencourt, la construction des autoroutes A 10 et A 11 a permis à François ZUBER et à son équipe de fouiller en 1971 une petite partie seulement d'une vaste villa gallo-romaine.

Par monts et par vaux, nous suivrons nos pèlerins qui nous guideront jusqu'à l'Abbaye de l'Ouye où André GARRIOT vous racontera l'histoire de ce lieu du XIXe siècle à nos jours.

Si vous le désirez, vous vous promènerez ensuite avec Louis DELORME que les deux précédentes visites de l'Abbaye ont inspiré. Vous le suivrez au rythme de sa plume et grâce à elle, des dessins réalisés par l'auteur vous enchanteront.

Une petite heure suffit à nos pèlerins pour rejoindre Dourdan où, sous la conduite d'André GARRIOT, vous déambulerez dans certaines rues. Ouvrez bien grand vos yeux et observez chemin faisant afin de mieux "Connaître Dourdan" Par exemple, avez-vous déjà remarqué l'arc surbaissé découvert lors du ravalement de la grande maison qui s'étend du 12 au 16, rue Basse-Foulerie? Il s'agit de la façade d'une boutique qui était en activité en 1705. Vous découvrirez également les anciennes rues des Belles-Femmes, des Bordes, de Bourgneuf, Baudet, du Bon Saint-Germain et des Boulevards ; les voies actuelles de Bonniveau, Beaulieu, Bel-Air avec son château et ses pionniers de l'aviation, du Battoir, des Boucheries, Balzac et des Buttes Blanches qui vous mènera à sa très belle sablière. Quelques allées vous seront également proposées : des Bleuets, Boileau, Brahms ainsi que l'antique allée des Bœufs. Si nous ne savons plus très bien où se situait l'ancien chemin des Bergères, celui de Beaurepaire existe toujours et permet, entre autres, d'accéder à la ferme du même nom hélas bien délabrée de nos jours. Si vous vous rendez ensuite au Centre culturel, vous traverserez la toute nouvelle place de Bad-Wiessée. Enfin, vous suivrez nos pèlerins en des lieux-dits où le curieux ne sera pas déçu : à la Bretonnière, à la Belette, au Blanchien, au Bois des Brosses et de Beaumont dans lequel un rocher inconnu vous sera présenté ainsi qu'un énigmatique "Trou qui souffle " et enfin au Château de Bonchamp. Nos pèlerins vous permettront de souffler quelque peu. Vous profiterez de cette occasion pour découvrir les dernières pages de ce bulletin dans lesquelles un tour d'horizon des activités 1984 de notre société ainsi que de la lecture et une visite d'une exposition archéologique vous seront proposés. Après cette promenade au grand air, il ne me reste qu'à vous présenter au nom du bureau de la Société Littéraire, à vous-même ainsi qu'à votre famille, une heureuse et prospère année 1985. N'hésitez pas, faites adhérer vos amis, nous comptons pour cette année sur 200 familles adhérentes, nous avons atteint à l'heure où nous mettons ce bulletin sous presse, le nombre de 222. En 1985, serait-il utopique d'espérer 250 adhérents ? Tout cela dépend en grande partie de vous, plus nous serons nombreux, moins les cotisations augmenteront, ce qui permettra aux plus défavorisés d'adhérer à notre société.

J.-L . PRETER

Ponthévrard

par Victor MOULE

GEOGRAPHIE

Ponthévrard, commune de l'arrondissement de Rambouillet, canton de Dourdan sud est située à la lisière nord-ouest de la forêt de Dourdan sur la partie du plateau comprise entre les rivières l'Orge et la Rémarde, non loin de leur source.

Elle est distante de 8 kilomètres de Dourdan, 14 de Rambouillet, 42 de Versailles et 57 de Paris, desservie une fois par jour par le bureau de poste de Saint-Arnoult éloigné de 4 km. La gare de Sainte-Mesme sur la ligne de Paris à Tours par Vendôme, se trouve la plus rapprochée de cette localité (5 km), aucune voiture publique ne la dessert directement si ce n'est le jeudi. Une voiture dite des tabacs venant de Dourdan passe alors par Sainte-Mesme et Ponthévrard se rendant à Rambouillet.

Quatre communes d'une grande étendue territoriale comparée à celle de Ponthévrard qui ne comprend que 257 hectares forment ses limites, ce sont : au nord Saint-Arnoult (1218 ha) ; à l'est Sainte-Mesme (819 ha) ; au sud Saint-Martin-de-Bréthencourt (1632 ha) ; au sud-est et à l'ouest, Sonchamp avec 4362 ha.

Voici d'après le cadastre de 1828 les lieux-dits de la commune : la Grande Route, la Vallée du Brun, le Clocher, la Pierre, le Village, la Terre du Mesnil, les Vignes, les Buttes, les Châtelliers, les Cochonnières, les Longues Raies, l'Erable, le Bois de Brouville, le Bois de Ponthévrard, la Friandise.

D'après le recensement de 1896, la population totale de la commune est de 184 habitants répartis entre 54 ménages. Le hameau des Châtelliers situé à 2 km environ à l'extrémité sud du territoire compte 35 habitants pour 7 ménages.

C'est une population essentiellement agricole, aimant le travail, se livrant seulement en hiver à l'exploitation des bois afin de ne pas rester inactive et gagner quelque peu.

La plaine de Ponthévrard qui sert de point de départ à celle de la Beauce vers Auneau, se trouve, sur la route nationale de Paris à Chartres, à l'altitude assez élevée de 158 mètres. De cet endroit , l'on aperçoit facilement la lumière du phare de la Tour Eiffel.

Le sol, de nature calcaire, froid et compact, ne se prête que difficilement à la division du labour.

Le climat est sec et sain. Les brouillards, si fréquents dans les vallées voisines de la Rémarde et de l'Orge, sont très rares sur ce plateau. De plus, la proximité de la forêt de Dourdan atténue en hiver la violence des vents du Nord.

L'ensemble du territoire présente peu de relief puisqu'il ne comprend qu'une plaine légèrement inclinée vers l'est à partir de la route nationale. Cependant au bout

du village, une dépression du terrain existe pour le passage de la Gironde, affluent de l'Orge. Ce ruisseau, qui commence à peu près au centre du territoire, sert de limite naturelle avec la commune de Sainte-Mesme. Comme il se trouve à sec une partie de l'année, il ne constitue pas à vrai dire un cours d'eau puisqu'il n'est alimenté que par excès des eaux pluviales.

Jusqu'en 1892, la commune n'a possédé qu'un puits public, d'une profondeur de 25 à 26 mètres, muni d'un treuil, et situé en face le cimetière touchant l'église. Aussi, pour suppléer au manque d'eau, les habitants ont-ils toujours eu dans leur jardin chacun une mare formée par l'infiltration de l'eau des pluies et destinées aux usages de la cuisine. Maintenant, la commune dispose de trois puits publics munis chacun d'une pompe : l'un aux Châtelliers depuis 1892 et deux au chef-lieu communal. Le puits neuf se trouve près de l'école et ne fonctionne que depuis avril dernier. A mentionner aussi deux puits particuliers, bien moins profonds et de construction récente.

L'eau a une si grande importance et les habitants de la commune en ont forcément fait usage d'une manière si parcimonieuse, qu'il est permis de parler des améliorations désirées depuis longtemps et enfin réalisées pour le bien de tous.

Les communications sont assurées par la route nationale N° 188 de Paris à Chartres qui traverse le territoire sur une longueur d'environ 1200 mètres, par cinq chemins vicinaux d'un développement total de 3247 m et par un certain nombre de chemins ruraux d'une longueur approximative de 7 à 8 km, ces derniers dans un état plus ou moins passable.

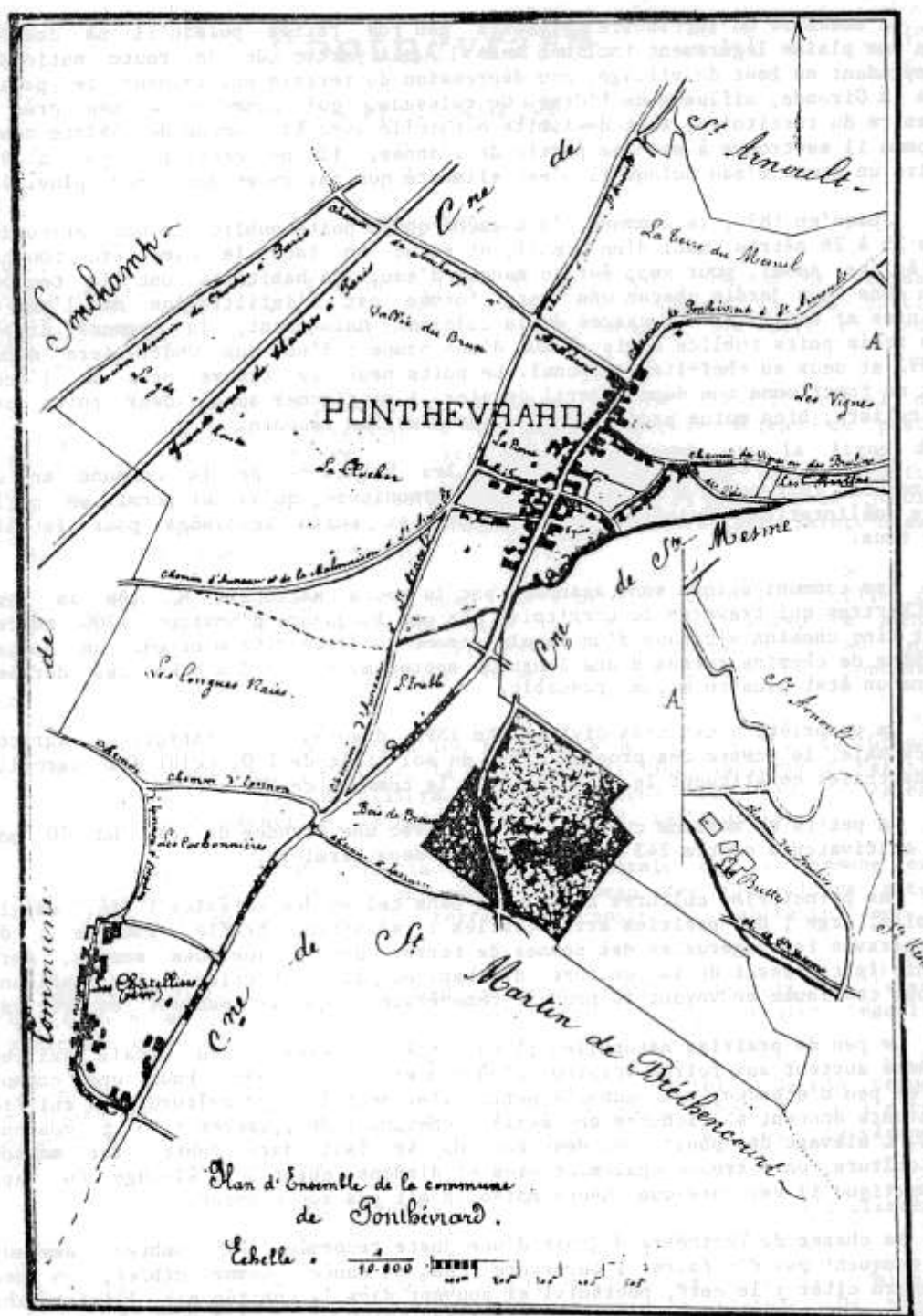
La propriété y est très divisée. En 1892, d'après la statistique agricole décennale, le nombre des propriétaires du sol était de 120, celui des parcelles cadastrales constituant le territoire de la commune de 873.

La petite et moyenne culture dominant avec une étendue de 241 ha 40 pour 36 cultivateurs contre 243 ha possédés par deux fermiers.

Les principales cultures consistent dans celles des céréales : blé, seigle, avoine, orge ; des prairies artificielles ; sainfoin, trèfle, luzerne, des betteraves fourragères et des pommes de terre. Depuis quelques années, après avoir fait l'essai de la culture du haricot dit "Chevrier", les habitants l'ont continuée en voyant le produit rémunérateur qu'ils peuvent en retirer.

Le peu de prairies naturelles (5 ha) empêche l'élevage du bétail qui est acheté surtout aux foires voisines d'Auneau et de Dourdan. Pour une commune de si peu d'étendue, mais adonnée particulièrement à l'agriculture, les chiffres suivants donnent sa richesse en bétail : chevaux : 36 ; vaches : 95 ; moutons: 350. L'élevage des poulets et des canards se fait dans toutes les maisons de culture, on y trouve également oies et dindons, quant à l'élevage du lapin domestique il est rare que chaque maison n'ait pas son clapier.

La chasse de Ponthévrard jouit d'une juste renommée. De nombreux amateurs ne manquent pas d'y faire l'ouverture chaque année. Comme gibier, on peut d'abord citer : le cerf, poursuivi si souvent dans la contrée par l'infatigable



Duchesse d'Uzès, et le chevreuil. Faisans, perdreaux, lièvres et lapins y sont communs. Malheureusement, les cultivateurs, riverains des bois, ont souvent à se plaindre des dégâts causés à leurs récoltes par les lapins.

Parmi les oiseaux les plus connus on y voit les suivants : hirondelle, moineau, chardonneret, mésange, roitelet, fauvette, rossignol, alouette, merle, caille, courlis, pie, corbeau, geai, coucou, pic-vert, chouette, chat-huant, etc. On y trouve communément tous les insectes et nuisibles appartenant au climat de Paris.

L'abeille est l'objet d'un commerce. Chaque année, en mai, des marchands de miel et de cire passent dans le village et achètent les ruches pleines. Le nombre de ruches en activité ne dépasse pas 40.

Les animaux nuisibles deviennent de plus en plus rares. Le sanglier quitte sa bauge et paraît de temps à autre dans les champs de pommes de terre. L'on parle encore du renard, de la belette, de la fouine, du putois, du blaireau dont le voisinage de la forêt permet la reproduction. Il faut citer aussi le rat, la souris, le mulot et le loir qui paraissent partout.

Il n'existe ici aucune industrie. Les produits de la culture : céréales, volailles, beurre et œufs sont vendus le samedi au marché de Dourdan. Le blé y est présenté aux meuniers, en poche, c'est-à-dire sur échantillon et livré après acceptation du cours. Une partie du lait est achetée par la laiterie de Sonchamp qui l'envoie à Paris. Ce lait est payé 10 à 12 centimes le litre, rarement 15. Enfin, chaque mardi, jour de la tenue de l'ancien marché de Saint-Arnoult, un certain nombre de femmes portent en maison, beurre, fromage maigre, œufs, quelque peu de volaille et fruit. C'est le deuxième marché de la population de Ponthévrard qui sait tirer avantageusement parti de tous les produits du sol et de ceux de la basse-cour.

HISTOIRE

Il n'y a point apparence que le nom de Ponthévrard dérive de quelque possesseur, propriétaire ou fondateur. La présence dans ce nom de la racine "EV" qui, dans le langage celtique ou Gaulois, servait à désigner l'élément liquide : rivière, fleuve, lac, mer, permet de supposer que Ponthévrard aurait donc d'après cette hypothèse, une origine très reculée sans qu'il soit possible de prouver autrement son antiquité par l'existence de monuments ou de ruines comme on en voit encore en certains lieux.

Les instruments en pierre taillée ou en pierre polie trouvée sur le territoire même par les laboureurs témoignent de la présence de peuples anciens.

A la ferme des Châtelliers (autrefois Castella), on a trouvé les restes d'une station romaine fortifiée et des fragments de mosaïque. Dans les mêmes parages, sur la route nationale actuelle, vis-à-vis la borne kilométrique n° 54, commence un ruisseau qui a nom la Haute-Borne, non loin duquel on a découvert des antiquités romaines.

Il y a probabilité qu'une voie romaine reliait Paris à Chartres et que Ponthévrard se trouvait sur son parcours ou tout proche ; l'on sait aussi que le camp romain de Bréthencourt n'était éloigné que de 3 km au plus à l'est du poste des Châtelliers.

L'auteur de la "Chronique" d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix", M. Joseph Guyot, s'exprime ainsi à la page 391 : "...Plus loin encore, la petite commune de Ponthévrard qui se rapproche de Saint-Arnoult et du bois de Bréau et dont la vieille église et tout le territoire étaient des revenus particuliers affectés aux évêques de Chartres . Par bulle du 24 septembre 1162 le pape

Alexandre III leur garantissait cette possession Pons Ebrardi. La mairie de Ponthévrard, majoria Pontis-Evradj ou Evrardi devait dix-huit septiers de dîme, 38 sols de cens à la Toussaint, la tierce partie de la laine, le champant, menues dîmes, etc. et de plus l'obligation du rachat à chaque changement d'évêque".

Par sa position dans l'ancien Hurepoix, près de l'Yveline dont la plus grande partie était possédée par les Comtes de Montfort ou sous leur puissance par leurs nombreux châteaux vassaux qui commandaient les défilés, Ponthévrard dépendait au XI^e siècle du comté de Rochefort. Ce comté comprenait la partie méridionale de l'Yveline et de la Beauce jusqu'à Auneau et appartenait alors aux seigneurs de Monthéry. A la ruine de cette puissante famille par Louis VI, cette possession appartint aux comtes de Montfort. Peut-être que lors de l'érection de la Chatellenie de Bréthencourt par Gui le Rouge, à la fin du XI^e siècle, Ponthévrard fut compris dans ce fief qui relevait toujours du comté de Rochefort, car en 1317, au partage du comté de Montfort, Jeanne de Roucy "reçut pour sa part le chastel, ville et chastellenie de Rochefort, la prévosté et les champarts de Sonchamp, le fief de Bréthencourt, le fief d'Auneel (Auneau) et tous les autres fiefs appartenant à la chastellenie de Rochefort".

La réunion du comté de Montfort à la couronne avait eu lieu en 1532. Le bailli et autres officiers du roi à Montfort reçurent le 22 septembre 1556 ordre de faire rassembler les trois ordres du bailliage. Ceux-ci, le 7 octobre, donnent assignation à comparaître à tous les sujets du bailliage "le mardi treizième jour du présent mois d'octobre à 10 heures du matin en l'auditoire dudit bailliage, audit Montfort, o intimation qu'ils y comparent ou non ; nonobstant l'absence sera procédé à ladite homologation, ainsi que de raison".

Plusieurs des comparants firent insérer au procès-verbal diverses réserves et protestations. Ceux de Ponthévrard furent du nombre. Aucun membre de la noblesse ni du clergé n'y est mentionné pour la possession féodale, mais dans l'ordre du Tiers Etat, on lit :

"Aussi sont comparus les manants et habitants des villes et villages des dits bailliage et comté, à savoir :

De Ponthévrard : se disent de Chartres".

Il faut dire que trois ans auparavant, cette paroisse n'avait pas été portée dans l'état des justices relevant par appel du bailliage des Montfort bien que les communes voisines, Saint-Arnoult, Sonchamp, Saint-Martin en fissent partie.

En 1563, un comte de l'Hôpital avait acheté la Chatellenie de Bréthencourt de Hurault de Chiverny ; il devait posséder entre autres titres celui de seigneur de Ponthévrard car en 1726, un de ses descendants Elle Guillaume de l'Hôpital, marquis de Sainte-Mesme, chevalier, seigneur de Denisi, Ponthévrard, châtelain de Bréthencourt, Le Bréau, Boinville-le-Gaillard, etc. etc. fait saisir féodalement la terre de Vauselar sur le duc de Montbazon (greffe du bailliage).

Un demi-siècle auparavant, Guillaume de l'Hôpital, marquis de Sainte-Mesme signe comme parrain au baptême de Guillaume François fils de Philippe le Bourdin,

écuyer, sieur du Clos et de dame Marguerite d'Ossemont. Cet écuyer, "gentilhomme de la grande vénerie du roy " avait eu précédemment : Anthoine Philippe , dont le parrain fut et puissant seigneur Anthoine du Sillène, marquis du Bréau et du Creuli, et la marraine noble dame de Gobelin, femme et épouse de haut et puissant seigneur de l'Hôpital, comte de Sainte-Mesme (10 octobre 1655) et Philippe qui eut pour parrain Philippe Le Bourdin du Clos, l'aîné et pour marraine Marie d'Asseville, dame et épouse de Mr du Pont (4 mars 1657).

Cette famille Le Bourdin qui est en relations avec la noblesse voisine ne dédaignait pas de tenir sur les fonts de baptême les enfants de paysans et de signer à leur mariage. D'après les registres, c'est la seule famille d'apparence nobiliaire qui demeurait à cette époque à Ponthévrard sans s'y fixer par la suite.

On retrouve encore dans la commune les descendants des anciens habitants du pays. Les familles Labbé, Elie, Torcheux sont citées de 1656 à 1689 ; d'autres moins anciennes, ne paraissent qu'entre 1700 et 1750 : celles de Chevallier, Benard, Tessier, Marais, Meurger, Legrand, Moullé, Dubreuil, etc. qui exerçaient la profession de laboureur, vigneron, manouvrier.

Au point de vue religieux, la paroisse faisait partie du doyenné de Rochefort, diocèse de Chartres. L'église dont il est fait mention dans la bulle de 1162 pour l'érection remonte pour la construction à une époque inconnue, bien antérieure à celle de la cathédrale de Chartres, disent certains, sans que cela soit prouvé. C'est un bâtiment sans architecture et sans style qui ne présente rien de remarquable.

L'on voit encore, sur le côté droit de l'église, la place d'une grande porte murée qui servait d'entrée aux seigneurs voisins dont les manoirs de Ribout et de Brouville étaient situés sur le territoire de Sainte-Mesme et de Saint-Martin-de-Bréthencourt. La cloche actuelle date de 1675 ; le registre de l'époque dit ceci : le 3 février 1675, à l'heure de la grande messe paroissiale, a été par moi prêtre curé soussigné, bénite la petite cloche qui a été nommée Anne Elisabeth par Me Denis Feilleul, agent des affaires de M. le Comte de Sainte-Mesme et procureur substitué par le dit seigneur et par Damoiselle Marie le Cammus, veuve de feu noble homme Hector le Feuvre vivant conseiller du roy en l'élection de Dourdan, lesquels ont signé : Marie le Cammus, à Martin.

Il est regrettable de ne pouvoir connaître la situation véritable des habitants avant 1789. Le cahier des doléances dressé par le tiers état dans chaque paroisse, d'une importance historique si grande pour la localité, n'a pas encore été retrouvé.

Jusqu'à la Révolution, Ponthévrard fit partie, pour la perception des impôts de l'élection de Dourdan, généralité d'Orléans.

Voici quel fut, lors de la vente des biens appartenant à la fabrique ou à la cure de Ponthévrard, le produit des ventes faites aux dates suivantes :

1. le 14 9bre 1791 - 170 perches de terres labourables, compris environ 4 perches de bois si s à Ponthévrard, appartenant à la cure, adjudée à Mazurier, curé de Ponthévrard pour435 F

2. le 8 ventôse, an 2 - 9 setiers et ½ minot de terres en 13 pièces, terroir de Ponthévrard, à la fabrique, vendu à Trouvé, vannier à Dourdan..... 7.800 F
3. le 29 vendémiaire, an 4 - Un muid de terre, en 11 pièces, terroir de Ponthévrard, de Bréthencourt, de Sonchamp sur divers champniers - à la fabrique, adjugé à Jouenne, agent d'affaires à Paris, rue des Vieux-Augustins pour Bonafous, citoyen à Paris , rue de l'Unité. n° 726 pour152.600 F
4. le 15 brumaire, an 5 - 31 setiers de terre en plusieurs pièces sur Ponthévrard, Sonchamp, Saint-Arnoult, Sainte-Mesme, Saint-Martin-de-Bréthencourt à la fabrique, adjugés à Clozier7.040 F
5. le 27 brumaire, an 5 - La cure de Ponthévrard (presbytère, jardin et dépendances de ladite cure) vendue à F . Labbée1.045 F

Cette réalisation de 168.920 francs, importante pour l'époque, explique le long séjour de certains curés dans cette petite localité. Ils devaient jouir d'une partie du revenu produit par ces terres, toutes affermées. Le presbytère possédait une grange nécessaire pour y loger les dîmes obligatoires du temps passé ; cette maison d'habitation et les quelques dépendances d'alors existent encore aujourd'hui.

Lorsque Dourdan devint chef-lieu de district, Ponthévrard faisait partie du canton de Rochefort ; vers l'an 8 de la République, il fut compris dans l'arrondissement d'Etampes et en l'an 12 rattaché au canton de Dourdan (sud) ; depuis 1811, il appartient à l'arrondissement de Rambouillet.

Les invasions de 1814 et de 1815 n'ont pas amené de prise d'armes par la population ni pendant la guerre de 1870-1871. Trois habitants de cette commune, alors soldats, combattirent sous Metz. Faits prisonniers par la trahison de Bazaine et emmenés en Allemagne, MM. Legendre Emile, Thouvy Marcel et Plard Ambroise ne rentrèrent qu'en juin 1871. Ce dernier qui avait reçu une blessure est mort ici en 1890. Pendant l'invasion allemande, la commune eut à supporter les contributions de guerre et de fortes réquisitions. Obligée, pour le paiement de ces dernières, de soutenir deux procès jusqu'en cour d'appel. Elle ne sortit de ces difficultés litigieuses que plus endettée par les frais qu'elles lui causèrent, on peut évaluer à près de 10.000 francs la charge totale qu'elle eut à supporter ; ce n'est qu'en 1892 qu'elle fut libérée d'un emprunt contracté pour s'acquitter du reste de sa dette.

L'existence du premier budget dans les archives remonte à 1833. Il indique une recette totale de 317,08 F et une dépense d'égale somme. Celui de l'année 1899 s'élève à 3.203,50 F, l'examen attentif des budgets anciens, les délibérations relatives aux questions financières montrent l'esprit d'économie des représentants de la commune et leur crainte de voir augmenter les charges. Aussi, chaque année, l'excédent définitif des recettes était-il très faible, et les travaux de toute urgence ajournés faute de ressources disponibles, c'est pourquoi les améliorations de toute nature n'ont été que lentement réalisées. Il y a 40 ans à peine, la rue du village n'était qu'ornières et trous, les chemins impraticables. Pour se rendre à Dourdan, au lieu de passer par le chemin de Denisy et de Sainte-Mesme, les habitants préféraient prendre avec leur voiture la route nationale jusqu'à Saint-Arnoult, puis celle de Dourdan, ce qui augmentait le parcours.

Ce n'est que peu à peu, par la force des choses, par la constatation des progrès accomplis dans les communes voisines que les habitants de Ponthévrard sont arrivés à transmettre la leur.

Depuis vingt ans seulement, la commune possède une maison d'école convenable.

Aujourd'hui, les transactions commerciales facilitées par le bon état des chemins se multiplient. La culture a renoncé à l'ancien mode des jachères que semblait réclamer la nature du sol. La condition des gens a changé dans leurs manières de se nourrir et de se loger. On ne compte plus à présent que six bâtiments couverts de chaume, ce qui diminue les craintes d'incendie.

La commune ne possède pas de bureau de bienfaisance, mais elle secourt les personnes nécessiteuses et invalides en portant annuellement un crédit à son budget. Seulement, les ressources sont si faibles que la création de ce bureau, qui devrait exister dans toutes les communes, s'impose ici. Elle pourra être faite qu'à l'aide d'une subvention du Département ou de l'Etat, déjà demandée mais sans résultat, par le Conseil municipal.

Le placement des économies à la Caisse d'Epargne est le mode suivi dans la localité. La certitude de disposer librement de leur argent pour acquérir suivant le moment favorable une terre, une maison, du bétail, à la préférence des habitants sur la combinaison de la caisse des retraites qui assure l'avenir, mais à une époque éloignée. Leur capital leur permet de devenir propriétaires du sol qu'ils travaillent, améliorent et font produire de plus en plus par les procédés de l'agriculture moderne.

L'instruction répandue de plus en plus a contribué aux progrès sociaux. Jusqu'à la première moitié de ce siècle, les progrès de l'instruction ont été lents dans cette commune, tant à cause du peu de fréquentation de l'école que de la présence de maîtres improvisés et avancés en âge. Depuis la succession d'instituteurs, généralement jeunes, plus instruits, enseignant avec plus de méthode, a amené des résultats plus certains. La fréquentation s'est améliorée, la scolarité a augmenté surtout depuis le vote de la loi sur la gratuité. Les illettrés deviennent de plus en plus rares. Sur 10 personnes de la commune ne sachant pas lire, 3 seulement âgées de 45, 65 et 80 ans appartiennent par leur naissance à Ponthévrard; les autres n'y séjournent que depuis leur mariage.

Il y a donc, à la fin de ce siècle, progrès évidents au double point de vue intellectuel et matériel. Ces progrès ne feront que continuer et grandir car la marche vers le mieux est constante et inévitable. En sera-t-il de même pour l'avenir de la localité ?

En 1709, Ponthévrard possédait 37 feux, aujourd'hui il en compte 54, il ne paraît donc pas devoir prendre de longtemps une certaine importance. Peut-être que la création d'une ligne de chemin de fer de Paris à Chartres, la proximité d'une station, modifieront plus tard l'état actuel comme on l'a constaté, en pareil cas, pour des villages bien changés à présent. Quel que soit, à ce point de vue, le résultat pour cette localité, je souhaite, dans l'intérêt général, que ce projet dont il est si souvent question pour la région se trouve exécuté.

INSTRUCTION PUBLIQUE

A Ponthévrard, l'existence d'une maison destinée au logement d'un maître des petites écoles date de 1765 ainsi que le prouve l'acte suivant qui mérite d'être cité.

"Par devant Jacques Delanouie lors notaire à Saint Martin de Bréthencourt, soussigné, furent présents Louis Chrestien, voiturier et cabaretier demeurant à Ponthévrard. Jacques Charles Chrestien, garçon majeur demeurant à Saint Arnoult, et Pierre Chrestien, chartier garçon majeur demeurant à Amblainvilliers, lesdits Louis, Jacques Charles et Pierre Chrestien, tous trois héritiers pour chacun un tiers de deffunts Louis Chrestien, vivant laboureur à Ponthévrard et de deffunte Marie Madeleine Chevallier, sa femme, leurs père et mère. Les-quels ensemblement et solidairement, un d'eux seul pour le tout, sans division discussion ny fideijussion, au bénéfice desquels droits ils renoncent, ont vendu ceddé quitte transporté et délaissé dès maintenant à toujours comme ces dites présences, ils vendent, cèdent, quittent, transportent et délaissent aussi dès maintenant et pour toujours, avec garantie de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques et autres empêchements généralement quelconque A Messire Michel Antoine Turgis, très digne prestre, curé de la paroisse de Ponthévrard, demeurant au dit Ponthévrard, Jean Joachim Marais, manouvrier, Jacques Labbe, laboureur, Jacques Labbe, voiturier, Georges Etienne De la Ville, charron. Legere Blandin, voiturier, Guillaume Ferrand, voiturier, Jean Bautreue, manouvrier, Jacques Moulle, manouvrier et Claude Nollet, aussi manouvrier, tous demeurant en ladite paroisse de Ponthévrard. Représentant la plus grande et seine partie des habitants de ladite paroisse de Ponthévrard à ce présents et ce acceptants, acquéreurs, c'est à savoir : Une maison consistant en une chambre à feu, une petite écurie y tenant, cour commune, jardin derrière lesdits bâtiments le tout situé audit Ponthévrard, la totalité tenant d'un côté à la veuve Louis Laroche, d'autre côté aux héritiers de Jean Landry, d'un bout la ruelle de la Vierge à Denisy et d'autre bout sur plusieurs. Ainsi que tout se poursuit et comporte sans par lesdits vendeurs en rien réserver, excepter ny retenu et sans être par eux tenu à aucun parfournissement de mesure pour le jardin. Appartenant aux dits vendeurs et indivis entre eux comme héritiers du dit dessus Louis Chrestien leur père. En la tenue, etc. "

"Lesdits sieurs curés et habitants sus nommés acquéreurs déclarent que l'acquisition qu'ils font par ces présentes est pour loger un maître des petites Ecoles pour ladite paroisse de Ponthévrard, afin de pourvoir à l'établissement du dit maître d'Ecolle, attendu que ses gages ne sont pas suffisants, sans pouvoir par lesdits acquéreurs en disposer autrement, que pour le logement d'un Maître d'Ecolle de la dite paroisse de la jouissance desquels héritages lesdits vendeurs ont cédé et transporté tous leurs droits et actions, privilèges et hypothèques et autres généralement quelconques, qu'ils ont et peuvent avoir à prétendre et demander en et sur ladite maison et dépendances, dont ils se sont dessasy au profit desdits habitants pour le logement dudit Maître d'Ecolle comme il est ci-dessus dit, voulant et consentant qu'ils en soyent saisis, et mis en bonne possession et saisine, par qui il appartiendra, constituant à cet effet pour leur procureur le porteur des présentes auquel ils donnent tous pouvoirs. Cette vente faite à la charge par lesdits habitants

acquéreurs de payer à l'avenir lesdits Ta, et en outre pour et moyennant la somme de quatre cent livres de prix principal de laquelle somme les dits vendeurs reconnaissent en avoir reçu la somme de deux cent cinquante six livres treize sous six deniers, dès avant ce jourd'hui et quant à celle de cent quarante trois livres six sous six deniers restant à payer, lesdits sieur curé et habitants ci-devant nommés se sont obligés ensemble et solidairement un deux seul pour le tout sans division, discussion ny fidéjussion de payer audit Jacques Charles Chrestien l'un des dits vendeurs le jour et fête de Pâques prochain, de laquelle le dit Chrestien s'oblige de tenir compte à ses dits frères sur ce qui peut luy revenir de la succession dudit Louis Chrestien son père, lors du compte et partage qu'ils feront entre eux par la suite. Au payement et assurance de ladite somme de cent quarante trois livres six sols six deniers, lesdits sieurs curé et habitants cy dénommés ont, par ces présentes tous chacun obligés affectés et hypothéqués généralement tous leurs biens meubles et immeubles présents et avenir. Car ainsy ? Promettant ? Obligeant ? Renonçant ? fait et passé à Ponthévrard, en la maison presbiteralle du dit lieu où toutes les dites parties se sont transportées. L'an mil sept cent soixante cinq, le vingt sept octobre après midy. En présence de Jean Barthélémy Angot manouvrier et d'Etienne Carneau cordonnier, tous deux demeurant à Saint-Martin de Bretencourt, étant présentement en ce lieu de Ponthévrard, témoins ont signé avec toutes lesdites parties et notaire ; excepté lesdites Labbé, laboureur, Marais, Lecler, Ferrand, Boutroue, Moulle, Nollet et lesdits Jacques Charles Chrestien et Pierre Chrestien, vendeurs, qui ont déclaré ne savoir écrire ny signer de ce interpellés par ledit notaire suivant l'ordonnance. La minute des présentes contrôlée et insinuée à Dourdan le huit novembre suivant, par Carrey qui a reçu huit livres neuf sols et a signé sa mention". (Signé Delanoue).

Ce n'est qu'en 1767, le 9 mars que paraît Charles Brehault qui reste en fonction jusqu'au mois d'août 1788.

Avant son installation, l'instruction devait être donnée par le curé de la paroisse qui réunissait les enfants au presbytère. Le programme des études était restreint car il ne comprenait que la lecture, l'écriture, les éléments du calcul ? et le catéchisme. Les élèves, en général peu assidus, ne parvenaient pas toujours à lire et à écrire d'une manière convenable. On peut en juger d'après l'acte d'acquisition ci-dessus et des registres des actes de baptêmes, mariages et décès tenus autrefois par le clergé. Exception faite de quelques signatures, la plupart dénotent plus de bonne volonté que de savoir, car elles sont lourdes, grossières et parfois illisibles. Ce programme fut longtemps le seul suivi jusqu'en 1833. Les maîtres manquaient de livres appropriés, de mobilier, ils manquaient eux-mêmes d'expérience dans l'art d'instruire et ne pouvaient obtenir que peu de résultats. S'improvisant maîtres d'école parce qu'ils étaient plus Instruits que ceux qui les entouraient, ils exerçaient à la mauvaise saison pendant 6 ou 7 mois, leur fonction qu'ils quittaient ensuite pour reprendre celles de maçon, manouvrier ou cultivateur, car ils ne recevaient aucune subvention de la commune.

Les premiers successeurs de Charles Brehault se suivirent rapidement, car l'on voit : François Eustache Billaraud (23 mai 1789) ; Théodore Charles Peigne (9 février 1790), qualifié le 2 mars 1791 "jeune garçon et maître d'école" et maçon, alors

âgé de 23 ans, le 14 mars 1793. Il reçoit, comme officier public, à dater du 28 avril 1793, les actes de l'état civil. On le trouvera en 1812, receveur des contributions de la commune d'Ablis. Pierre Symphorien Benoist "maître d'école domicilié à Ponthévrard" d'après son acte de mariage se marie ici le 16 pluviôse, an 2, à l'âge de 18 ans, il ne remplit pas longtemps ses fonctions car le 2 fructidor, an 2, le sieur Duclos Jean, âgé de 35 ans est instituteur et tient l'état civil. Benoist réside quelques années dans la commune comme manouvrier puis va exercer de nouveau à La Celle-les-Bordes, car en l'an X les registres le mentionnent instituteur en cette commune. Le 2 prairial, an V (22 mai 1797) paraît Jean-François Waremborg, âgé de 45 ans, qui prend d'abord le titre d'instituteur de la commune de Ponthévrard, et le 2 thermidor, celui d'adjoint de la municipalité élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, les mariages et les décès des citoyens. Le 28 frimaire, an VI, Duclos reprend la tenue de l'Etat civil comme adjoint municipal élu. Il est remplacé pendant une année du 27 messidor, an VII au 1er messidor, an VIII par Jean Baptiste Brunet, élu aussi agent municipal de la commune. A partir de l'an VIII, Jean-Baptiste Duclos tiendra jusqu'à sa mort les registres de l'état civil, sera maire de la commune de 1806 à 1809 ; se désignant ensuite manouvrier jusqu'au 30 avril 1818. Alors âgé de 60 ans, il redevient maître d'école, puis instituteur. Le 8 septembre 1826, il décède dans sa commune où il est né le 10 mars 1758. Anciens élèves de Charles Brehault, Duclos et Brunet avaient bien profité des leçons du premier maître laïque connu à Ponthévrard.

Quel était le traitement de ces maîtres ? Il est impossible de le fixer, le taux mensuel par élève fréquentant l'école, n'étant pas connu. La commune allouait bien le logement, mais rien ne prouve qu'elle rémunérait l'emploi d'instituteur. On sait que M. Duclos ne faisait pas la classe dans le bâtiment communal, propriétaire et cultivateur, il enseignait chez lui. D'abord dans la maison appartenant aujourd'hui à M. Léon, portant le n° 426 du cadastre. La pièce dite fournil autrefois à 4,40 m de long, 4 m de large et 2,50 m de haut, elle était non carrelée à l'époque et éclairée seulement au sud par une petite fenêtre. Ensuite, il fit la classe dans la maison cadastrée n° 420, appartenant à M. Lhuillery. Elle comprend deux pièces qui servirent toutes deux à recevoir les enfants. La première appelée fournil à 3,70 m de long, autant de largeur et 2,50 m de hauteur. Non carrelée, elle ne recevait la lumière du nord que par une seule fenêtre, bien plus petite que celle d'aujourd'hui qui a 1,10 m sur 0,90 m. La deuxième pièce, une chambre donnant sur la rue et plus vaste, à 6 m de long, 4 m de largeur et 2,65 m de haut ; une seule ouverture de petites dimensions laissait pénétrer la lumière à l'ouest.

Une personne âgée de 86 ans, ancienne élève de M. Duclos m'a donné les renseignements qui suivent : les élèves payaient 27 sous par mois, sans les autres fournitures. La classe avait lieu de 9 heures à 11 heures et demi et de 2 heures à 4 heures. Les enfants lisaient dans les anciens contrats, dans les livres en usage : la civilité, l'évangile, la vie de Jésus-Christ, l'ancien testament, le psautier. Ils avaient une grammaire. En calcul, on apprenait les trois premières règles seulement. Une grande table rectangulaire, avec deux bancs et deux encriers en faïence, composaient le mobilier. Les garçons et les filles se plaçaient de chaque côté de cette table pour travailler, les moyens disciplinaires étaient assez sévères, paraît-il, surtout pour les garçons. Les enfants étaient contents le jour où ils savaient que leur maître

irait "fourcher", travailler la terre, car la classe du soir se trouvait abrégée pour ce motif, 15 à 20 élèves seulement suivaient l'école de M. Duclos. Comme il enseignait chez lui, la commune louait la maison d'école, ainsi que le mentionne une délibération : "En 1825, le 15 mai, il a été délibéré et accordé au sieur Duclos, maître d'école en cette commune, qu'il recevrait au 11 novembre 1825, la moitié du loyer de la maison d'école et que la continuation serait à toutes les années à la même époque suivant le prix qu'elle sera louée, et avons signé : Duclos" .

M. Baucher Antoine François André, son successeur, né à Dourdan, était âgé de 63 ans et avait exercé précédemment à Greffier (commune de Sonchamp). Il fit la classe dans la maison communale, avec un mobilier aussi primitif que celui de M. Duclos et sans doute avec un nombre d'élèves égal. Les élèves payaient aussi 27 sous par mois. En 1833, il reçut 60 francs à titre de traitement ; et l'année suivante 200 francs pour application de la loi sur l'institution primaire. Avant de se mettre dans l'enseignement, M. Baucher était entré dans les ordres. Obligé de quitter la prêtrise, il n'en remplaçait pas moins ici le desservant pour certaines cérémonies. Une note écrite de sa main ne laisse pas de doute à ce sujet. Il mourut à Ponthévrard le 8 juillet 1836. Secrétaire de la mairie, il ne reçut jamais de traitement pour cette fonction qui ne fut rétribuée qu'à partir de l'année 1842.

M. Mercier Jean-Jacques, né au Plessis, commune d'Authon (Seine et Oise) le 14 juin 1783, garde-vente, domicilié à Denisy, hameau de Sainte-Mesme, distant de deux kilomètres, le remplace jusqu'en novembre 1837, il vient faire la classe et apporte son repas du midi. Il se remarie à Ponthévrard le 23 novembre 1837 et s'y fixe sans cependant occuper le logement communal qui se trouvait loué. Il continue à se rendre dans la salle de classe pour rentrer à son domicile tout proche le midi et le soir.

La salle de classe n'était pas meublée suffisamment, de plus, il n'existait qu'une fenêtre de 0,60 m sur 0,40 m. une réunion extraordinaire eut lieu le 30 décembre 1839 "à l'effet de voter une somme pour l'établissement de 2 tables portant une longueur chacune de 4 m sur une largeur de 0,55 m munies de leur banc. Plus un tableau noir de 1,16 m x 0,66 m. Le conseil, considérant que le devis monte à 77 francs et que les ressources de la commune ne peuvent atteindre à cette somme, vote pour celle de (néant) et demande un secours pour y subvenir. Le même jour, le conseil arrête que l'instituteur sera tenu de recevoir à son école 5 élèves gratuits.

Le 9 août 1840, le conseil, après avoir entendu le maire sur les réparations à faire à la salle d'école, décide que pour donner une clarté et un air pur à la classe, il convient de faire une ouverture d'une croisée de 1,33 m de haut sur 1 m de largeur et d'agrandir celle qui existe à côté. Cette dépense est évaluée à 60 francs.

En 1840, 24 élèves fréquentent la classe sur 30 en âge de la suivre ; en 1843, il y en avait 20 sur 25 et en 1845, 18 sur 21. M. Mercier cessa ses fonctions en novembre 1845, plus contraint par les ennuis qui lui furent suscités que par son âge déjà avancé : l'esprit d'intrigue a existé de tout temps. Il ouvrit plus tard une école privée qui fit désertée l'école communale. Elu membre du conseil municipal, il mourut en cette commune le 7 avril 1857.

Taux de la rétribution scolaire en 1841 : 1,35 F et 0,75 F ; en 1844 : 1,50 F et 1 F. Traitement fixe : 200 F ; évaluation de la rétribution scolaire : 120 F ; mairie : 20 F.

M. Beauvais Jean-François, né à Breuillet (S . & O.) le 8 décembre 1798, pourvu du brevet du 3e degré en date du 1er octobre 1817 lui succède. Son traitement fixe fut d'abord le même que celui de son prédécesseur, mais à la loi de 1850, il fut porté à 600 F. En 1847, le 6 juin, le conseil approuve la dépense d'établissement d'un cellier montant à 332 F. C'était la première dépendance ajoutée au bâtiment de 1765 en attendant sa prochaine amélioration. M. Beauvais démissionna en mai 1855.

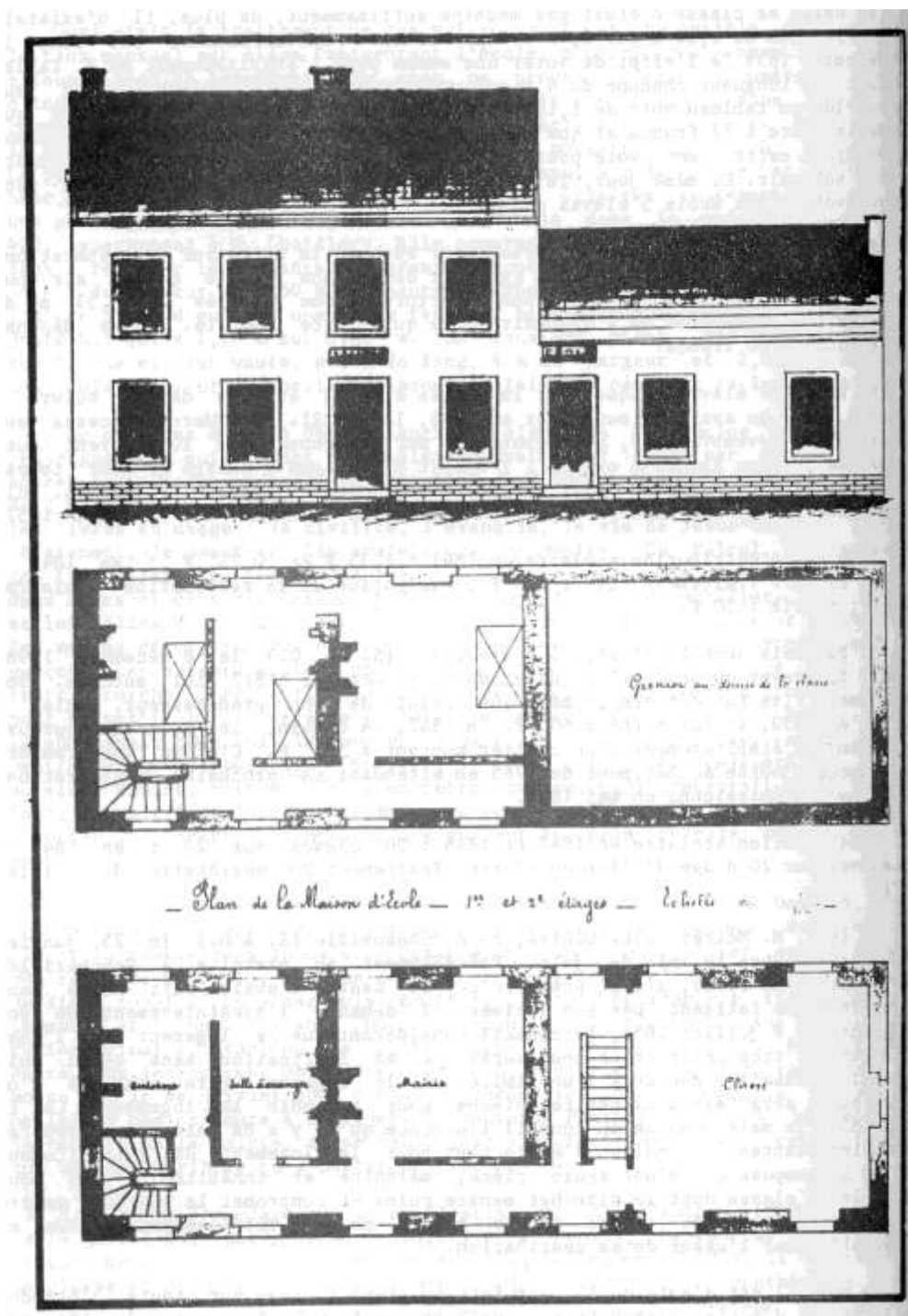
Fréquentation scolaire en 1847 et 1848 : 20 élèves sur 25 ; en 1849 : 15 élèves sur 20 d'âge d'aller en classe. Traitement du secrétaire de mairie : 15 F.

En 1855, M. Mottet Jules Désiré, né à Jumeauville (S . & O.) le 25 janvier 1820, arrive vers le mois de juin. Précédemment en exercice à Feucherilles où il perdit sa femme, l'état précaire de sa santé l'avait fait nommé dans ce poste moins fatigant. Dès son arrivée, il demande l'assainissement de son logement. Le 8 juillet 1855, le conseil considérant que le logement de l'instituteur est trop petit et ne peut servir à sa destination sans qu'il soit agrandi et assaini, décide à l'unanimité que le logement sera exhausé d'un étage où il sera fait deux petites pièces pour agrandir le logement. Le 12 août 1855, le maire expose au conseil l'urgence qu'il y a de faire des réparations importantes à la maison d'école tant pour le logement de l'instituteur qui ne se compose que d'une seule pièce, malsaine et inhabitable, que pour la salle de classe dont le plancher menace ruine et compromet la vie du maître et des élèves, afin de rendre ladite maison saine, suffisamment grande et convenable pour l'usage de sa destination.

Le conseil est d'avis qu'il soit fait au premier étage sur toute l'étendue de la maison d'école. L'architecte appelé reconnu que les murs du bâtiment étaient trop faibles pour supporter une pareille charge. Il fut alors décidé qu'il serait construit une nouvelle salle d'école dans le jardin à la suite du bâtiment avec cave dessous et que l'ancienne salle de classe servirait à l'agrandissement du logement de l'instituteur.

Le rapport descriptif de l'architecte, en date du 15 juillet 1856, parle ainsi de l'ancien bâtiment acquis en 1765 et des changements qui y seront apportés.

"De la grande rue du village , on arrive à la maison d'école actuelle en passant par un passage commun, le bâtiment de l'école est situé à l'extrémité de ce passage et faisant face à la rue. Il se compose d'un rez-de-chaussée surmonté d'un comble à deux rampants avec couverture en tuile ayant 11,27 m de longueur sur 6,36 m de largeur, il contient une grande pièce froide de 5,25 m de longueur sur 4,36 m de largeur et 2,55 m d'élévation depuis le carrelage jusqu'au-dessous des solives. Cette pièce est destinée actuellement pour la classe des deux sexes, elle est trop petite, mal éclairée, le plancher trop bas, elle reçoit 25 à 30 enfants. Elle est éclairée par trois petites croisées, avec porte sur le passage et d'autre porte commune quant au logement de l'instituteur.



A la suite, une autre grande pièce communiquant avec la précédente, cette seconde pièce sert de logement pour l'instituteur, elle a 5,25 m de longueur sur 5,25 m de largeur, éclairée par deux petites croisées, porte d'entrée sur le passage, à l'intérieur une cheminée avec four à pain dont le massif fait saillie sur le pignon.

Ces pierres sont carrelées en assez bon état, les planchers sont à solives apparentes avec entrevous ; les murs construits en mortier de terre sont enduits en mortier de chaux.

Derrière le bâtiment principal et y attenant est un petit cellier et une lapinière. Ce petit bâtiment est en appentis avec couverture en tuiles.

Il n'y a pas de cabinets d'aisances pour les enfants ni pour l'instituteur.

Le jardin est situé derrière les bâtiments d'un bout à un chemin, le tout d'une contenance d'environ 10 ares 25 centiares.

Le bâtiment actuel sera conservé et destiné pour le logement de l'instituteur, lequel se composera :

- 1 . d'une grande pièce à feu de 5,25 m carrée, éclairée par 2 croisées et porte sur la cour ;
2. à la suite dans l'ancienne classe, une chambre à coucher, éclairée par une croisée sur la cour, ayant 4,36 m de longueur sur 3,15 m de largeur ;
3. Un cabinet éclairé sur le jardin, ayant 4,36 m de longueur sur 2,10 m de largeur.

Ces deux pièces communiqueront à la grande pièce et au vestibule du bâtiment neuf.

Le bâtiment en appentis contenant le cellier et la lapinière sera conservé.

A la suite de l'ancien bâtiment il sera construit dans une portion du jardin, un bâtiment neuf élevé d'un rez de chaussée ayant 8,25 m de long sur 6,34 m de largeur, surmonté d'un comble à 2 rampants avec couverture en tuiles.

Ce bâtiment neuf contiendra

- 1 . Sous une partie de la classe, une cave pour l'instituteur ayant 5,25 m de longueur sur 2,50 de largeur, voûtée en maçonnerie, éclairée par deux soupiraux, escalier en grès allant au vestibule du rez de chaussée ;
2. Un vestibule ou pièce d'entrée contenant l'escalier de la cave et l'escalier allant au grenier ; cette pièce de 1,60 m de largeur sera destinée pour déposer les paniers et les vêtements mouillés des enfants ; elle communique à la classe neuve et au logement de l'instituteur.
3. Une grande salle d'école pour les deux sexes ayant 6 m de longueur sur 5,35 m de largeur, la hauteur du plancher depuis le carrelage jusqu'aux solives est de 3,30 m d'élévation ; cette salle est destinée pour recevoir 25 à 30 enfants ; elle est éclairée par cinq fenêtres de chacune 1,10 m sur 1,80 m d'élévation avec deux entrées pour les deux sexes.

De son bureau, l'instituteur pourra voir les enfants qui vont aux latrines.

Le carrelage de la classe sera de 0,30 m plus élevé que le sol du jardin et des cours.

Les solives du plancher resteront apparentes avec entre-vous, les murs seront enduits en plâtre. Les fenêtres seront garnies de contrevents.

4. Les latrines contenant 2 cabinets d'aisances auront 2,09 m de longueur et 1,50 m de largeur, en appentis avec couverture en tubes ; les 2 cabinets seront séparés par une cloison en briques de plat ; ils seront construits à l'extrémité du jardin en face le pignon de la nouvelle classe.

5. Un préau pour les garçons, un préau pour les filles, séparés par des palis en bois.

6. Un grand jardin pour l'instituteur planté et entouré de haies vives. " (signé Beaurienne)

Ce projet ne fut exécuté qu'en 1858 par suite de la réalisation d'un emprunt nécessaire ; la dépense prévue s'élevant à 3.629,68 F.

M. Mottet ne devait pas jouir du nouvel aménagement qu'il avait réclamé non sans motif, car il mourut à Ponthévrard le 26 septembre 1857.

Revenu du poste en dehors du traitement légal : 300 F.

M. Thierry César Philippe Jean-Baptiste né à Bonneuil le 5 mai 1839, nommé le 7 octobre 1857 à titre d'instituteur provisoire resta jusqu'en 1862. Malgré les travaux exécutés à la maison d'école, le logement était encore humide. Pour y remédier, le conseil décida le 19 novembre 1860 qu'une des pièces serait exhaussee avec des traverses recouvertes de planches à cause du niveau de cette pièce avec le sol de la cour.

Taux de la rétribution scolaire : 1,75 F et 1,25 F à partir de 1862.

Revenu du poste en dehors du traitement légal : 300 F.

M. Frichot Jean-Baptiste, né à Goupillières (S. & O.) le 7 mai 1842, nommé le 3 janvier 1863 lui succède et exerce jusqu'en 1867.

Jusqu'alors, les enfants avaient toujours apporté le bois destiné au chauffage de la classe. Ce n'est qu'à la session de mai 1866 que le conseil vota une somme de 50 francs pour cet usage.

Revenu du poste : aucune variation à signaler sur le chiffre précédent.

M. Voiment Jules François, né le 4 octobre 1829 à Sarnois (Oise), nommé le 20 avril 1867, dirige l'école jusqu'à sa mort survenue le 18 juillet 1874. Le 15 août 1867, le conseil municipal refuse d'établir la gratuité pour tous les élèves, mais il vote pour la première fois un crédit de 30 francs à la femme de l'instituteur qui dirigeait gratuitement les travaux à l'aiguille. Le 24 mars 1868, le conseil approuve l'achat d'une armoire destinée à servir de bibliothèque et à recevoir les archives de l'école et celles de la mairie déposées dans une des chambres de l'instituteur.

Revenu du poste à dater de 1871, non compris le traitement légal : 450 F.

Nombre d'élèves en 1874 : 24.

Monsieur Lenoir Louis Etienne, né à Chanteloup (S. & O.) le 16 septembre 1854, nommé le 23 septembre 1874 occupe le poste pendant deux ans. Profitant des concessions faites à cette époque par le Ministère, le conseil vota la faible somme de 10 francs pour recevoir le matériel d'enseignement qui fut donné à l'école : une planisphère, une carte d'Europe, une carte de France, un globe terrestre, un tableau de système métrique, un compendium métrique et un boulier compteur. L'école ne possédait toujours que les deux tables faites en 1839 sous M. Mercier. 16 élèves seulement sur 24 pouvaient y prendre place ; les autres écrivaient sur des bancs, étant agenouillés sur le carreau. Sur la demande de l'instituteur, on fit faire deux autres tables, ce qui portait le nombre de places disponibles à 32. En 1875, 30 enfants fréquentèrent la classe ; 27 en 1876.

Le produit du poste resta le même pendant ces deux années. M. Bardel Edmond Pierre Charles, né à Briis-sous-Forges (S. & O.) le 21 novembre 1854 est nommé le 31 août 1876. Comme son prédécesseur, il continue de meubler la classe. Il obtient deux tableaux noirs (il n'y en avait toujours qu'un depuis 1839), une carte de l'arrondissement au 1/40.000.

En 1877, sur l'initiative de M. Monget, inspecteur primaire, il fonde comme tous les instituteurs de l'arrondissement de Rambouillet, une caisse d'épargne scolaire, qui est alimentée depuis 1894 d'une somme annuelle de cent francs provenant du legs de M. Poupinel, ancien conseiller général. En 1879, il établit aussi une bibliothèque scolaire qui compte aujourd'hui 84 ouvrages. Cette dernière création fut surtout facilitée par les dons de plusieurs personnes, entre autres de M. Poupinel, si dévoué à la cause de l'instruction, de Mme Boivin à Dourdan. Une concession départementale fut accordée ainsi en 1883.

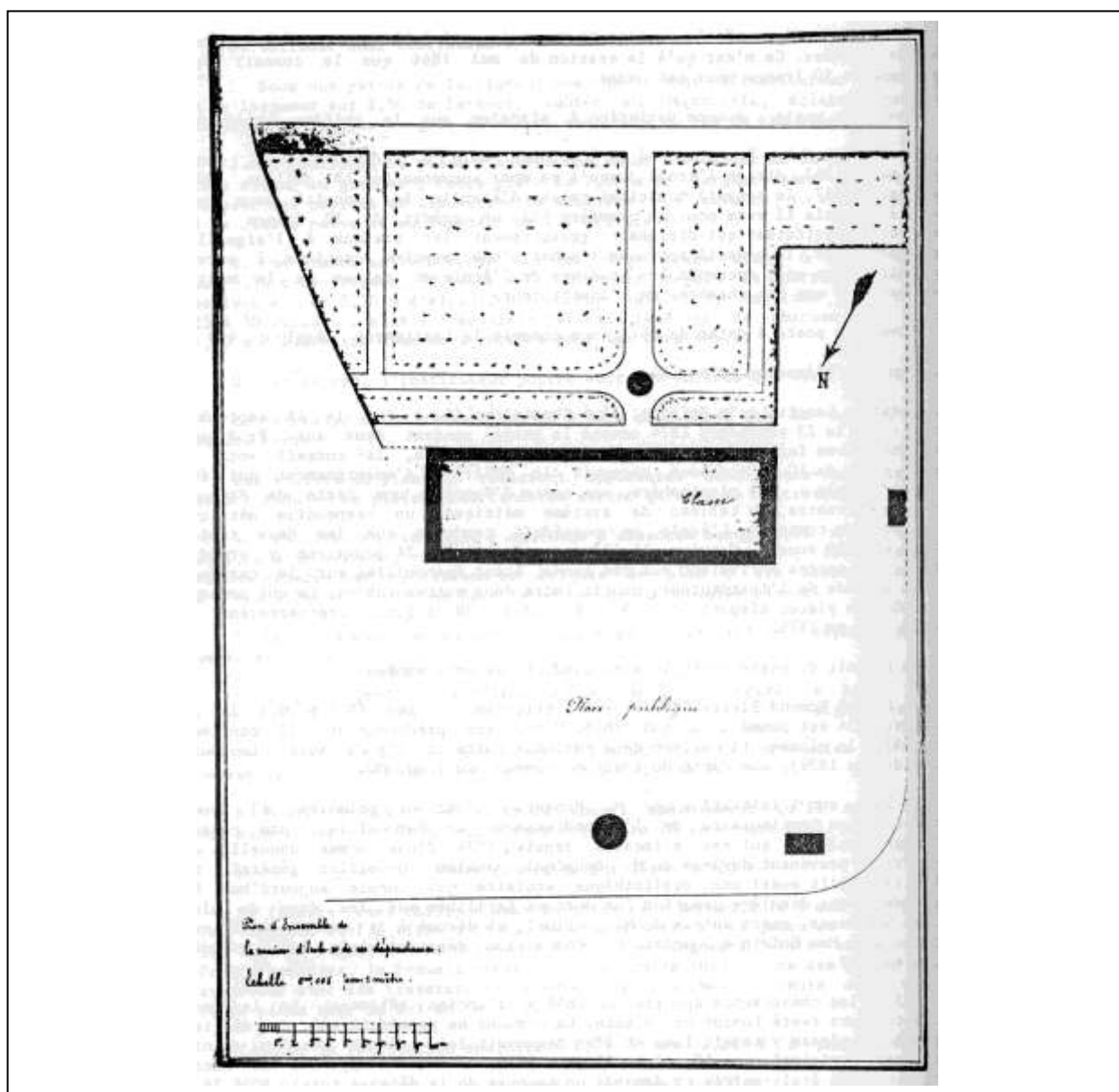
Malgré les changements apportés en 1858 à l'ancien bâtiment, le logement était toujours resté humide et malsain. La commune ne possédait pas de mairie, la salle de classe y tenait lieu et l'on renvoyait les enfants pour y réunir le conseil municipal. Les 19 mai et 23 juin 1878, le conseil approuva la construction d'une école-mairie et demanda un secours de la dépense totale 9008,28 F la commune se trouvant très imposée par suite des réquisitions allemandes. Cette demande fut accueillie favorablement, le conseil général accorda un secours de 8.500 F dont 6.000 sur les fonds de l'Etat et 2.500 sur ceux du département.

La maison d'habitation actuelle, comprenant au rez-de-chaussée la mairie et deux pièces à feu, au premier étage, trois pièces à feu, fut donc élevée sur l'emplacement du vieux bâtiment acquis en 1765.

La salle de classe fut réparée en même temps de sorte que la dépense totale s'éleva à 10.100 francs. Il faut dire que l'architecte, M. Poupinel fils qui surveilla les travaux fit généreusement abandon de ses honoraires à la commune.

Voici quel fut donc de 1877 à 1882 d'abord, le nombre total des élèves, et de 1883 à 1888, le nombre moyen annuel :

1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888
. 33	36	31	32	34	38	34	33	33	40	35	37



M. Bardel quitta le poste en avril 1889 pour celui de Goupillières. Les émoluments accessoires s'élevaient en 1888 à environ 600 francs.

L'instituteur actuel : Moule Jean-Baptiste Victor, né à Forges-les-Bains (Seine et Oise) le 15 décembre 1859 a été nommé le 15 avril 1889.

Depuis cette époque, une amélioration matérielle réalisée en 1894 mérite d'être citée. La maison d'école était toujours située en impasse derrière un bâtiment et un jardin qui la séparaient de la rue ; un passage commun permettant seul d'y arriver. Une mare, placée à quelques mètres de la salle de classe, alimentée seulement par les eaux pluviales provenant des cours et de la rue empestait l'air par ses émanations.

Après avis favorable donné par le conseil le 19 janvier 1893, le maire acquit le 22 janvier aux enchères publiques cette propriété qui devenait communale pour disparaître bientôt. En 1894, la commune fit raser le bâtiment et combler la mare en

1898 par les terres provenant du puits établi à cet endroit devenu place publique et cour de récréation pour les enfants.

De 1889 à cette année, la population moyenne scolaire est indiquée ainsi qu'il suit d'après les registres d'appel :

1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	.
. 37	37	32	29	27	29	27	24	20	19	22	

Le revenu supplémentaire du poste (mairie, couture, supplément de traitement et divers) peut être évalué à 700 francs environ.

Actuellement, l'enseignement est donné d'après l'organisation pédagogique des écoles primaires élémentaires du département de Seine et Oise, publié en 1894 par M. Gares, inspecteur d'Académie à Versailles, aujourd'hui inspecteur général.

Il comprend toutes les matières rendues obligatoires par la loi du 28 mars 1882, morale, lecture, écriture, langue française, calcul et système métrique, histoire de France, géographie, instruction civique, dessin, travaux manuels, sciences physiques et naturelles avec leurs applications à l'agriculture et à l'hygiène, la musique, la gymnastique. Il faut y ajouter le programme d'économie domestique et des travaux à l'aiguille pour les jeunes filles.

La répartition mensuelle de ces différentes matières facilite et assure leur enseignement aux trois cours qui comprennent ici : les cours moyen, élémentaire et préparatoire. L'emploi du temps journalier réglant la succession des exercices mixtes est le même que celui de la nouvelle organisation.

Nous sommes loin de l'enseignement rudimentaire donné au siècle dernier comme de celui que prescrivait les lois de 1833 et de 1850.

Les moyens disciplinaires sont en ce qui concerne les punitions et les récompenses celles qui figurent au règlement général des écoles primaires. Les récompenses accordées sont les bons points, les billets de satisfaction, l'inscription au tableau d'honneur, les premières places aux tables et aux groupes.

Afin de donner une valeur aux bons points obtenus, une somme de cent francs provenant du legs fait en 1891, par M. Poupinel, ainsi conseiller général à Saint-Arnoult, est partagé proportionnellement au nombre des bons points possédés par chaque élève. La somme attribuée à chaque enfant est versée annuellement à son livret de caisse d'épargne. Le montant total des versements faits depuis la création de la caisse d'épargne scolaire s'élève à 975 F.

Comme sanction des études faites à l'école, on a institué le certificat d'études primaires. Ce modeste diplôme qui témoigne d'une instruction au moins suffisante sur les programmes est de plus en plus recherché des enfants comme des familles. Jusqu'à présent, 28 certificats d'études ont été délivrés aux élèves de cette école : à 8 garçons et à 5 filles pour la période de 1882 à 1888 ; à 4 garçons et à 11 filles depuis 1889.

Le cours d'adultes qui entretient et développe les connaissances acquises à l'école a été fréquenté l'hiver dernier par 6 élèves. La bibliothèque scolaire continue

aussi, par ses prêtres, le goût à l'instruction : 956 ouvrages ont été lus depuis sa fondation.

Les détails donnés sur les transformations successives de l'établissement scolaire, les plans qui accompagnent ce travail permettent de le considérer aujourd'hui comme convenable. Situé presque au centre du village, il est d'un accès facile, dans un endroit bien aéré. Cependant, la salle de classe construite en 1858 ne remplit plus les conditions réglementaires car elle ne mesure que 3,50 m de hauteur. Le mobilier scolaire est suffisant mais en mauvais état (2 tables datent toujours de 1839!!) . Une concession de cartes géographiques a été demandée pour remplacer celles qui laissent à désirer.

Pour que la maison d'école réponde tout à fait à sa véritable destination, il ne restera plus avec les dernières améliorations qu'à élever un préau couvert et une clôture sur l'emplacement compris entre le bâtiment et la rue du village, afin que les enfants soient garantis des intempéries, comme aussi des accidents qui peuvent être causés par le libre accès de la voie publique sur cette place servant de cour de récréation.

Ce sera sans doute l'œuvre du vingtième siècle.

Ponthévrard, le 15 octobre 1899.

V. MOULE

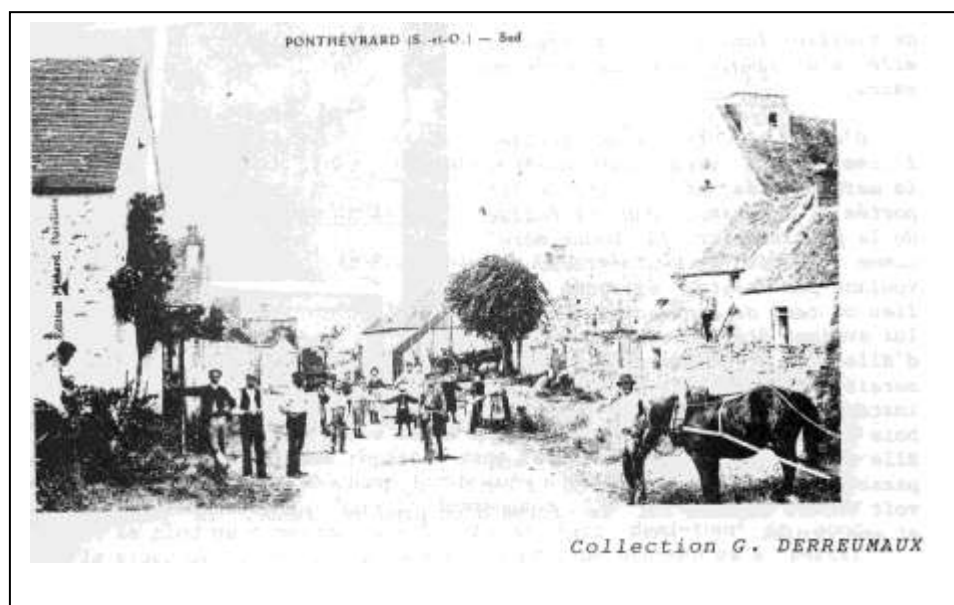
Instituteur

Liste des instituteurs cités

MM. BREHAULT Charles 1767-1788
BILLARAUD François Eustache 1788-1790
PEIGNE Charles Théodore 1790-1793
BENOIST Pierre Symphorien 1794-1794
DUCLOS Jean-Baptiste 1794-1797
WAREMBERG Jean-François 1797-1799
BRUNET Jean-Baptiste 1799-1800
DUCLOS Jean-Baptiste 1800-1826
BAUCHER Antoine François André 1826-1836
MERCIER Jean-Jacques 1836-1845
BEAUVAIS Jean-François 1845-1855
MOTTET Jules Désiré 1855-1857
THIERRY César Philippe Jean-Baptiste 1857-1862
FRICHOT Jean-François 1863-1867
VOIMENT Jules François 1867-1874
LENOIR Louis Etienne 1874-1876
BARDEL Edmond Pierre Charles 1876-1889
MOULE Jean-Baptiste Victor 1889

NDLR : Cette monographie est conservée aux Archives des Yvelines à Versailles. Nous tenons à remercier M. l'Abbé LECHAUGUETTE, Président de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult et de son Canton qui nous a autorisé à publier cette monographie précédemment parue dans sa revue "Au Pays de la Rémarde" (octobre 1978 - 12e année - Série nouvelle n° 110).

Un grand merci également à Mme DERREUMAUX, Maire de Ponthévrard qui a très bien accueilli notre proposition de publication de l'Histoire ancienne et contemporaine de son village (comme ce fut le cas d'ailleurs avec MM DEJEAN et NICOLAI, Maires de Corbreuse et de Saint-Martin-de-Bréthencourt).



Notre Dame de Ponthévrard

par Henri BRAME

Ponthévrard, petite localité en bordure de la forêt de Rambouillet, non loin de Saint-Arnoult-en-Yvelines, possède une statue de la Vierge, vénérée depuis des siècles et objet d'un pèlerinage le 8 septembre de chaque année, jour de la Nativité de Notre-Dame.

Cette statue se trouvait autrefois placée au creux d'un orme sur la grande place du village, auprès d'une mare.

Quand la mare se desséchait, ce qui était naturellement signe de sécheresse, les habitants de Sonchamp, Saint-Martin-de-Bréthencourt et autres villages voisins venaient en pèlerinage à Notre Dame de Ponthévrard pour demander de l'eau et au dire de nombre de vieilles familles de la région, elle n'a jamais été invoquée en vain.

D'après la tradition locale, l'orme devenu vieux fut abattu, la mare comblée et la statue fut portée à Sonchamp, dans l'église de la paroisse. Or, la "bonne Mère" comme on dit à Ponthévrard, ne voulant pas rester éloignée d'un lieu où tant de confiantes prières lui avaient été

adressées, revint d'Elle-même à Ponthévrard. Elle se serait arrêtée, dit-on, quelques instants pour se reposer dans un bois dépendant du domaine du Mesnil. Elle aurait laissé trace de son passage sur une pierre où l'on voit encore aujourd'hui la forme d'un pied de femme, la pointe d'un bâton et une croix.

La statue, revenue à Ponthévrard, fut accueillie par les habitants avec reconnaissance. A la place de l'orme on lui construisit une niche vitrée où l'on se rend processionnellement le 8 septembre, jour de la fête de Notre Dame de Ponthévrard.

Autrefois, le pèlerinage était fort suivi dans la région. On y vient à présent surtout des communes avoisinantes et les paroisses du doyenné de Saint-Arnoult y



sont convoquées. En 1935, par suite de la présence de l'Evêque de Versailles, le pèlerinage prit une ampleur inaccoutumée ; plus de 1.200 personnes y prirent part.

L'antique statue représentant la vierge de l'Annonciation, les mains croisées sur la poitrine, d'une facture rustique paraissant dater du XVIe siècle, est à présent conservée à Ponthévrard.

Henri BRAME

NDLR : Le texte que vous venez de lire est extrait du bulletin du Groupe Dourdannais "Les Arts de l'Yveline " (1936-1937) .

M. A. GARRIOT a recherché le rocher dont il est question dans le texte de M. BRAME. Il n'a réussi à localiser que son emplacement, car malheureusement, le propriétaire du bois où il était situé, M. le Docteur POUPINEL, lui a déclaré que ce rocher avait été dérobé depuis 1970.

Nous avons découvert une autre version de la légende de Notre-Dame de Ponthévrard. Un imprimé a été publié en 1966, à l'occasion de la fête patronale du village. En voici le contenu :

FETE DE PONTHEVRARD

avec le concours de la Caisse des Ecoles les 10 et 11 septembre 1966 au profit de la Coopérative Scolaire

Dimanche 11 Septembre

A 15 heures : Messe suivie de la Procession à Notre-Dame de Ponthévrard

LEGENDE

Il y avait une épidémie et beaucoup de gens mouraient. Une sœur venue en char à bœufs s'arrêta sur la place de la mairie et pria, après avoir bien prié pour la guérison des malades repartit dans la direction de Rambouillet. Dans la descente du bois de Sonchamp les bœufs n'ont plus voulu avancer. Alors la sœur est descendue du char. En descendant elle a mis ses pieds sur une roche. Le pied nu a marqué. Les bœufs ont fait demi-tour et sont revenus sur la place de la mairie où la sœur a prié de nouveau et à partir de cette date la maladie a été enrayée.

Les fouilles des Châtelliers

par F. ZUBER

Sur le tracé d'une autoroute en construction, un site exceptionnel par son importance, des conditions de sauvetage exceptionnelles par leur brièveté, tel reste probablement Ponthévrard dans le souvenir des très nombreux participants à qui nous dédions ce compte rendu.

SAUVETAGE D'UN HABITAT GALLO-ROMAIN

SUR LES COMMUNES DE PONTHEVRARD

ET DE SAINT-MARTIN-DE-BRETHENCOURT (Yvelines)

Au cours de l'été 1971, les travaux de construction des autoroutes A 10 et A 11 ont fait disparaître une partie des vestiges d'un important complexe de bâtiments gallo-romains situés sur le territoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt.

Ce site ayant été localisé avec précision grâce à des photographies aériennes prises par M. D. Jalmain au cours d'une prospection systématique du tracé des autoroutes, le Directeur des antiquités historiques de la région parisienne nous chargeait, le 28 avril 1970, d'envisager un sauvetage au cas où les travaux menaceraient directement ces vestiges.

Le tracé, tel qu'il était connu à l'époque, passait au nord des Châtelliers, mais , en janvier 1971, une modification du projet initial conduisit à faire passer la branche Paris-Chartres sensiblement au milieu du site antique.

Le sauvetage fut donc décidé et la Société Cofiroute, constructrice de l'autoroute, nous proposa de procéder à une acquisition anticipée des terrains pour nous permettre de commencer les fouilles dès le mois de mars. Le propriétaire du terrain se montrant favorable à cette solution, la société Archéologique de Rambouillet prit ses dispositions pour organiser un chantier de sauvetage pendant les vacances de Pâques. Malheureusement, au dernier moment, la Société Cofiroute ne put obtenir l'accord du propriétaire et dut engager une procédure qui n'aboutit que le 23 juillet, alors que le début des travaux de l'autoroute était prévu pour le 15 août.

Ce n'est donc que le 24 juillet 1971 que les fouilles de sauvetage purent commencer ; elles durèrent effectivement jusqu'au 23 août et furent suivies d'une période d'un mois, au cours de laquelle l'entreprise de terrassement procéda à ses premiers travaux de décapage, en opérant pas couches successives, pour nous permettre d'effectuer des observations complémentaires.

La Société Archéologique de Rambouillet, les groupes archéologiques des maisons des jeunes de Rambouillet et de Bois d'Arcy, plusieurs membres de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, le groupe archéologique de la Société I.B.M., ont participé à ce sauvetage ainsi que de nombreuses personnes venues spontanément se mettre à notre disposition. La location de pelles mécaniques, grâce à une subvention des Antiquités historiques, puis le prêt à titre gracieux de l'un de

ces engins par l'entreprise Caplain, de Saint-Arnoult, nous permirent de tirer le maximum de renseignements, malgré la brièveté des délais dont nous disposions .



Vue aérienne des Châtelliers (Cliché L. BLAISE)

LE SITE

Ces vestiges, bien qu'ils n'aient jamais été fouillés, sont connus de longue date puisqu'ils figurent au Répertoire archéologique de Seine-et-Oise, de Maurice Toussaint où l'on peut lire : "Après être passée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, la voie romaine de Paris à Chartres par Palaiseau et Limours aurait traversé le territoire de Ponthévrard. A la ferme des Châtelliers (commune de Ponthévrard), on a trouvé les restes d'une station romaine (?) fortifiée et des cubes de mosaïque blancs et noirs (U . D. dans Revue archéologique, 1849, p. 646. - A. Duchalais dans Mémoires Soc. archéog. de l'Orléanais, 1851, p. 225. - Dutilleux, Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise, p. 71 . - A. Blanchet , Inventaire des mosaïques de la Gaule, n° 916, p. 49-50. - A. Grenier, Manuel, p. 281.) "

Le Répertoire archéologique de M. Toussaint mentionne ces ruines sur la commune de Ponthévrard alors que les vestiges étudiés ici sont, pour la partie principale, sur Saint-Martin-de-Bréthencourt. S'agit-il de deux sites différents. Après enquête sur le terrain, auprès des habitants et recherches d'archives, il semble bien

qu'il n'y ait qu'un seul et même site. Les ruines situées sur le territoire de Saint-Martin sont indiquées sur l'exemplaire du cadastre de 1828 de cette commune conservé aux Archives départementales de Versailles, par la mention manuscrite ajoutée à une date inconnue : "Ici sont les vestiges de l'antique château des Castilles " et dans la monographie de cette commune écrite par l'instituteur en 1900, elles sont décrites en ces termes : "Entre Brouville et les Châtelliers a existé le château des Castilles habité par la reine Blanche et détruit par le feu à une époque indéterminée. L'emplacement en est encore visible pendant les années de sécheresse. Le sol composé d'un amas de cendres, de terre brûlée et de toutes sortes de ruines ne rapporte rien, alors que les alentours sont couverts d'une végétation luxuriante. A une très petite profondeur, on trouve les souterrains dont les murs sont construits avec tant de solidité que la pioche ne les entame qu'avec peine. Ceux qui ont tenté de les démolir ont été obligés d'y renoncer. "

Les habitants de Ponthévrard connaissent bien ce "château de Blanche de Castille" ; ou de "la Dame Blanche", plusieurs d'entre eux y ont tiré de la pierre ou ramassé divers objets. On nous a, naturellement beaucoup parlé du souterrain, des oubliettes et du trésor... Le souterrain n'est pas une légende, au dire de l'ancien propriétaire qui en a vu l'entrée il y a une cinquantaine d'années et nous a désigné l'emplacement avec précision. Un homme y était alors descendu, mais sa bougie s'étant éteinte à deux reprises, il aurait renoncé à son exploration.

L'hypothèse d'un établissement médiéval à cet endroit ne doit pas être exclue puisqu'un texte tiré de la "Chronique de l'abbaye de Morigny " (près d'Etampes) nous apprend que Louis VI le Gros possédait péage à Brouville dont il avait concédé la dîme à l'abbaye. Or, la ferme de Brouville, commune de Saint-Martin est proche des Châtelliers et les terres où sont les vestiges ont été cultivées par ces deux fermes jusqu'au remembrement récent.

Les fouilles devaient donc avoir pour objectifs non seulement d'étudier les vestiges gallo-romains dont la présence est attestée notamment par la céramique trouvée en surface, mais également envisager la réutilisation des ruines ou la construction de bâtiments au Moyen Age.

Le péage du XIIe siècle implique une route sinon un carrefour. Deux routes se croisaient en effet aux Châtelliers.

1 . Celle décrite par M. Toussaint ; c'est très probablement l'actuelle route de Ponthévrard à Longorme, limite de communes. On la voit sur le plan bordant le site antique. Elle joignait Chartres à Paris et franchissait aux Châtelliers la ligne de partage des eaux entre les bassins de l'Eure et de la Seine. A Ponthévrard, elle quittait le plateau beauceron pour descendre dans la profonde vallée de la Rémarde. Cette route est appelée "Grand Chemin de Paris à Chartres" sur la Carte des chasses du Roy à Rambouillet, 1787 (Biblio. nat.).

2. Une voie ancienne qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit chemin, mais limite de communes, passant à 200 m au nord du site et qui porte au cadastre le nom de "chemin d'Epernon". Est-il antique ? Personne ne l' a donné comme tel, mais il n'est pas inutile de s'y attarder un moment.

En direction d'Epernon ce chemin ne peut être suivi sur la carte que jusqu'à environ 3 km des Châtelliers. Après les fermes de la Malmaison et des Bordes, il se perd dans la plaine et les anciens cadastres ne nous ont pas permis d'en retrouver la trace, sinon à proximité d'Epernon, distant des Châtelliers d'une quinzaine de kilomètres. Mais l'axe Châtelliers-Epernon se trouve exactement dans le prolongement d'une voie romaine décrite par Boisvillette, joignant en ligne droite Epernon-Senantes-Dreux-Evreux-Rouen ; (ces deux dernières étapes appartiennent au trajet Paris-Rouen par Diodurum de l'Itinéraire d'Antonin) .

Vers l'est, le chemin d'Epernon porte ce nom jusqu'à Sainte-Mesme puis on trouve quelques vieux chemins et des limites de communes semblant indiquer une ancienne jonction avec l'abbaye de Morigny. De Dreux à Morigny, tous les jalons indiqués ici sont une ligne parfaitement droite". Si tout cet ensemble appartient effectivement à une voie romaine, celle-ci devait joindre Sens à Rouen. Il faut noter qu'aucune jonction directe entre ces deux villes, c'est-à-dire entre la haute Seine et la basse Seine, n'a jamais été décrite si ce n'est par Paris et la Chaussée Jules César sur la rive droite de la Seine. Mais avant la construction de cette chaussée et avant que Lutèce n'ait attiré le trafic de la région, il pouvait exister une route concurrente ou complémentaire du trafic fluvial et le chemin d'Epernon pourrait en être un vestige.

En résumé, le site des Châtelliers est à la limite de deux régions naturelles très différentes et non loin des frontières des cités des Carnutes, des Parisii et des Senons; il est en bordure d'une voie romaine de Paris à Chartres et peut-être à un carrefour. Les observations de surface (poteries, cubes de mosaïques, marbres) permettaient d'affirmer la présence de riches bâtiments gallo-romains dont la disposition générale est révélée par la photographie aérienne.

Les fouilles devaient en préciser la destination et l'époque ; elles devaient tenir compte d'une éventuelle réutilisation des ruines au Moyen Age.

LES FOUILLES

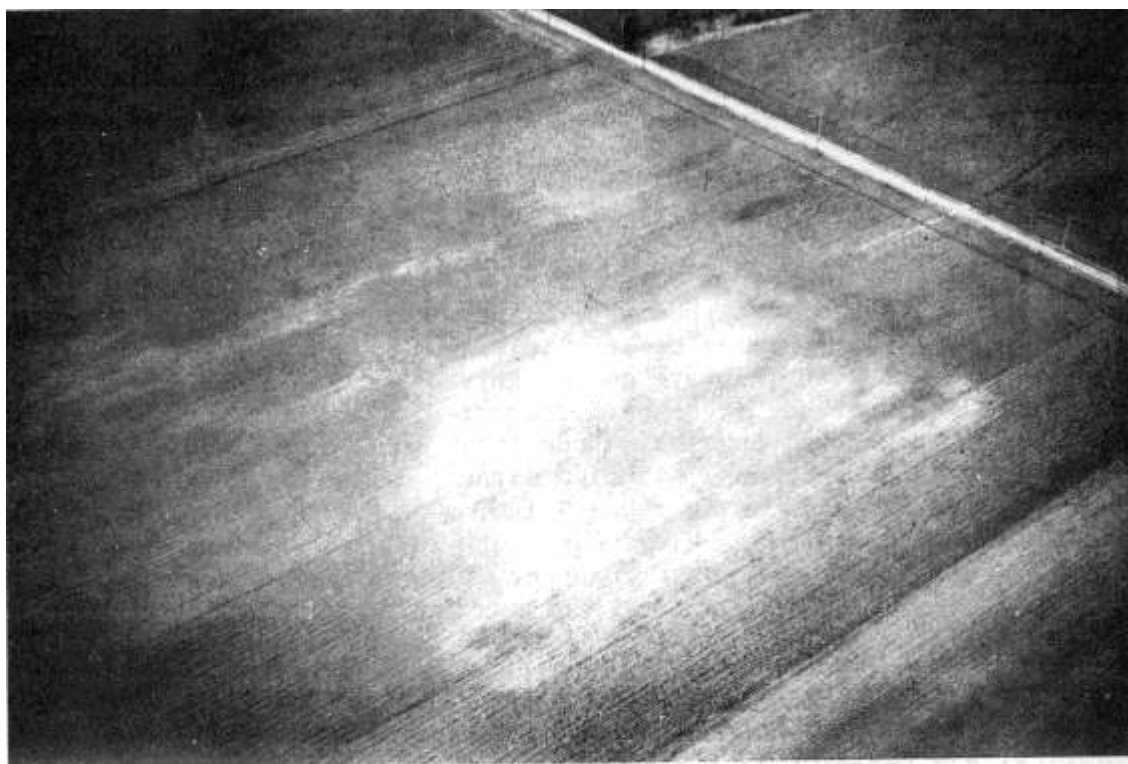
L'examen de la photo aérienne laisse supposer l'existence d'une enceinte carrée avec bâtiments aux angles ainsi qu'au centre et le long du côté nord-est (sur la photo, le nord est à droite). Ce cliché a été pris en hiver, après les labours, et les traces blanchâtres sont dues à la remontée de chaux provenant de murs enfouis.

La prospection de surface confirme cette interprétation : la façade nord-est est en nette surélévation par rapport aux champs voisins, surtout à ses extrémités ; les débris de chaux, d'enduits, de tuiles, de mosaïques, de marbre, de poteries y sont abondants.

La tache claire près du milieu du côté ouest (vers la route) forme une dépression où serait située l'entrée du souterrain. Le rectangle clair marquant le centre de l'enceinte est une zone de sable cendreuse.

Le champ carré dans lequel s'inscrivent ces vestiges ayant 230 mètres de côté, on peut considérer que l'enceinte doit avoir environ 130 mètres. L'autoroute coupe cet ensemble sur une largeur variant de 55 mètres à l'ouest, à 75 mètres à

l'est . C'est donc plus d'un hectare et demi qu'il nous fallait étudier en moins d'un mois .



Vue aérienne, des Chatelliers

Cliché Jalmain

Après l'établissement d'un quadrillage à mailles de 5 mètres dont l'origine AA-00 correspond aux coordonnées 567 700 - 93 400 du quadrillage kilométrique deux techniques de fouilles ont été utilisées :

- 1 . Sondage par des tranchées creusées à la main de toute la partie formant une butte à l'angle est de l'enceinte ;
2. Ouverture à la pelle mécanique d'une tranchée longeant la limite nord de l'emprise de l'autoroute, puis d'autres tranchées suivant la direction des murs repérés ou recherche de ces murs par des excavations creusées de distance en distance. Chaque mur, ainsi que la stratigraphie de ses abords, étant ensuite étudiés par des fouilles à la mains.

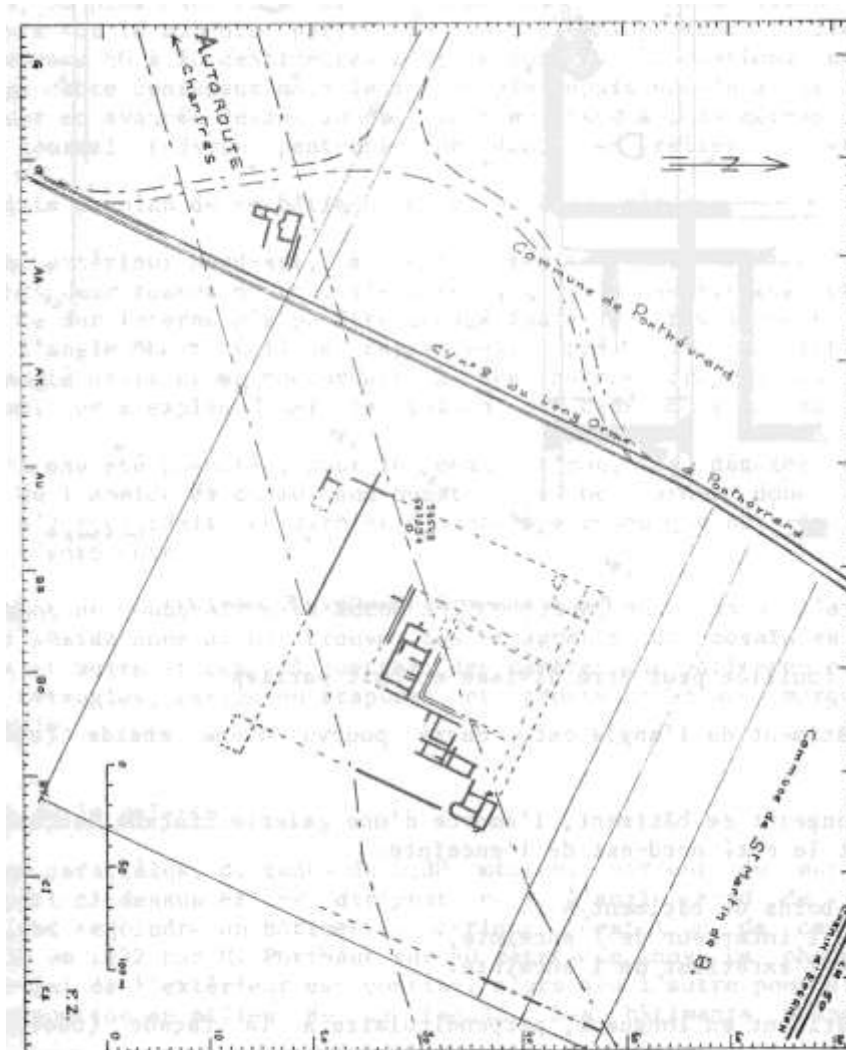
Les travaux de terrassement de l'autoroute ont, en outre, permis des constatations intéressantes et en particulier à l'extérieur de l'enceinte où nous n'avions pas eu le temps de faire des sondages.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

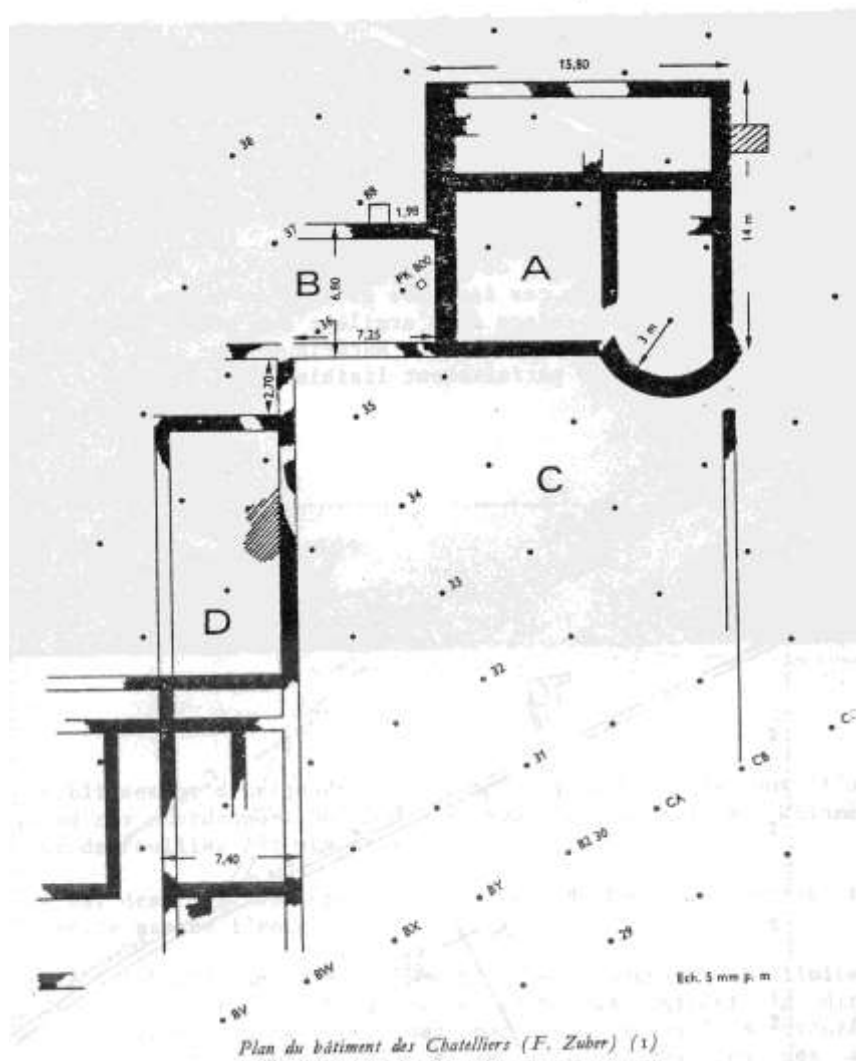
Les fouilles ont permis de dresser un plan assez précis des bâtiments qui apparaissent comme gallo-romains et n'ayant probablement pas été remaniés. Aucun indice de réutilisation médiévale n'a été trouvé dans la zone étudiée. Mais cette ruine est dans un état de destruction invraisemblable : sur la cinquantaine de

murs reconnus sur ce site trois ou quatre seulement ont conservé leurs fondations ; tous les autres sont démolis jusqu'à la dernière pierre. Cet endroit a servi de carrière, ainsi que nous l'a confirmé un ancien propriétaire, M. Porthaut, cultivateur à Ponthévrard qui, en 1922, tira lui-même les pierres des fondations d'un mur de la façade nord-est sur 80 mètres de long , 80 centimètres de large et 2 mètres de profondeur. Ce mur se terminait par une "oubliette" dont l'emplacement semble correspondre à l'abside de l'angle est . Les pierres, nous a-t-il dit, y étaient assemblées au mortier de chaux et le rang inférieur disposé en hérisson.

Toutes les maçonneries en élévation ont évidemment disparu depuis longtemps ainsi que la plupart des sols à l'intérieur des bâtiments. Pour retrouver la trace des fondations il nous fallait descendre jusqu'à l'argile en place dans laquelle on retrouvait des tranchées comblées de mortier désagrégé mêlé de tuileau, d'enduits peints et de tessons divers. La fouille du gros-œuvre a donc consisté à rechercher ces fantômes de murs et à les suivre en descendant toujours en-dessous de la surface de l'argile c'est-à-dire entre 1 et 2 mètres, mais à ce niveau le contraste entre les matériaux de démolition et l'argile encaissante est très net et parfaitement lisible.



Plan du chantier des Chatelliers (F. Zuber)



La zone fouillée peut être divisée en huit parties :

- A. Le bâtiment de l'angle est, carré pourvu d'une abside (coordonnées ; CC-36).
- B. Prolongeant ce bâtiment, l'amorce d'une galerie façade occupant probablement tout le côté nord-est de l'enceinte.
- C. Les abords du bâtiment A :
 - a. à l'intérieur de l'enceinte,
 - b. à l'extérieur de l'enceinte.
- D. Un bâtiment en longueur, perpendiculaire à la façade (coordonnées BX-33)
- E. Une double tranchée semblant indiquer une cour intérieure avec portique (coordonnées BQ-31).

F . Un bâtiment rectangulaire situé sensiblement au centre de l'enceinte (coordonnées BM-29).

G. Les murs d'enceinte.

H. Bâtiments extérieurs.

A. Bâtiment de l'angle est

C'est un bâtiment presque carré disposé à l'extrémité de la façade où il fait une légère avancée. Il est pourvu d'une abside et divisé intérieurement en quatre ou cinq pièces.

Les murs, ou plus exactement les tranchées ayant contenu leurs fondations ont été suivis sur la majeure partie de leur développement ; ils devaient avoir à ce niveau 80 à 90 centimètres d'épaisseur. Les fondations de l'abside dépassent même cette épaisseur mais le mur le plus épais semble avoir été celui faisant retour en avancée devant la galerie : sa fosse a 1,50 mètres de large. Ce volume anormal indique peut-être un décor en relief à cet endroit.

Deux points du plan de ce bâtiment n'ont pu être précisés :

1 . Le mur extérieur nord-est, à son extrémité nord, était doublé d'un autre mur. Les deux fosses ne sont distantes que de 70 centimètres et semblent parallèles. Ce mur interne n'a pu être dégagé faute de temps mais il a été recherché à l'angle ouest où il ne reparait pas. Il est probable qu'il tournait à angle droit et se raccordait à une amorce trouvée au centre du mur médian mais on s'explique mal la raison de deux murs aussi rapprochés.

2. Il n'a pas été possible, pour la même raison, de dégager entièrement la jonction de l'abside et du mur sud-ouest. Nous ne savons donc pas si le mur interne s'y raccordait, ce dernier n'ayant été connu que par le creusement du fossé de l'autoroute.

Ce bâtiment ne contenait plus aucun sol en place, mais dans l'angle ouest et près de l'abside nous avons trouvé des fragments de mosaïques à petits cubes blancs et noirs et des plaquettes de marbres de différentes couleurs taillées en triangles, carrés ou trapèzes et provenant d'une marqueterie ou mosaïque murale.

B. Extrémité de la galerie

Deux murs parallèles, distants de 5,30 mètres, partent du mur ouest du bâtiment décrit ci-dessus et se dirigent vers l'angle nord de l'enceinte, où ils semblent rejoindre un bâtiment symétrique. C'est l'un de ces murs qui a été fouillé en 1922 par M. Porthaut sur 80 mètres de long. La photo aérienne montre que celui de l'extérieur est continu, alors que l'autre pourrait comporter une interruption au milieu de la façade. Des bâtiments s'appuient sur ce dernier.

Toutes les pierres de ces deux murs ont disparu mais le mur extérieur était flanqué d'un massif de maçonnerie qui a subsisté.

C'est un cube de 88 centimètres de côté dont trois faces latérales sont intactes. La quatrième, celle qui était au contact du mur est trop dégradée pour qu'on puisse dire si ces pierres s'imbriquaient avec celles du mur, mais le fait même de cette dégradation semble l'indiquer. Nous sommes incontestablement en présence des fondations d'un socle ayant supporté un contrefort, une colonne ou une statue.

L'axe de ce massif est à 2 mètres de la tranchée de fondation du bâtiment A. Il aurait été très intéressant de savoir s'il existait d'autres socles régulièrement espacés le long de la façade, mais celle-ci est hors de l'emprise de l'autoroute et ne nous était donc pas accessible.

Nous n'avons pu recueillir d'indications sur la nature du sol de la galerie ou du sol extérieur. Les deux murs semblent avoir été moins massifs que ceux du bâtiment A, puisque leurs fondations étaient dans des tranchées ne dépassant pas 70 à 75 centimètres de largeur.

C. Les abords du bâtiment A

L'examen de la photo aérienne semble indiquer que le côté sud-est de l'enceinte comportait une clôture partant du bâtiment A et se dirigeant vers la tache claire de l'angle sud. En effet, les fouilles ont permis de retrouver un mur de clôture, dans l'axe du mur extérieur du bâtiment, mais dont l'extrémité ne commençait qu'à 2,50 mètres de l'angle où il ménageait un passage derrière l'abside. Ce mur, de 80 centimètres d'épaisseur a conservé ses pierres de fondations. Il a été retrouvé également au centre de l'autoroute, mais il n'a pu être reconnu dans le fossé sud. Ses fondations ne dépassent pas 70 centimètres de profondeur.

A l'extérieur de l'enceinte plusieurs sondages ont été effectués sans qu'il fut possible de reconnaître le sol antique. L'argile en place et la terre arable se confondent sans solution de continuité apparente ; tout au plus rencontre-t-on parfois un tessou ou un fragment de tuile, mais la terre ne présente pas cette couche foncée caractéristique des sites antiques longuement occupés.

Ce n'est que dans l'angle formé par la galerie-façade et le bâtiment A que de nombreux vestiges ont été retrouvés, mais ils étaient mêlés à des éléments de démolition (mortier, enduits peints en bleu, etc.) sans stratification.

Le long du mur sud-est du bâtiment A, un curieux sol en place a pourtant été retrouvé. C'est une dalle de mortier rose de 2 mètres sur 1,22 mètre bordant par son petit côté la tranchée de fondation du mur. La surface de cette dalle est marquée par des stries régulières destinées, semble-t-il à la rendre antidérapante. Elle est bordée au sud par un petit muret de pierres montées à l'argile épais de 43 centimètres, et conservé sur une vingtaine de centimètres de haut. Les deux autres côtés affleuraient l'argile en place sans présenter de trace de muret, mais les bords de la dalle se relèvent verticalement par endroits sur 1 ou 2 centimètres, comme s'il y avait eu des parois verticales formant une sorte de bassin. Cependant la face du muret conservé n'était pas revêtue d'un enduit d'étanchéité.

Le niveau de cette dalle ne peut être comparé à celui de l'intérieur du bâtiment, puisque nous ne connaissons pas ce dernier, mais est à un mètre en-dessous du sol à mosaïques du secteur D.

Dans la zone située derrière le bâtiment A et comprise entre le mur d'enceinte et le bâtiment D de nombreux sondages ont été effectués et deux carrés de 5 mètres entièrement fouillés jusqu'à l'argile en place.

L'une de ces fouilles, effectuée dans le carré BY-34, permet de résumer ainsi la stratigraphie :

Le sous-sol de ce plateau est constitué de sable de Fontainebleau surmonté d'une couche d'argile épaisse d'environ 6 mètres dans les environs des Châtelliers. Argile plastique grise à la base, elle est colorée en ocre-rouge près de la surface. C'est dans cette couche que s'enfoncent les fondations des murs. Le sol antique est directement sur l'argile, sans interposition d'humus ou de terre végétale. A certains endroits, on constate un apport de sable blanc à surface irrégulière ; c'est le cas, notamment, dans la partie nord de ce carré BY-34 où l'argile est à -70 cm et recouverte d'environ 20 cm de sable mêlé de nombreux tessons de poteries et de débris d'objets en verre attestant l'antiquité de ce niveau. Mais cette couche devient rapidement insignifiante vers le sud du carré, une couche de tegulae brisée le recouvrant, prise elle-même sous les restes d'un pan de mur couché d'une seule pièce traversant tout le carré et réapparaissant dans le carré voisin BZ-33. La tranchée ayant contenu les fondations de ce mur a été retrouvée dans l'angle nord-ouest du carré : c'est le mur du bâtiment D. Il s'est couché d'une seule pièce et les pierres sont encore liées par le mortier de chaux, aussi avons-nous cru longtemps qu'il s'agissait d'un hérisson établi au-dessus de la couche de tuiles et indiquant une reconstruction mais, après dégagement complet, cette hypothèse dût être écartée, de l'enduit peint ayant été retrouvé adhérent à la face inférieure de la maçonnerie. Ce mur s'étend à plus de 5 m de ses fondations et il faut admettre qu'il avait au moins cette hauteur lorsqu'il était debout.

Bien que le matériel céramique recueilli soit assez abondant, la couleur du sol antique ne donne pas l'impression d'une occupation prolongée. Son niveau est à environ 35 cm au-dessous du sol à mosaïques de l'intérieur du bâtiment.

Parmi les objets recueillis dans ce secteur il faut noter :

- une monnaie d'argent de Tibère, percée d'un trou de suspension ;
- une feuille d'olivier en cuivre ;
- une petite poterie de 15 centimètres de haut à fond pointu.

Bâtiment D

Les légers reliefs du sol du champ sont plus marqués aux deux extrémités de la galerie et le point culminant est la jonction de la galerie et du bâtiment D. A cet endroit, la prospection de surface avait donné quelques cubes de mosaïque blancs et du mortier rose remonté par les labours récents. C'est là, (BX-34) que nous avons retrouvé les seuls fragments de mosaïque encore en place. Comme il fallait s'y

attendre, ces sols ont été très dégradés et, sur une surface d'environ 2 mètres carrés de béton rose, il ne subsistait que trois petits assemblages d'une vingtaine de cubes blancs chacun. Plusieurs kilos de tesselles ont été recueillis à la surface du béton ou dans la terre, prouvant que toute la dalle était recouverte de cette mosaïque entièrement blanche. Les cubes ont en moyenne 15 millimètres de côté et sont nettement plus gros que ceux de plusieurs couleurs recueillis en d'autres points du site. Ils sont taillés dans un calcaire blanchâtre renfermant quelques petites coquilles fossiles. L'alignement des cubes dans les fragments en place avait la même orientation que les murs du bâtiment. Ils étaient scellés sur le béton rose par une mince couche de chaux blanche et fine. Le béton rose, épais de 3 à 4 cm, reposait lui-même sur une couche d'égale épaisseur de mortier sans brique pilée, le tout étant directement sur l'argile en place. Un fragment de bol sigillé (n° 9) a été recueilli à ce niveau, ainsi que du verre à vitre.

La fouille a été poursuivie vers la galerie (carré BX 35) et a donné la stratigraphie suivante, visible en coupe sur la photo (on voit également l'emplacement de la dalle de mosaïque protégée par une feuille de plastique, vue prise du nord).

A -26 centimètres sol damé avec zones rubéfiées et probablement trois emplacements de foyers, et à -43 centimètres dalle de mauvais béton blanchâtre correspondant vraisemblablement à la couche inférieure du support de la mosaïque.

A la surface de cette dalle ont été recueillis des fragments de sigillées dont un morceau du bol n° 9 portant un graffito, des restes d'objets de verre, ainsi que cinq jetons de jeu en os et un fragment de cuillère à fard. Plusieurs débris de verre à vitre ont été trouvés à ce niveau dont des échantillons ont été confiés à Mme Vassas pour étude chimique.

Seul, l'angle sud-ouest de ce carré était riche en cubes de mosaïque, alors que des fragments de briques adhérant à la surface de la dalle peuvent provenir d'un dallage s'étendant jusqu'au mur nord.

Vers le sud, le plan du bâtiment a été reconnu par une série de sondages à la main, dans toute la partie en surélévation où des sols en place auraient pu subsister, mais ces sondages n'ont permis de retrouver que des fosses des fondations. Le prolongement de ces murs a ensuite été recherché par des tranchées creusées à la machine, et les fossés de l'autoroute en ont complété le plan.

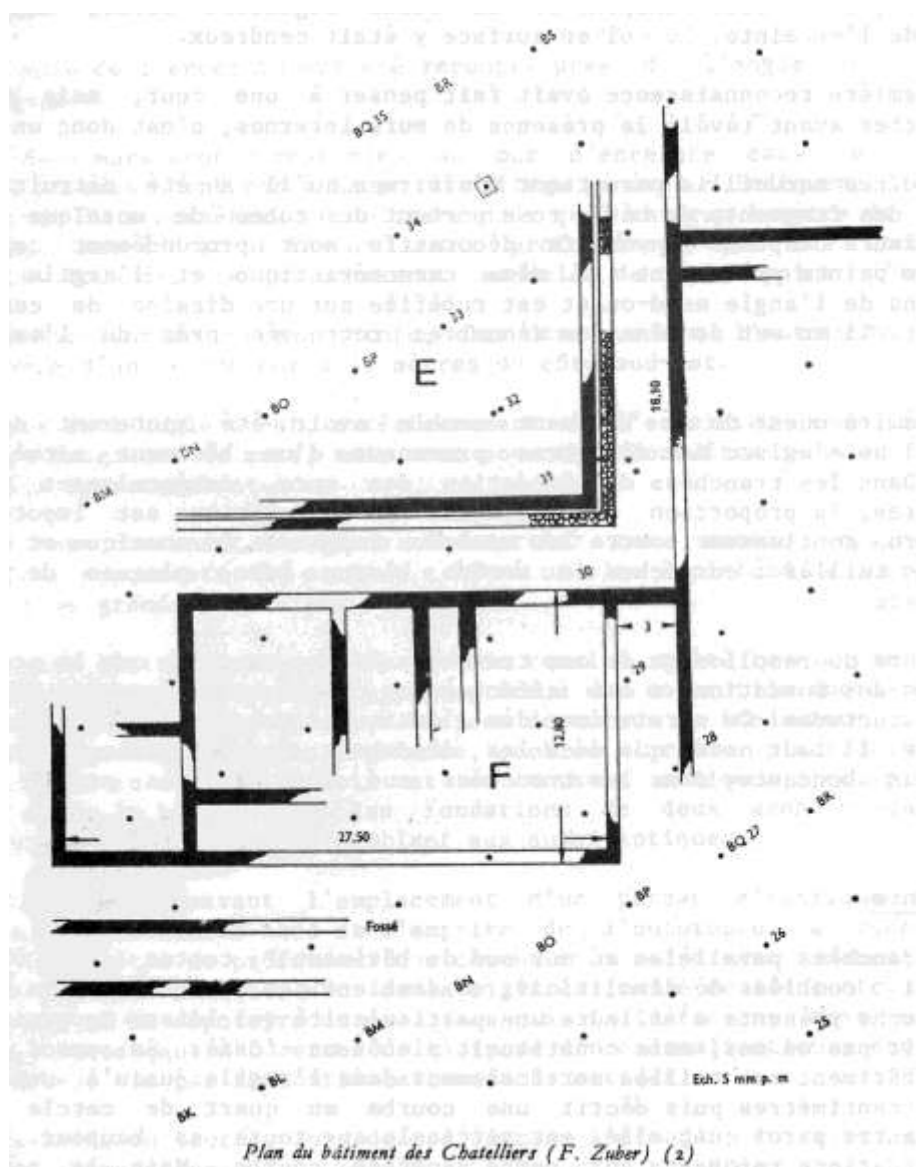


Détail des Châtelliers (cliché P. Zober)

Bâtiment E

La photo aérienne montre en E une zone foncée semblant dépourvue de bâtiments et les observations effectuées dans la coupe de la tranchée longeant la limite d'emprise confirment cette absence de substructions, si ce n'est deux murs parallèles disposés en angle encadrant une aire dont la stratigraphie est la même sur toute la longueur de la diagonale : entre 50 et 60 centimètres de profondeur, une couche de mortier pauvre en chaux, dont le sable est presque pur dans la partie haute (sable de Lozère caractéristique des constructions de l'époque gallo-romaine dans la région). Quelques petites pierres renforcent cette couche. L'épaisseur constante et l'homogénéité de nature sur plus de 18 mètres de coupe observée ne peuvent correspondre à des gravats de démolition; il s'agit évidemment d'un sol antique ininterrompu dans toute l'étendue de l'aire, sauf au pied des murs où ils laissent un espace de 1 ou 2 mètres.

Les deux murs parallèles ont une épaisseur de 70 centimètres et sont séparés par un espace de 35 centimètres d'argile en place.



Le mur intérieur n'est représenté que par la tranchée ayant contenu ses fondations, alors que celui de l'extérieur a conservé ses pierres sur une grande partie de son développement. Il est d'une technique peu soignée, à éléments de grosses dimensions et semble pratiquement dépourvu de mortier.

Cette grande surface bétonnée circonscrite d'un double mur semble être une cour ou un forum entouré d'un portique.

Dans l'épaisseur de 3 mètres compris entre le mur double et les bâtiments ouest et sud, nous n'avons pas retrouvé de sol en place. La galerie aurait donc été à sol de terre battue, ou bien le béton ou le dallage se trouvait à un niveau supérieur à celui de la cour et les labours l'auraient détruit.

Bâtiment F

Ce bâtiment rectangulaire est visible sur la photo aérienne comme une tache claire, de couleur homogène et de forme régulière située sensiblement au centre de l'enceinte. Le sol en surface y était cendreuse.

Une première reconnaissance avait fait penser à une cour, mais la suite des recherches ayant révélé la présence de murs internes, c'est donc un bâtiment.

Les indices recueillis permettent d'affirmer qu'il a été détruit par un incendie : des fragments de béton rose portant des cubes de mosaïque de plusieurs couleurs disposés en motifs décoratifs sont profondément calcinés ; des enduits peints présentent la même caractéristique et l'argile du sol, aux environs de l'angle nord-ouest est rubéfiée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Il en est de même des décombres retrouvés près de l'angle sud - ouest.

L'extrémité ouest de ce bâtiment semble avoir été richement décoré (à moins qu'il ne s'agisse de décombres provenant d'un bâtiment situé plus à l'ouest). Dans les tranchées de fondation des murs, intégralement vidés de leurs pierres, la proportion de décombres de démolition est importante et ces décombres contiennent, outre les nombreux fragments de mosaïque et d'enduits, des marbres taillés : corniches de marbre blanc, écus, plaques de couleurs diverses, etc.

La nature du remplissage de ces tranchées laisse supposer que le prélèvement des pierres des fondations a été effectué en même temps que la démolition des superstructures. Ce serait donc dès l'Antiquité que ce site aurait servi de carrière. Il faut noter que dans les décombres de ce secteur les tuiles étaient plus abondantes dans les tranchées sud que dans la partie touchant au portique.

G. L'enceinte

Deux tranchées parallèles au mur sud du bâtiment F, toutes deux vides de pierres et comblées de démolitions, ne semblent pas appartenir à ce bâtiment. La plus proche présente d'ailleurs une particularité qui laisse supposer qu'elle ne contenait pas un mur, mais constituait plutôt un fossé. Sa paroi la plus proche du bâtiment est taillée verticalement dans l'argile jusqu'à une profondeur de 70 centimètres puis décrit une courbe en quart de cercle jusqu'au pied de l'autre paroi qui, elle, est verticale sur toute sa hauteur. On voit mal des fondations reposant sur

cette surface courbe. Mais le remplissage est en tous points comparables à celui des autres tranchées et nous n'avons pas retrouvé au fond la couche d'humus ou de limon qui se forme ordinairement dans les fossés.

L'autre tranchée est celle d'un mur normal et, à son extrémité ouest, nous avons retrouvé les fondations d'un retour vers le sud qui est l'un des très rares cas de fondations subsistant sur ce site.

A l'ouest de ce retour, une tranchée a mis au jour, sur 9 mètres de long (parallèlement à la limite d'emprise) un sol de marne blanche formant une couche d'environ 10 à 15 centimètres d'épaisseur sous 70 centimètres de terre arable. Sur cette couche, et sur pratiquement toute la longueur reconnue, il a été trouvé un lit de charbon de bois atteignant par endroits 1 centimètre d'épaisseur.

Le sondage, poursuivi jusqu'à l'angle de l'enceinte, ne rencontre plus ensuite que de la terre sur l'argile, interrompue seulement par deux petites tranchées.

Les murs de l'enceinte ont été recoupés près de l'angle qui a été lui-même dégagé.

Ces deux murs sont comparables au mur d'enceinte est. Les tranchées dont les pierres n'ont pas échappé au pillage général indiquent des fondations épaisses de 70 centimètres et ne descendant qu'à environ 1 mètre de la surface actuelle, c'est-à-dire nettement moins profondément que les fondations des bâtiments. Tous deux se prolongeaient au-delà de leur point d'intersection.

A l'extérieur de cette enceinte, les travaux de l'autoroute ont montré l'existence d'un second mur à 70 mètres du côté sud-est.

Au sud de l'angle ouest, extérieurement à l'enceinte, nous avons dégagé plusieurs fragments de murs, mais sans pouvoir reconnaître le plan du bâtiment auquel ils appartenaient.

Une fosse contenant des blocs de mortier rose semble indiquer qu'il y avait là un hypocauste. Ce secteur a livré un clou à plafond à tête en forme de T de très grande dimension.

Un autre bâtiment, au nord de la voie romaine, a été révélé par les travaux. Le plan était visible après scrappage grâce à une coloration anormale de l'argile, mais il semble que ces murs étaient dépourvus de fondations à proprement parler. Une grande fosse rectangulaire, comblée d'argile plastique grise rapportée, riche en charbon de bois et en tessons antiques, occupait l'espace compris entre le bâtiment et les fondations de deux gros murs parallèles ayant conservé leurs pierres semblant eux aussi antiques.

L'E.D.F. en préparant l'emplacement d'un poteau électrique au bord de la route, sur la limite nord de l'emprise de l'autoroute, a rencontré entre 1,50 et 1,80 mètre de profondeur une couche très noire avec ossements et fragments de poteries antiques dont de la sigillée (mufle de lion, etc.) . Il semble qu'il y ait là un dépotoir ou une fosse à incinération, mais une tranchée profonde, commençant à 2 mètres de là

(pose d'une canalisation d'eau traversant l'autoroute), n'a pas rencontré cette couche antique.

Nous avons vu tout au long de ces lignes l'étendue du site et le grand nombre et l'importance des bâtiments que cet ensemble pouvait comprendre.

Il est certes très regrettable que l'on ait disposé de si peu de temps pour explorer ces vestiges et mieux les comprendre, encore que la tâche ait été singulièrement compliquée par l'état de grand délabrement, pour ne pas dire de destruction systématique, de ce qui a été reconnu jusqu'à maintenant.

Une énigme cependant subsistera encore tant que de nouveaux travaux n'auront pas levé un coin du voile qui recouvre les Castilles. Il reste à savoir quelle pouvait être la destination de tous ces bâtiments. La présence de mosaïques, de marbres de décoration dont on a dénombré plus d'une dizaine de coloris différents; de quelques éléments de sculptures, dénote une construction riche. Ce pouvait être une grande villa, demeure d'un puissant personnage local, station routière, non fortifiée comme le supposait A. Grenier à la suite de Dutilleux, mais au contraire entourée sur trois côtés d'un mur de clôture peu solide et s'ouvrant vers le carrefour par une monumentale façade. Cette façade, plutôt qu'une forteresse, évoque un lieu public, un genre de supermarché de l'époque comportant, entre autres, des salles de jeux, comme semble l'indiquer la présence de jetons. Ceux-ci, comme tout le matériel trouvé sur ce site, feront l'objet d'une étude ultérieure.

Cette étude, et en particulier celle des tessons de poteries, nous permettra certainement d'avancer des dates plus précises, mais dès maintenant nous pouvons affirmer que les vestiges retrouvés au cours de ce sauvetage, remontent à l'époque gallo-romaine, les mosaïques et les marqueteries de marbre indiquant probablement le II^e siècle. Rien, pour l'instant, ne nous autorise à dater la destruction de ces bâtiments dont l'un a certainement été incendié. Mais cela se passait bien avant Blanche de Castille, et si la Dame Blanche eût un château dans la région, nous n'en avons retrouvé aucune trace aux Castilles de Ponthévrard.

F . ZUBER

(Ce texte est paru dans le tome 34, Mémoires et Documents (1971-1976) édité en 1977 par la Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline)



ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE L'OUYE

L'Ouye du XIXe siècle à nos jours

par A. GARRIOT

LA BULLE PAPALE DU FERMIER DE L'OUYE

Notre histoire débute en l'année 1811. Cette année-là, Lambert (le créateur de la foire du même nom appelée ensuite Ventôse), vu son grand âge, après avoir cédé son relais de Poste (qui fut le premier installé à Dourdan), revint à la terre. Il avait longtemps vendu du drap et désireux de changer de métier, il acquit un troupeau de "bêtes à laine" et demanda un cantonnement pour son bétail. A la tête des cultivateurs de la ville, il s'opposa énergiquement aux prétentions du fermier Dassonvilliers de l'Ouye qui se disait héritier des moines de Grandmont ainsi que des sœurs bénédictines. Ce prétendant n'hésita pas alors à faire paître son troupeau sur le territoire de Saint-Germain (terrains appartenant à la fabrique de l'église de Dourdan), et alla jusqu'à évoquer une ancienne bulle papale afin de fonder ses droits.

UNE VENTE DE BOIS DOMANIAL SOUS LA RESTAURATION*

En exécution de la loi du 25 mars 1817 et de l'ordonnance du Roi du 10 décembre suivant, il fut procédé en 1821, dans le département de Seine-et-Oise, à la vente par adjudication publique de bois appartenant à la Caisse d'Amortissement.

Une adjudication fut annoncée, en particulier, pour le samedi 1er septembre 1821 à Rambouillet. Cette vente comprenait comme article unique, le bois taillis dit de l'Ouïe, situé commune des Granges-le-Roi, canton sud de Dourdan : "confrontant au Nord aux bois de l'Apanage de S.A.S. Monseigneur le Duc d'Orléans" (c'est à dire ce qui est aujourd'hui la forêt domaniale de l'Ouye) ainsi que de diverses terres communales ou privées et à des bois particuliers.

Ce bois comprenant 164 ha 15 a fut estimé par procès-verbaux des 20 septembre 1819 et 31 mai 1821, à près de 172.000 francs (exactement 171.889,78 francs) en sol et superficie, déduction faite des frais de garde.

La vente était prévue en 7 lots qui furent adjugés successivement et provisoirement à M. Antoine Perrault, Trésorier des Gardes du Corps du Roi, demeurant à Paris, 50, rue du Mont-Blanc, lequel devint adjudicataire définitif de la totalité, aussitôt après, pour la somme de 214.000 francs.

Les frais d'enregistrement se montaient à 4.344 francs.

* Cet article que M. Granger a écrit le 14 avril 1926 est paru dans "Recherches et Publications des documents relatifs à la vie économique à la Révolution" (lie fascicule - 1922-1927)

L'Etat, ou plutôt, la Caisse d'Amortissement firent-ils une bonne opération ? Il est permis d'en douter. En effet, dès 1827, M. Perrault refusa 500.000 francs de la propriété, il est vrai qu'en 1844, il n'en demandait plus que 400.000 francs.

Le bois fut alors acquis par un certain M. Duquenot auquel il revint à 417.000 francs. Or, dès 1846, ce dernier offrit de le revendre à la Liste civile pour 420.000 francs.

Depuis l'avènement de Louis Philippe 1er en 1830, comme roi des Français, la forêt de Dourdan, comprenant les massifs dits de Saint-Arnould et de l'Ouïe, d'une superficie de 1.400 ha et qui faisait partie, lors de la Restauration, de l'apanage du Duc d'Orléans, était devenue forêt de la Liste civile.

Quant aux bois de l'Ouïe, aliénés en 1821 et qu'il ne faut pas confondre avec la forêt de l'Ouïe, ils n'étaient autres que ceux qui avaient été donnés par Louis le Jeune aux religieux de Grandmont, après la naissance de son fils Philippe Auguste, donation confirmée par le roi Saint-Louis.

Il y avait donc cinq siècles que ces bois, qui coupent en deux la forêt de l'Ouïe, en avaient été distraits, lorsqu'au moment de la Révolution française, ils furent repris par l'Etat, en même temps que les bois d'apanage des d'Orléans et réunis ensemble comme bois domaniaux, sous la République et sous l'Empire, mais pas pour longtemps, puisque dès 1821, comme on l'a vu, le Gouvernement de la Restauration les avaient aliénés ; or c'était au gouvernement suivant qu'on offrait de les acquérir à nouveau. L'affaire n'eut pas de suite, la Liste civile manquant des fonds nécessaires à cette acquisition, pourtant désirable. Ce fut semble-t-il l'unique raison de la non réussite d'une opération qui, à 25 ans de distance, aurait fait racheter par Louis Philippe, sensiblement pour un prix double, des bois vendus par Louis XVIII.

Une proposition d'échange faite par M. Duquenot, qui semblait tenir décidément à ce que ces bois revinssent à la Liste civile n'aboutit pas d'avantage avant la chute de la monarchie de juillet, époque à laquelle la forêt de Dourdan fit à nouveau retour à l'Etat, les bois de l'Ouïe en étant toujours séparés.

L'OUIE AU XXe SIECLE



Fonds A. GARRIOT

Nous voici maintenant en notre XXe siècle. Dans le journal local qui se nommait tout simplement "Le Courrier de Dourdan", daté du dimanche 2 juin 1902, l'on peut lire l'annonce suivante :

"A vendre le château de l'Ouïe par Dourdan, contenance 245 hectares, terres et bois d'un seul tenant, chasse très giboyeuse, entourée par la forêt de l'Etat, ferme et bois d'un bon rapport. S'adresser au propriétaire, Monsieur Berenger, 35, rue Saint-James, Neuilly".

Nous ne savons pas ce qu'il advint de cette annonce, toujours est-il qu'en 1907, Madame Ventenat née Gratiot habitait à l'Ouye avec son mari, qui, de son côté, était propriétaire du Casino de Vineux. Malheureusement pour l'abbaye, son style monastique avec ses salles voûtées impressionnait Mme Ventenat, qui, de plus était frileuse. Ce lieu réservé jadis au culte fut transformé en une habitation moderne après des aménagements "baroques" et de mauvais goût. On obstrua les ouvertures de la salle capitulaire, les colonnettes disparurent derrière un mur. Elle fit ensuite aménager un double plafond sous les voûtes et poser un parquet sur les dalles.

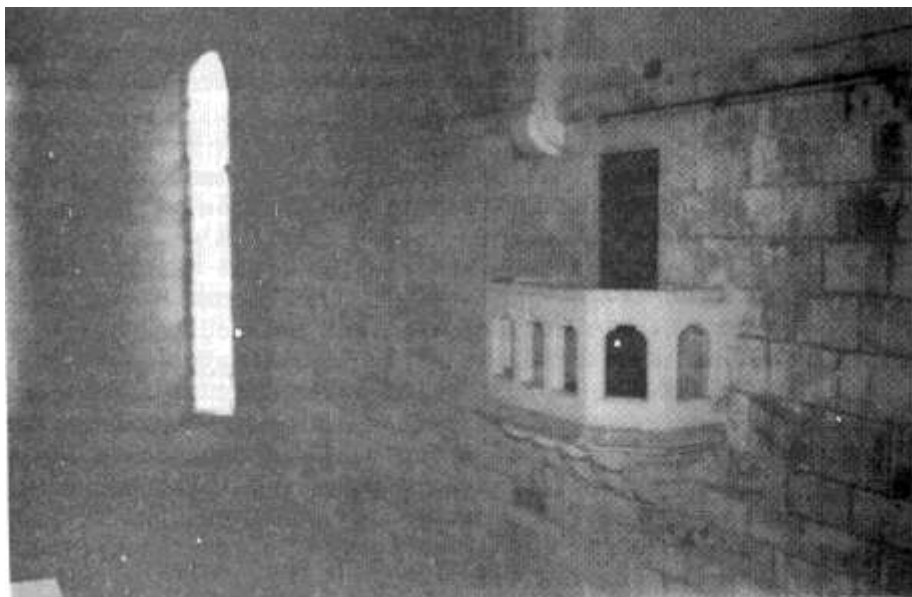
En 1906-1907, M. Duvoir, horloger-bijoutier à Dourdan se rendait régulièrement à l'Ouye afin de remonter les pendules moyennant quinze francs par an. Son fils André, bien jeune à cette époque, l'accompagnait par des chemins de terre peu praticables.

Un nouveau propriétaire allait bientôt s'installer à l'Ouye, M. Parmentier, gérant d'immeubles à Paris, qui, épris d'art et recherchant le calme, prit possession des lieux en compagnie de sa femme et de sa mère en 1908. C'est à lui que l'on doit le sauvetage de la chapelle malgré qu'il en fit transformer la partie ouest en habitation pour sa mère. Cette femme était impotente et chaque vendredi, à 7 heures du matin, par tous les temps, même les plus exécrables et suivant un chemin de terre mal entretenu, le curé de Dourdan lui apportait la communion. M. Parmentier, habillé, un flambeau à la main, l'accueillait et l'escortait jusqu'au chevet de sa mère.

En ce temps, il recevait chaque lundi de Pentecôte le patronage de la Trinité. Il offrait ainsi à tous ces jeunes un repas ainsi qu'une agréable journée à la campagne. Cette invitation n'a rien d'étonnante puisque M. Parmentier résidait au 11, rue Blanche à Paris dans le XIe arrondissement pendant l'hiver.

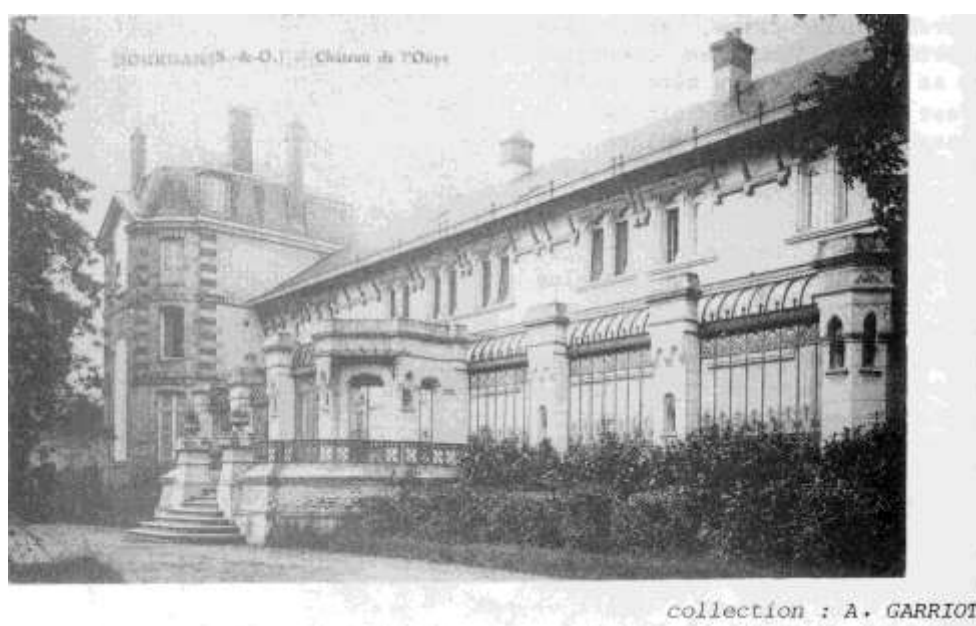


*Reproduction d'une peinture de M. G. Tessier
publiée avec l'aimable autorisation des
Soeurs Ursulines. Photo : J. LOUVET*



Durant les travaux et restaurations, le propriétaire des lieux visitait le chantier et orientait la tâche des ouvriers avec un goût très averti des exigences de l'art. Ces ouvriers étaient italiens et avaient été requis pour six mois... Ils restèrent durant trois années à l'Ouye, tant et si bien que la fortune de M. Parmentier fondit comme neige au soleil.

La "Tribune de l'Abbesse", ouverte par Mme Du Portal, obstruée par Mme Ventenat fut dégagée. On alla de découverte en découverte, le dallage de la salle capitulaire avait été réhaussé, la colonne n'apparut qu'au deux-tiers de sa hauteur totale. Ce jour-là, les colonnettes ainsi que la fenêtrées romanes encadrant la porte reprirent leur antique aspect. M. André Duvoir se souvient encore de l'appel émerveillé que lui lança M. Parmentier : "Viens-voir !".





Le bienfaiteur de l'abbaye ne put cependant réaliser tous ses désirs. Il dut renoncer à faire restaurer le cloître et à démolir la terrasse, vaste "jardin d'hiver". La véranda qui la protégeait, fut démontée et remontée à l'Auberge du Château à Dourdan par M. Baubion afin de servir en partie de salle des fêtes.

Quand il ne surveillait pas les travaux, il lui arrivait de jouer du violon dans la chapelle en compagnie de sa femme, tous deux étant épris de musique.

1914-1918, PREMIERE GUERRE MONDIALE

Durant cette première Guerre mondiale l'Ouye fit office d'hôpital militaire pour soldats français convalescents comme en font foi des photographies et cartes postales qui existent paraît-il. Je regrette de ne pouvoir vous les présenter car je ne les possède pas. Ces soldats provenaient de l'Hôpital de Passy dont le directeur n'était autre que M. Dassay, oncle de M. Parmentier.

C'est à cette même époque que fut percée la porte de la chapelle donnant sur le parc, on y pénétrait jadis par l'intérieur. Il existe encore de nos jours un accès situé à gauche de l'entrée principale de la ferme, de style roman, c'est l'ancienne porte des Moines.

Le garde-chasse de l'Ouye du nom de Laurent succéda en 1914 à M. Billard. Ce dernier conserva son poste jusqu'en 1926. Sa fille, Rosette, fut couronnée rosière le dimanche 23 mai de cette même année aux Granges-le-Roi. Durant l'hiver, c'est Mme Laurent qui détenait les clés de l'abbaye et qui en était ainsi la gardienne en l'absence de M. Parmentier qui vivait durant cette mauvaise saison à Paris.

Les fermiers se succédèrent également : MM. Nivet, Police, Legrand puis son fils Octave, Demai et Parent prirent successivement en mains l'exploitation.

C'est en 1923 que M. Parmentier fit visiter un des souterrains de l'Ouye à son ami André Duvoir. Qu'advint-il de cette promenade en sous-sol, patience, vous le saurez bientôt.

Dix ans plus tard, Mme Parmentier décéda à 62 ans et la mère de M. Parmentier disparut également par la suite.



1939-1945 - L'EPOQUE TROUBLEES

Si le précédent conflit n'avait pas inquiété les résidents de l'Ouye, il n'en fut pas de même au cours de cette présente période.

Lors de la première année d'hostilité, l'exode amena à Dourdan et plus précisément à l'Ouye, la Société Aron Frères et Compagnie, accompagnée de son personnel et de son stock de tissu. Son siège était situé à Nancy. M. Parmentier loua pour 12.000 F par an une grande partie de sa demeure et ce, pendant la durée de la guerre. L'acte fut signé les 1er et 2 octobre 1939 chez Me Jean Chanson, notaire à Dourdan. L'on entreposa une partie du stock de tissu à l'Ouye et l'autre chez M. Boissay F. qui était négociant en vins au 33, rue Saint-Pierre à Dourdan.

M. Parmentier, qui avait perdu quelques années auparavant sa femme puis sa mère se réfugia dans la prière et la méditation. Ce bienfaiteur de l'Ouye aimait se vêtir d'une bure (photo ci-dessous) et se recueillait longuement dans la chapelle. En dehors de son jardinier, M. Deruyter ainsi que du personnel de service, il lui restait son fidèle "parrain de guerre", André Duvoir, qui venait lui rendre de nombreuses visites. M. Parmentier décéda en 1941.

A la suite de ce décès, deux années passèrent sans trop de problèmes malgré l'occupation de la région par les Allemands. C'est le lundi 23 août 1943 qu'eut lieu à 3 heures du matin un parachutage d'armes. MM. Valton, Dovilliers, Boissay, Thouvenot

et les frères Denichert furent présents au rendez-vous. Ces résistants recueillirent ainsi 44 mitraillettes, 6 revolvers, une centaine de grenades ainsi que des munitions et des explosifs qu'ils s'empressèrent de cacher dans le souterrain de l'abbaye. Il semble qu'une distribution hâtive de la toile des parachutes effectuée à Dourdan au cours des jours qui suivirent, fut l'une des causes des arrestations dont il va être question. Mme Viot bénéficia de cette distribution et transforma cette toile de soie en chemise (photo page suivante).



Fonds A. GARRIOT

C'est le mercredi 1er septembre 1943, vers 6 h 30 du matin, que la ' Gestapo cerna la propriété de l'Ouye. Elle arrêta tout d'abord M. Valton qui fut transporté, ficelé sur le capot d'une de leur voiture, jusqu'à la Kommandantur de Dourdan afin d'y être interrogé. Le reste du personnel présent à la ferme et à l'abbaye fut également arrêté par une quinzaine d'hommes en civil, armés de mitraillettes. Deux employés purent échapper à la Gestapo (heureusement pour eux, car ils étaient réfractaires), il s'agit de M. Dagnet M. qui se cacha derrière une balle de paille se trouvant dans la porcherie se sauva par une porte de sortie qui n'était pas surveillée et regagna son domicile, rue de l'Abreuvoir à Dourdan. Le deuxième, M. Chevallier G. qui binait au-dehors de la ferme depuis 4 heures du matin, fut prévenu que des arrestations étaient en cours à l'Ouye et put ainsi se sauver. Il traversa les bois et se réfugia chez un fermier de Corbreuse, M. Lenormand.



Pendant ce temps, le personnel était aligné le long d'un mur et chacun dut subir un interrogatoire où les coups ne furent pas ménagés, le canon de la mitraillette étant braqué dans le dos du prisonnier.

L'opération avait été bien menée par la police allemande puisque 4 résistants étaient tombés en leurs mains et en particulier leur chef : M. Valton, qui, comme nous l'avons vu avait été transporté sans ménagements à Dourdan. La Gestapo voulant anéantir ce réseau, elle alla jusqu'à contraindre M. Trouvé R. de la mener jusqu'au domicile d'un autre résistant, M. Maillot qui n'était pas chez lui. Sa femme fut arrêtée et sans qu'elle eut le temps de s'habiller, les Allemands l'amènèrent en chemise de nuit longue jusqu'à l'Ouye. Tous furent malgré tout relâchés, y compris le chef de réseau M. Valton qui regagna son domicile au 6, rue Geoffroy. La liberté fut de courte durée pour lui car le même jour, à 16 heures, la Gestapo l'arrêta à nouveau, l'interrogea, l'emmena brutalement à la Kommandantur locale, puis à Paris. Il fut ensuite dirigé vers le camp de concentration de Buchenwald, d'où il ne sortit qu'à la libération. Un autre résistant, M. Denchert F. qui était présent lors du parachutage d'armes ne fut arrêté que le 15 juillet 1944 à son domicile au 27, rue Saint-Pierre. Faute de preuves, la Gestapo le relâcha cinq jours plus tard. Inutile de vous dire que toutes les armes et les munitions furent saisies. Quant au stock de tissu, cinq jeunes soldats allemands le gardèrent quelque temps, puis il fut emmené. Pendant leur séjour à l'Ouye, ces gardes prirent leurs repas quelque peu améliorés en commun avec les ouvriers de la ferme. Cela sauva d'ailleurs l'un d'eux, M. Dagnet. En effet, quelques jours après le départ des occupants de l'Ouye, il contemplait avec un large sourire de satisfaction les dégâts causés en gare de Dourdan à du matériel ennemi du fait d'un bombardement allié. M. Dagnet fut interpellé par un jeune soldat allemand. Heureusement pour lui, ses camarades le reconnurent et se souvinrent du bon vin bu lors de leur séjour à l'Ouye. Il n'y eut pas de suite.

Si le stock de tissu conservé à l'Ouye fut confisqué, celui qui était détenu par M. Boissay, n'ayant pas été découvert par l'occupant, put être récupéré à la Libération par son propriétaire. En 1943, une autre aventure arriva à deux ouvriers de la ferme. M. Chevallier G. binait lorsque son attention fut alertée par des coups de sifflets provenant des bois tout proches. Intrigué, il s'approcha du lieu d'où provenaient ces signaux et quelle ne fut pas sa surprise de découvrir deux parachutistes américains. Il essaya bien de discuter avec eux mais ils ne se comprirent pas. M. Chevallier alla chercher aussitôt le neveu de M. Keulin qui parlait couramment l'anglais. Ces deux parachutistes expliquèrent alors qu'ils se trouvaient là depuis la veille après qu'ils se soient égarés dans les bois. De plus, ils n'avaient rien mangé et devaient rejoindre le groupe de résistants de Ponthévrard. Ils purent enfin se restaurer et une heure plus tard, ces deux américains partirent en ayant pris soin de demander la direction à suivre. Deux ans plus tard, les troupes alliées libérèrent la région et organisèrent entre autres, un bal à l'Ouye auquel les Dourdannaises furent conviées.

ACQUISITION DE L'OUYE PAR LE SURSULINES

La guerre étant terminée, il devint urgent de vendre l'Ouye et si possible à des religieux car tel était le vieux rêve et le souhait de M. Parmentier. En 1946, les Ursulines devinrent propriétaires de ce lieu. Ces Sœurs Ursulines sont des religieuses issues de l'Ordre de Saint-Ursule fondé en 1535 par Sainte Angèle de Mérici. C'est un ordre d'union romaine. Leur couvent d'Orléans ayant été détruit par un incendie et par suite de dommages de guerre causés à leur maison de Dunkerque en avril 1945, les religieuses s'installèrent à l'abbaye de l'Ouye pour leur retraite, le recueillement et le repos des Sœurs de l'enseignement. Durant les premières années, elles furent présentes hiver comme été, rétribuèrent un jardinier et achetèrent un cheval à M. Poulain qui résidait aux Granges-le-Roi. En souvenir de son ancien propriétaire, il fut décidé qu'il porterait son nom.



Collection A. GARRIOT

Par la suite, les Sœurs firent effectuer divers travaux ; l'autel de chapelle reposait sur des piliers carrés et son architecture était peu propice au culte (carte postale de la page précédente), il fut transformé. L'ancienne table servit par la suite de linteau de cheminée dans un garage aménagé en habitation comme autrefois. Le nouvel autel en roche dure de Saint-Maximien fut commandé le 4 avril 1970 à l'Entreprise Reversé de Dourdan qui débuta les travaux. Derrière cet autel, l'on pratiqua une ouverture dans le mur de la chapelle pour y encastrer un tabernacle dans lequel furent enfermés les objets du culte.

En 1978, la même entreprise, lors du décapage d'un mur d'une petite salle voûtée qui devait être une sacristie, mis à jour une ancienne porte murée dans laquelle avait été scellé un coffre-fort vide. L'ensemble fut dégagé et permit de découvrir un court passage fort ancien permettant d'accéder à la chapelle.

Chaque année, les Ursulines mettent généreusement leurs bâtiments à la disposition de la paroisse, à l'occasion de recollections, séminaires, journées de malades et handicapés. Pendant les vacances scolaires, des enfants (garçons et filles) sont reçus à l'abbaye ainsi que des scouts, louveteaux et jeannettes. Chaque 15 août, a lieu le traditionnel pèlerinage. Voici comment j'ai vécu celui de cette année dont le thème choisi s'appuyait sur les mystères du Rosaire.

Une trentaine de pèlerins s'étaient donné rendez-vous à l'église Saint-Germain de Dourdan. Le groupe se mit en marche et une première halte eut lieu à l'emplacement de la Croix Saint-Jacques où M. Carlier nous fit un bref historique des pèlerins de Compostelle. Une Sœur Ursuline commenta ensuite la méditation sur les mystères joyeux et le chapelet fut récité tout en cheminant. Quelques voitures prirent en cours de route les plus fatigués d'entre nous. C'est par quatre fois que nous fîmes halte afin de méditer les mystères douloureux et glorieux et continuer la récitation du chapelet. Nous fûmes une cinquantaine, lorsque, à la sortie de la forêt, les Sœurs nous attendaient pour nous transmettre la statue de la Vierge Marie élevée sur un brancard. Nous arrivâmes enfin à l'abbaye de l'Ouye où plus de deux cents personnes étaient déjà présents. La chapelle fut presque trop petite pour contenir tout le monde.

Le P. Ragot officia avec le P. Durand, le P. Minot et un prêtre italien. Au cours de la célébration, un jeune garçon reçut le corps du Christ pour la première fois. L'assemblée fut recueillie, et chacun eut l'impression de vivre "Lourdes".



Le cortège se dirigea ensuite vers la grotte en chantant l' "Ave Maria de Lourdes " ; en tête, nombreux furent les enfants. Ils prirent une bougie allumée, chaque petite flamme bien vacillante était le reflet de leur jeune âme. puisse leur ardente prière s'envoler vers Marie afin qu'elle les protège et que cette flamme devienne un brasier ardent d'un grand amour vers le Seigneur et les aide à devenir des Hommes.

Je terminerai cette Histoire contemporaine de l'Ouye en indiquant qu'un important caveau se trouve vers le haut du nouveau cimetière de Dourdan. C'est cet endroit qui accueille les Ursulines à l'issue de leur dernier voyage.

Quant à la ferme, elle est exploitée depuis 1954 par M. et Mme Waymell.

LES SOUTERRAINS DE L'OUYE

Revenons maintenant aux souterrains de l'Ouye. En 1923, M. Parmentier fit visiter à son ami André Duvoir le souterrain qui débute sous le parc de l'abbaye. J'ai eu l'occasion de demander des renseignements à M. Duvoir en 1970 à propos de cette incursion sous terre. Il ne put se souvenir de l'endroit où se trouvait l'entrée ni qu'elle était la direction exacte vers laquelle s'orientait le souterrain.

M. Duvoir me confia tout de même ses souvenirs :

"C'est après avoir ouvert une trappe et descendu un escalier aux marches de pierre, que nous nous engageâmes dans un étroit souterrain. M. Parmentier ouvrait la marche, tenant une bougie à la main. Nous avons cheminé un certain moment et tout à coup la flamme de la bougie s'est éteinte. Craignant le pire, le propriétaire des lieux décida de rebrousser chemin".

Un autre souterrain plus important et donnant à l'intérieur du bâtiment de l'Ouye, passait à droite, sous l'ancienne véranda et s'orientait vers les bois en se divisant en deux, l'un continuait vers la forêt et l'autre vers le château de Dourdan. En 1945, les Ursulines ont parcouru quelques mètres dans ce souterrain. Pour des raisons de sécurité, elles donnèrent l'ordre de l'obstruer cette même année. D'après ces mêmes Sœurs, le souterrain de Dourdan à l'Ouye avait servi pour acheminer l'eau à l'abbaye. Les ouvriers ont d'ailleurs remarqué qu'à certains endroits, il était maçonné.

De nos jours, il est possible d'accéder dans une toute partie de l'un de ces souterrains. Après avoir descendu un escalier, l'on arrive à un large passage dont les murs et les voûtes sont construites en pierres. Après avoir cheminé pendant quelques mètres en direction des bâtiments intérieurs, ma promenade s'arrête à un passage qui a été muré. A gauche, un autre escalier descend et donne accès à une grande salle murée elle aussi, aérée par un soupirail. J'ai amené sur place le sourcier-radiesthésiste* qui, après avoir effectué ses recherches, put repérer trois souterrains.

** Voir notre bulletin n° 2 (juin 1981) consacré en partie aux souterrains de Dourdan et des Granges-le-Roi.*

- Le premier part du parc boisé et se dirige vers Dourdan ;

- Le deuxième et le troisième débutent ensemble du même parc, se séparent peu après et se dirigent pour l'un vers Les Granges-le-Roi et pour l'autre rejoindrait le château de la Forêt-le-Roi, puis Richarville et Corbreuse.

Voici donc terminée cette incursion dans un temps relativement récent. Je ne peux que vous inviter à venir vous promener si vous ne l'avez déjà fait en cette clairière où l'air pur et le calme vous sont garantis. Bien sûr, vous ne pourrez plus vous abriter du soleil sous les vieux ormes qui bordaient la route, vaincus par l'âge et la maladie, ils ont été abattus en 1980 et aucun autre arbre n'a été replanté à leur place. Heureusement, la forêt entoure cette clairière et il n'y a pas qu'un chemin pour y arriver



Face à moi, l'entrée d'un souterrain est murée.

Pour conclure, je vous propose quelques photographies qui vous permettront de conserver un agréable souvenir de la visite que vous avez peut-être effectuée avec la Société Littéraire en 1983 ou cette année.



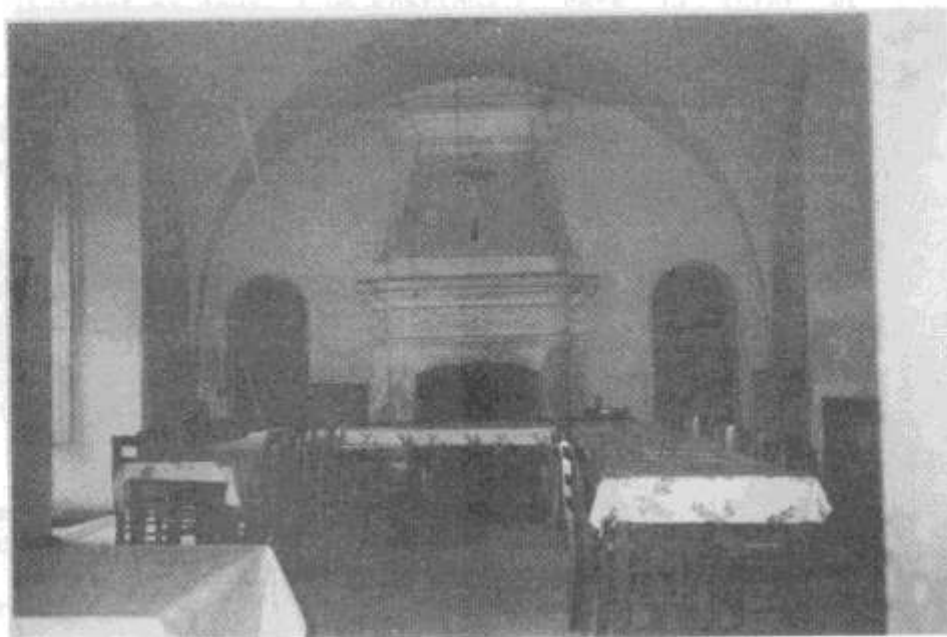
La salle capitulaire



Choeur de la chapelle avec son autel
installé en 1970



Tribunes de la chapelle



Salle du Réfectoire



Salle de l'Oratoire



Cave voûtée



*Petite grotte
protégeant
la Vierge*



Vestige de l'ancien cloître

*Porte nord de la ferme
bâtie en 172*



Porte sud de la ferme



Le pigeonnier



*Tourelle
du mur d'enceinte de la ferme*



Sainte Angèle



Saint Joseph portant l'enfant Jésus



*Chevet de la chapelle Notre
Dame de l'Ouye*

*Merci aux Sœurs Ursulines
ainsi qu'à Mme Waymell et à
M. A. Duvoir qui m'ont aidé dans
ma tâche. Toutes les
photographies présentées dans cet
article ont été prises par son
auteur.*

*Borne indiquant la limite
entre la forêt domaniale de
Dourdan (couronne) et les bois de
l'Ouye situés sur le territoire de la
'commune des Granges-le-Roi
(lettre G). Elles ont été installées
au XIXe siècle et sont situées le
long d'un fossé qui séparait déjà au
XIIe siècle la forêt royale des bois
de l'Ouye.*

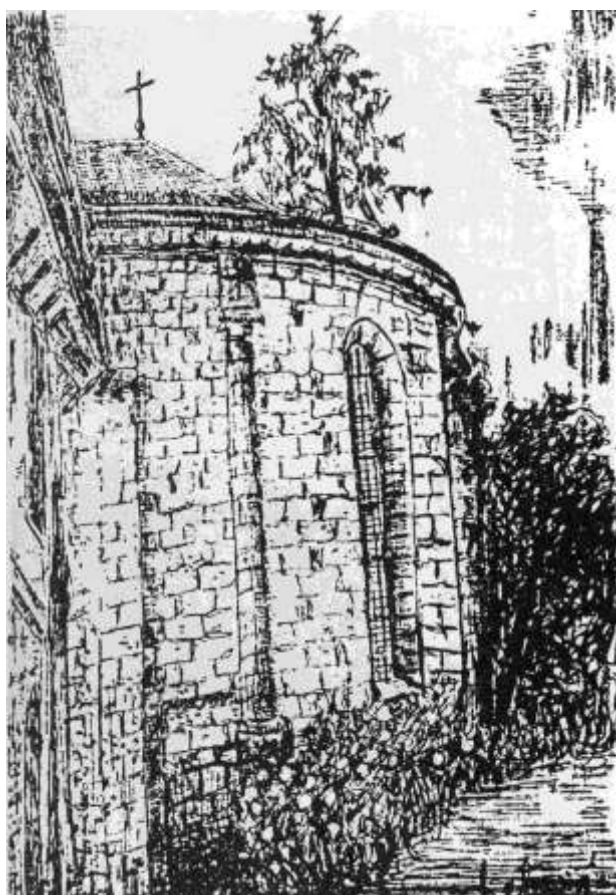


Promenade à L'Ouye

par L . DELORME

Après l'Histoire contemporaine de l'Ouye, laissons-nous guider par L. Delorme pour une promenade poétique en ce lieu de légende, de calme, de verdure et n'oublions pas, de recueillement. Suivons-le donc au rythme de sa plume, avec laquelle il a également admirablement reproduit divers endroits de l'abbaye pour le plus grand plaisir de nos yeux.

(Ces poèmes sont extraits des "Esquisses du Hurepoix" publiées par l'auteur).

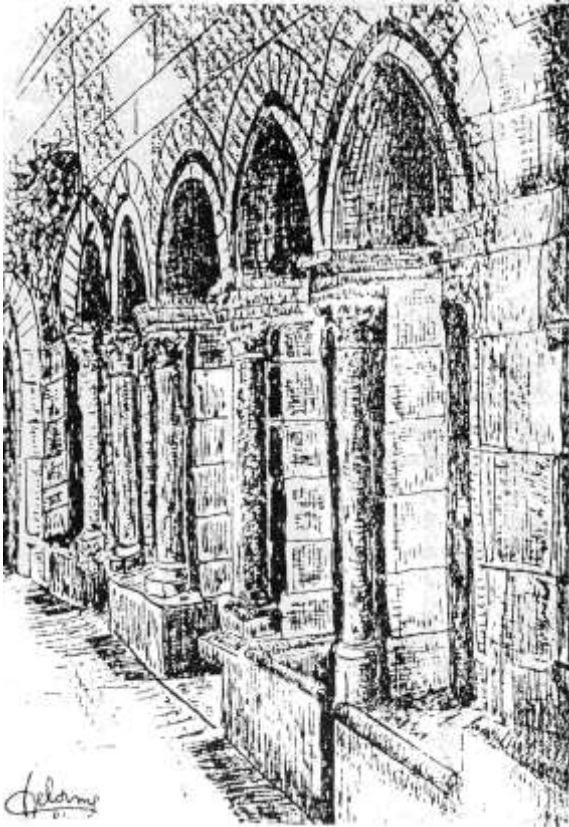


Forêt mouvante de l'Ouye !
Entre les flots des frondaisons,
Brunis par l'arrière-saison,
Venait l'île de l'abbaye.

Le soleil effaçait la suie
Et réchauffait, de ses tisons,
Entre les branches, des toisons,
Que n'avait pas lustrées la pluie.

Nous sommes entrés dans le bois
Et nous avons, comme autrefois,
Refait secrètement le rêve ;

Écouté les coups de cognée
De ceux qui firent cette grève
Sous l'océan de la feuillée.



Le soleil réchauffait la pierre
Avec sa dernière lueur ;
Les toits soulignaient la pâleur
Des murs débarrassés de lierre.

Les ombres, loin du sanctuaire,
Semblaient chassés avec la peur ;
Les arbres étiraient la leur
Dans l'allée au cœur solitaire.

Sortis du Couloir de la Mort
Dans le soir jetant son vieil or,
Il m'a semblé, voir dans le cloître,

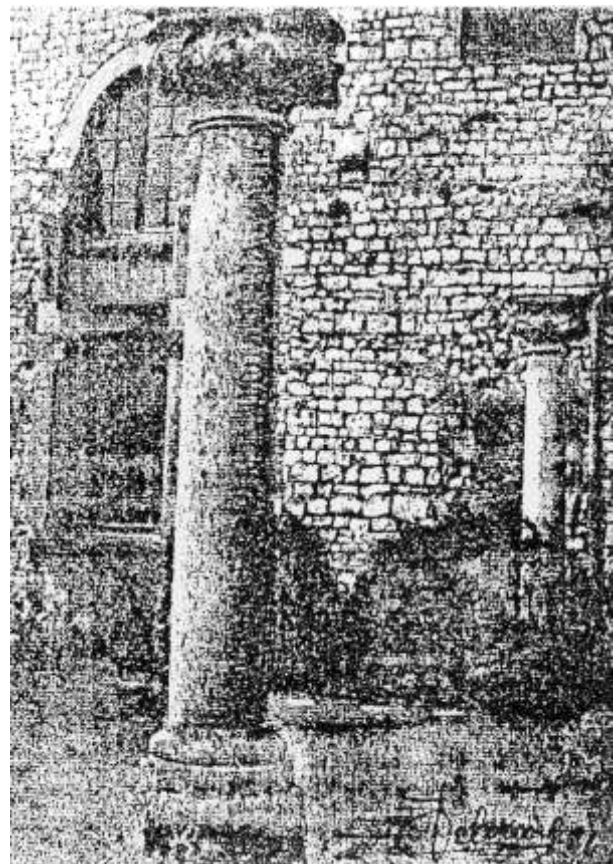
Des moines en train de prier.
Mon trouble ne fit que s'accroître
A l'écoute d'un destrier,

Sans doute celui d'un seigneur
Egaré par la Providence,
Frappant aux portes du silence,
La monture tout en sueur,

Venu de Dourdan ou d'ailleurs
Pour faire vœu de pénitence.
Son galop n'avait pour substance
Que les battements de mon cœur.

Je restai longtemps pris au piège
Des fastes de ce sortilège
Et, ce n'est qu'à la noire nuit,

Quand la ténèbre efface l'ombre
De son empire encor plus sombre,
Que je recouvrai mes esprits.

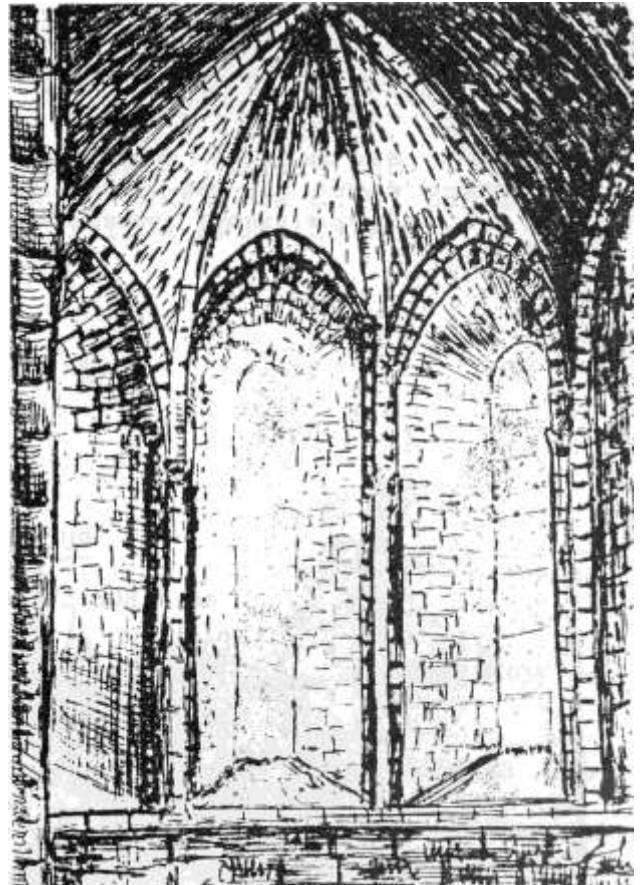


Entre les branches de l'ogive
Qui pendent jusque sur l'autel,
La lumière coulait le miel
De sa transparence tardive.

La pureté de perspective,
Dans mon âme, inscrivait tel quel
Le combat du Spirituel
Pour que "quelque chose survive".

Ces pierres qui tendent leurs mains,
Prolongeant celles des humains,
Portent encor le témoignage

D'un besoin quasi viscéral
De foi, de but, ou d'idéal,
Infrangible à travers les âges.



Dans le secret du crépuscule,
La femme porte son enfant :
Un être encore minuscule
Que son bras entoure et défend.

Le bambin tout juste articule
Des sons, pour nous incohérents,
Qu'à sa propre sauce il module,
Que la mère seule comprend.

Elle répond de son sourire
Et son visage semble dire :
"Goûte bien ces instants de paix !

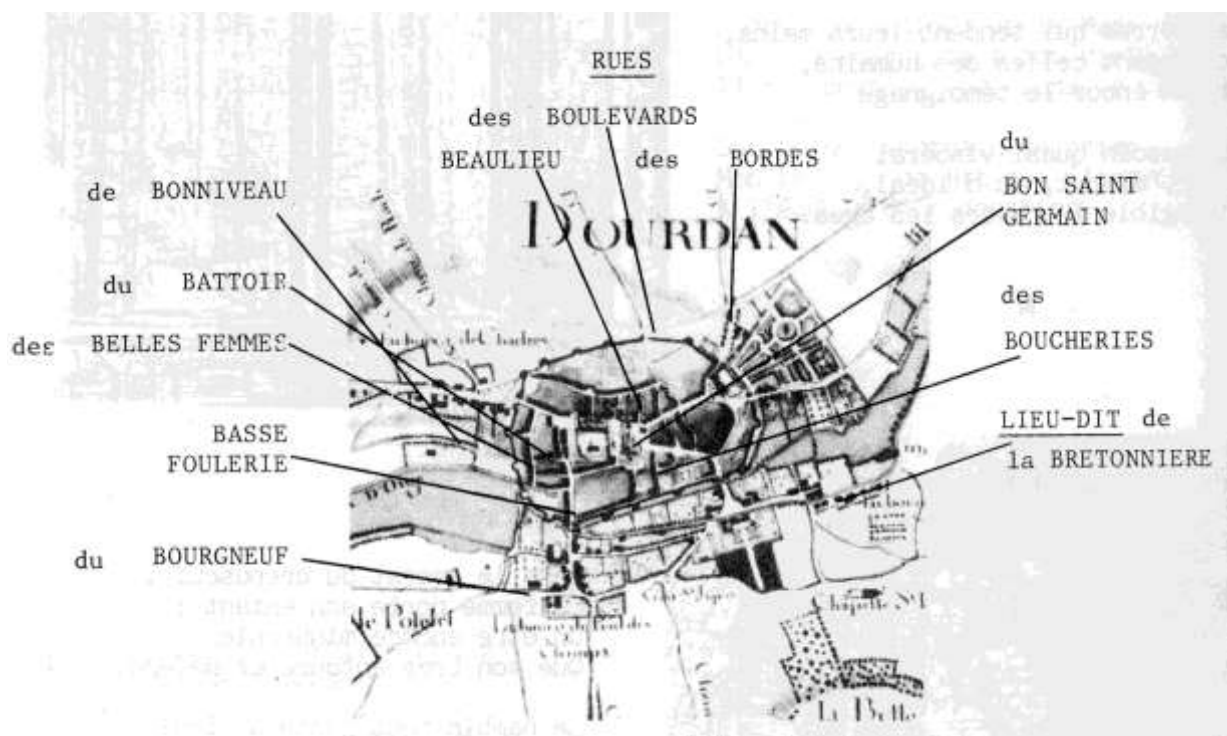
Et que leur don te reconforte,
Si la vie les interrompait,
Ou les tenait pour lettre morte."

L . DELORME

Connaître Dourdan

par A. GARRIOT

SES PLACES, BOULEVARDS, AVENUES, RUES ET AUTRES VOIES ANCIENNES ET ACTUELLES, LIEUX-DITS, etc. AVEC LEURS ACTIVITES ET CURIOSITES...



Vous découvrirez également dans cet article :

Les rues Balzac, Baudet, de Bel-Air et des Buttes-Blanches ;

Les allées des Bleuets, des Bœufs, Boileau et Brahms ;

Les chemins de Beaurepaire et des Bergères ;

La place Bad-Wiessée ;

Les lieux-dits de la Belette, Blanchien,

Les bois de Beaumont et des Brosses et le château de Bonchamp.

Le gros plan de Dourdan est extrait du "PLAN DES FORESTS DE St-ARNOULD ET DE LOUYE - 1734" Archives Nationales N III Seine et Oise 275 (1)

BALZAC (rue)

Cette voie relie les rues de l'Ouye et Victor Hugo et se situe dans la Résidence "Compostelle". Nommée officiellement par le Conseil municipal le 16 octobre 1972, elle porte le nom d'un romancier français célèbre né à Tours (1793-1850).

BASSE-FOULERIE (rue)



Située entre le pont du Puits-des-Champs, la rue du Moulin du Roi, le quartier des Quatre Coins et la rue Haute-Foulerie, elle rappelle bien entendu un vieux métier qui a disparu de Dourdan depuis longtemps : Le Fouleur.

Cet ouvrier se servait d'un fouloir qui était un bac en bois qu'il remplissait d'eau savonneuse à plusieurs reprises et au fond duquel se dressait une sorte de râtelier appelé par les notaires locaux du XVIII^e siècle, "le fouloir avec ses dents" . Le fouleur tournait, retournait et pressait contre ce râtelier la "poignée de bas" de laine qu'il devait ainsi fouler*

L'eau, fort heureusement pour ces ouvriers ne manquait pas dans ce quartier (les habitants, quant à eux, s'en seraient bien passés à certaines occasions) . L'Orge, comme nous le savons coule sous le pont du Puits des Champs qui n'a été construit qu'au XIX^e siècle. Auparavant, le passage s'effectuait à gué sauf pour les piétons pour lesquels une "passerelle" construite avec des planches existait. Ce que les Dourdannais ne savent pas en général, c'est que l'Orge, après avoir entraîné la roue du Moulin du Roi, continuait sa course sous les maisons, apparaissait de temps à autre dans les cours des Nos 10,

* Archives de Versailles . Registre des Audiences extraordinaires du Bailliage de Dourdan du 18 décembre 1723.

12-14-16 et 18 de cette rue et aboutissait près du gué déjà cité. L'on ne sait pas à quelle époque remonte cet aménagement, toujours est-il que J . Delescornay, dans son ouvrage paru en 1624 indique :

"...Que la rivière passe dedans (la ville de Dourdan) que par un bout, où ayant fait tourner un moulin qui dépend du domaine et traversé cinq ou six maisons, elle en sort et coule le long des murailles pour servir à plusieurs tanneurs et mégissiers".

L'on découvre d'ailleurs sans surprise qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, 3 ouvriers à bas, des apprêteurs et des fouteurs œuvraient dans cette rue. Un "témoin" est encore présent de nos jours et nous rappelle cette époque déjà si lointaine. C'est cette ouverture dégagée lors d'un ravalement de la façade de la grande maison s'étendant des N° 12 au 16 de cette rue Basse-Foulerie. Cet arc surbaissé, bâti en grès taillé correspondrait à une boutique. M. Jean-Luc Prêter a voulu en avoir le cœur net et a retrouvé les actes notariés de cette habitation jusqu'en 1707. Il a eu la joie de découvrir entre autres, que le 3 novembre de cette même année, Jean Fremineaud, marchand mégissier, acheta cette maison à Elisabeth Bizeau, veuve de Thomas Yvon, marchand de son vivant, mais de plus, il est stipulé : "Maison size en la ville de Dourdan, rue de la Foulerie près la porte du Puits des Champs, ce consistant en un corps de logis appliqué en une chambre basse où il y a une grande allée, boutique à côté grande porte pour entrée en ladite allée..."



Photo J.-L. PRETER

75 ans après, cette boutique avait disparu de la description de cette habitation qui était déclarée au Terrier du Comté de Dourdan par son propriétaire d'alors, le Sr Denis Hanriau, négociant. Ce dernier détenait également la maison située actuellement au N° 18.

Grâce à ce Terrier, nous pouvons décrire quelques habitations disparues de nos jours, telle celle-ci qui faisait le coin des rues du Moulin du Roi et Basse-Foulerie. Elle consistait en une boutique au rez-de-chaussée, une chambre au premier étage et un grenier dessus, couvert de tuiles. Il y avait droit de passage dans une cour commune derrière cette bâtisse pour aller à la rivière. Cautien Boivin, maître serrurier en était le propriétaire à l'époque. En remontant la rue, au N° 2, se dressait une petite maison sur laquelle pendait autrefois l'enseigne "Le Cheval Blanc". Elle se composait d'une boutique donnant sur la rue, d'une chambre au premier étage et

d'un grenier. Son propriétaire se nommait Jean-Baptiste Besnard, boulanger (voir notre bulletin N° 8) . Cette maison a été détruite en 1960.

Du côté impair de nos jours, une ruelle menant à la fontaine Saint Germain existait entre les Nos 5 et 7 actuels. Une autre maison d'alors mérite d'être signalée. Elle devait s'étendre sur les propriétés situées aux Nos 9bis et 11. Cette grande bâtisse se composait d'une porte charretière sur la rue, avec jardin derrière et consistant en 5 chambres basses, 4 hautes avec grenier dessus couvert de tuiles. Il existait également une écurie, vacherie, grange, poulailler, toit à porcs et une cour. Son propriétaire n'était autre que Me Etienne Yvon, avocat au Parlement de Paris y demeurant.

En l'an 2 du calendrier révolutionnaire, cette voie fut débaptisée et prit le nom tout simple de "rue de la Révolution"

Si, comme nous l'avons vu, l'eau était très utile au cours des XVIIe et XVIIIe siècles dans ce quartier, il est arrivé que l'Orge sorte souvent de son lit. A notre époque, fort heureusement, les rez-de-chaussée sont rarement couverts par l'eau et quand cela arrive, ce n'est que pour peu de temps. Les travaux effectués cette année devrait éviter ce genre de désagréments. Il y a cent ans, M. André Thuret, conseiller municipal, publia un fascicule portant le titre "Inondations à Dourdan - De leurs causes à y apporter". En ce qui concerne la rue qui nous intéresse, il écrivait : "En 1854, j'étais clerc de notaire à Dourdan, lorsque je fus témoin pour la première fois d'un débordement de la rivière. Je me rappelle du sauvetage de l'étude du notaire M. Segard, rue Basse Foulerie, au N° 14" et ajoutait plus loin : "des cris émus adressés rue Basse Foulerie de la maison N° 9, par un de mes honorables et intelligents collègues à ses chers enfants, emprisonnés par les eaux au N° 14 "Avez-vous du pain ? "

ACTIVITES

Voici qu'elles ont été les activités parvenues à notre connaissance et ayant existé au cours de ces cent dernières années :

N° 6 : M. Thomas qui tenait un café fut autorisé à vendre du tabac pendant la guerre de 1914-1918 et ce, jusqu'en 1920. M. M. Veneau y vendit de l'épicerie ; M.



Gravure conservée au Musée de Dourdan représentant non pas la maison des Quatre coins mais l'ancienne Auberge du Cheval Blanc

Photo J.-L. PRETER

Maréchal lui succéda et cet établissement devint ensuite "le Moulin bleu " qui est toujours la propriété de M. Dantin.

N° 8 : Mme Alix puis ensuite Duclo tinrent à cet endroit avant 1921, une buvette-épicerie. Cette maison sera détruite par la suite et laissera une petite place qui fut appelée symboliquement "Place du 14 Juillet" . En effet, le 13 au soir, après la retraite aux flambeaux, un bal était organisé par le café Veneau (Moulin Bleu actuel) et le café-restaurant Dupré (La Hire de nos jours - anciennement Les Quatre Coins). La rue Basse-Foulerie était pavoisée de guirlandes et chaque entrée de porte était décorée d'un sapin agrémenté de fleurs en papier crépon et de serpentins.

N° 12-14-16 : L'on pourrait appeler cette grande bâtisse "La Maison des Notaires". En voici d'ailleurs la liste sur une durée de plus de cent ans : Mes Deslandres (propriétaire en 1840), Segard et Ortiquier (1867), Cabaret (1879), Marchon (1885), Grouas (1908), Hurteloup (1940) et Bierre (1947).

N° 18 : En 1854, Mme Veuve Delaplace demanda l'autorisation au conseil municipal de pouvoir maintenir en activité son atelier de lavage de laine. Elle ajouta que ce lavoir existait depuis 150 ans et avait été exploité par la famille Delaplace de père en fils. Le conseil autorisa cette demande malgré la plainte qu'avait formulée Me Deslandres. Plus tard, une imprimerie s'installa dans cette maison et édita un journal local.

N° 3 : Cette bâtisse construite vers 1900 abrita une buvette qui était détenue par M. Incourt en 1906, puis par MM. Magne et Rouillon jusqu'à la guerre de 1914. Ce dernier avait d'ailleurs fait inscrire sur le fronton de sa devanture "Au Prolétaire".

N° 9 : En 1930, M. Jean Dumesnil, effectuait du transport automobile, du gros camionnage et du transport d'animaux aux Abattoirs de La Villette. M. Rault, vétérinaire exerça ensuite, de 1938 à 1973.

9 bis : Ancienne fabrique de bandages Bruhier qui employait 10 ouvrières en plus de celles qui travaillaient à domicile.

N° 13 : Ancienne propriété du Docteur Voulot.



Photo A. GARRIOT

BATTOIR (rue du)

Ce nom nous rappelle la palette de bois utilisée par les femmes dans les lavoirs qui se trouvaient non loin de cette voie, sur les bords de l'Orge qui coulait à l'emplacement d'une partie de la rue du Moulin du Roi actuelle. Cette rue du Battoir relie sur une courte distance la rue Héroux (ancienne rue des Belles Femmes) à la rue de la Geôle (ancienne rue de la Motte Gagnée).

A l'époque de la florissante industrie du bas à Dourdan, cette rue ou ruelle comptait un ouvrier ainsi qu'un apprêteur. C'est ainsi qu'en 1782, l'on retrouve dans le Terrier du Comté de Dourdan, une maison rue de la Motte Gagnée faisant le coin de la dite rue et de la ruelle du "Batoir " qui appartenait à Jean-Louis Marville, bonnetier.



Photo A. GARRIOT

BAUDET (rue)

Rue débaptisée ou disparue depuis longtemps. Je ne peux qu'indiquer que Maître Jean Chanson la citait dans son fascicule "Connaître Dourdan N° 42".

BEAULIEU (rue)

Cette voie relie de nos jours le début (ou la fin) de la rue de Chartres (face aux halles) à la rue Debertrand (anciennement rue Neuve) et longe la Maison de retraite (ancien Hôtel-Dieu).

En 1779, le Terrier du Comté de Dourdan indique qu'une maison ayant pour propriétaire Antoine Corroy, vitrier est située devant la halle et consiste en une boutique sur le devant. Elle a sa sortie dans une ruelle tendante des halles à la rue Neuve (appellation de notre rue Beaulieu actuelle), par la rue Trifouillet dite des Doucets.

Pourtant, si l'on examine le cadastre de 1824, l'on s'aperçoit que du côté des halles, la ruelle indiquée précédemment buttait à une habitation et semblait se terminer en cul de sac. Que s'est-il passé pour qu'elle disparaisse tout à coup. Une erreur se serait-elle glissée lors de l'établissement du Terrier du XVIIIe siècle. Il semble que non puisqu'en 1780, cette fois il est indiqué qu'une maison, appartenant à la Veuve Agnès Dutartre, située au bas des halles faisait le coin de la rue de Chartres et de la ruelle des Doucets. Elle "tenait " à l'orient à cette dite ruelle, au septentrion (nord) à une autre ruelle, au midi à la rue de Chartres et à l'occident à d'autres propriétaires. Il est donc bien évident que cette ruelle existait au XVIIIe siècle.



C'est en 1802 (le 23 pluviôse an X) que la seconde partie de cette ruelle devint la rue des Doucets (vers la rue Neuve) après décision du conseil municipal et sur proposition du Maire, M. Dauvigny.

Cette rue ou ruelle fut-elle fermée ?, cela se peut, puisque dans une lettre adressée le 12 mars 1854 au sous-préfet, le Maire de Dourdan lui demande son avis sur le droit qu'il aurait de contraindre les propriétaires riverains des deux ruelles de l'Hospice et des Doucets à payer la dépense de portes.

Sur une carte de 1871, il existe les ruelles et la rue des Doucets lui faisant suite. C'est en 1894 que l'on découvre pour la première fois que le nom de Beaulieu a été donné à cette rue .

Madame Marie Sophie Beaulieu née Délivré légua son héritage à l'hospice de Dourdan par acte du 17 avril 1869. Elle décéda le 29 septembre 1876 à l'âge de 91 ans quelque temps après son mari, Pierre Edmond Louis Beaulieu (1785-1876).



ACTIVITES

Au N° 3 de cette rue, est actuellement installé M. François Leroy, artisan peintre et vitrier qui est diplômé de l'Ecole Supérieure de Décoration de Tours.

L'habitation située au N° 7 a conservé son ancienne trappe ainsi que le monte-charge qui permettait de hisser des sacs de farine utilisés ensuite par la boulangerie de la rue Trifouillet.

Au N° 11, M. Corbin, tapissier-décorateur est en activité dans une ancienne maison depuis 1970.

Enfin, au N° 13, les Sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours résident dans cette habitation depuis le 24 décembre 1978.

BEL-AIR (rue et château de)

Cet ancien chemin de terre qui permettait d'accéder à la forêt a été aménagé en rue et détourné de son tracé (sauf la partie forestière) lors de la construction de la résidence des Acacias.

De nos jours, la rue de Bel-Air débute à l'avenue Pierre-Sémard, conduit à la résidence déjà citée ainsi qu'à la forêt et permet d'accéder à l'avenue des Acacias.



Résidence des Acacias

Photo A. GARRIOT

Cet emplacement a été le témoin d'un des épisodes de notre histoire locale. C'est en effet en ce lieu que le 26 avril 1591, le Maréchal de Biron, avant d'attaquer Dourdan, fit camper ses troupes dans le repli de terrain formant un vallonement entre la lisière des bois et la route qui descend de la Butte de Semont, d'où le nom du lieu-dit actuel : "Val Biron" ou "Vallée Biron" (En outre, je signale qu'au sommet de la côte de Liphard, un poste E.D.F. nommé "Biron" renforce la distribution d'électricité de Dourdan. Il a été mis en service le 18 décembre 1979).

Le 7 juillet 1965, la Société Valois acheta les terrains situés dans ce quartier et les travaux débutèrent en 1967. 30 pavillons furent tout d'abord construits suivis de 2 grands bâtiments de trois étages chacun.

Le conseil municipal, réuni le 23 mars 1968, adopta l'appellation de cette rue. L'allée qui monte encore de nos jours en forêt et qui lui fait suite, se nomme "Le chemin N° 68 dit de Semont", il traverse d'ailleurs le lieu-dit "Le Clos de Bel-Air".

En ce "Clos de Bel-Air" est érigé un petit "château". L'entrée de cette propriété se trouve au 29, rue de Rouillon (ancien chemin rural N° 6 menant de



Dourdan à Rouillon) . Elle fut constituée par M. Godefroy qui acheta tout d'abord des bois et diverses constructions à M. Blanc en 1858. Il les fit démolir et à la place, une ferme consistant en deux corps de bâtiments fut construite. M. Godefroy augmenta ensuite la superficie de sa propriété en achetant des bois et terrains en 1859, 1862 et 1866. Sa fille Joséphine, épouse de M. René Jousset hérita en 1872. Tous ses biens furent ensuite transmis par succession à Célestine Jousset, épouse de M. Jules Guillot. Mme Guillot dut la vendre le 5 mai 1906.



Ne quittons pas cette famille sans indiquer qu'un des fils, René, né à Dourdan le 24 juillet 1888 fut pilote-mécanicien (reproduction de la carte postale ci-contre) sur la base de Mondésir près d'Etampes, aux Etablissements Nieuport de Suresnes. Le 24 janvier 1913, à 14 heures, le pilote Charles Nieuport et le mécanicien René Guillot se tuèrent lors d'un vol d'essai, à la suite de la chute de leur biplace de 100 chevaux. Un monument pyramidal fut élevé en leur mémoire et est toujours visible de nos jours le long de la route menant de Méréville à Monnerville. Il rappelle le sacrifice de ces pionniers de l'aviation civile et militaire dont l'une des victimes fut un Dourdannais.

Revenons maintenant à Bel-Air. Pendant la guerre de 1914-1918, un Hollandais nommé De Beer fut accusé à tort d'espionnage. On alla jusqu'à dire qu'il avait un canon installé sur la terrasse nouvellement construite. C'est à lui que l'on doit l'appellation de "château" à l'ancienne fermette qu'il fit transformer. La tour coiffée d'un toit pointu qui existe encore de nos jours, a été bâtie à cette époque.

Par la suite, Mme Du Colombier après avoir quitté le château de Sainte-Mesme acquit celui de Bel-Air et y habita. Le comte de Cholet lui succéda et vendit la propriété le 17 juin 1930 à M. Victor Decupper. Ce fut ensuite M. Robert Bajac qui en hérita et fit effectuer des transformations et agrandissements. Ce château, après ces travaux, totalisa 18 pièces.



M. Robert Bajac fut lui aussi un des pionniers de l'aviation. Après avoir effectué ses études au Lycée Carnot à Paris, il s'engagea dans l'aviation en 1915 et fut affecté au 2e Groupe à Lyon et obtint son brevet de pilote en mars 1916. Après un stage en école de chasse, M. Bajac rejoignit le 16 novembre de cette même année l'Escadrille N° 48 (plus connue sous le nom de l'Escadrille des Coqs) qui devint ensuite la S.P.A. 48. Il fut appelé à livrer de nombreux combats. Le 10 août 1917, son ardeur et son courage lui permirent d'abattre trois avions allemands, en mit plusieurs hors de combat mais en voulant aider un de ses camarades aux prises avec plusieurs avions adverses, il fut attaqué et atteint par deux balles. Soigné à l'Hôpital Panne, M. Bajac reçut la Légion Militaire Belge des mains de la Reine Elisabeth. Aussitôt guéri, il reprit son poste à l'escadrille et fut décoré au terme des hostilités d'une Croix de Guerre à 5 palmes et d'un clou d'or, de la Médaille militaire et de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Après sa démobilisation, il s'engagea comme pilote de ligne à la Compagnie "Franco-Roumaine", puis en juin 1923, fut choisi comme chef-pilote à "Air-Union " au Bourget et participa à la mise en place des premières lignes aériennes, notamment celle de Paris-Londres.

M. Robert Bajac décéda le 1er avril 1935 des suites d'un accident aérien survenu la veille.

Une cérémonie grandiose eut lieu lors de ses obsèques en la chapelle Saint-Louis des Invalides avec le concours des Petits Chanteurs de la Croix de Bois. A la demande de la famille, seul le célèbre Jean Mermoz fut autorisé à prononcer un

discours élogieux sur le passé prestigieux de ce chef-pilote d'Air-France. En souvenir, un hangar du Bourget porte le nom de Bajac.

Les anciens se souviennent encore du petit appareil "Moth" à ailes repliables avec lequel il venait survoler sa propriété de Bel-Air avant d'atterrir un peu plus haut, sur une bande de terrain que M. Bajac avait loué à cet effet, en bordure du bois.



Un autre pilote, M. Michel Detroyat venait souvent rendre visite à son ami. C'est en avion, bien entendu, qu'il se rendait à Dourdan, survolait Bel-Air à basse altitude en accomplissant de grands cercles autour de la propriété et actionnait sa sirène afin de prévenir M. Bajac de sa venue. Il atterrissait sur le terrain prévu à cet effet et l'on venait le chercher avec un attelage traîné par une ânesse nommée "Sophie", car M. Detroyat n'aimait pas traverser le bois à pieds.

Quelques années plus tard, la Seconde Guerre Mondiale éclata, le Château de Bel-Air fut habité par des réfugiés puis pendant l'occupation par des officiers allemands.

De nos jours, la famille Bajac est toujours propriétaire de ce lieu et élève depuis 1974, une dizaine de moutons. Curieux destin qui rassembla indirectement à Bel-Air, les familles de deux pionniers de l'aviation qui ont donné leur vie pour que ce moyen de transport joigne les continents et soit mis à la disposition de tous de nos jours. Souhaitons à cette famille, une longue vie de bonheur dans ce château, enfermé au milieu du calme de la forêt où l'on respire ce bon, grand et "bel air".

BELLES FEMMES (ancienne rue des)

Cette vieille rue relie de nos jours la rue de Chartres à celle du Moulin du Roi, et est plus connue sous le nom de rue Héroux.

Son appellation ancienne, comme l'écrit J. Guyot "laisse deviner la chose. Dans presque toutes les villes à vieux château et à garnison, on retrouve derrière les fossés de la

forteresse une rue des Belles Femmes où écuyers, Lansquenets et archers viennent oublier leur ronde ou leur guet". Elle permit d'accéder, durant de longs siècles à l'Orge et à l'abreuvoir de la Fosse aux Chevaux, auquel quelques éleveurs dourdannais menaient leurs troupeaux.



Photo A. GARRIOT

Au cours des XVIe et XVIIe siècles, ce quartier se spécialisa dans l'industrie du bas et de la bonneterie qui permit à Dourdan de se hisser à la seconde position parmi les villes du royaume qui fabriquaient le même produit. L'on comptait en effet dans cette rue pas moins de 6 ouvriers à bas, 2 chaussetiers ainsi que des apprêteurs et des fouteurs. Au XVIIIe siècle, grâce au Terrier du Comté de Dourdan, nous savons que cette rue était bordée de "petites maisons" consistant le plus souvent en une chambre basse avec un grenier dessus qui était tout de même couvert de tuiles. Les habitations comportant un premier étage existaient mais étaient peu nombreuses. En général, les propriétaires n'y résidaient pas et louaient à des ouvriers qui travaillaient dans "la chambre basse". Une petite cour, un jardin "allant jusqu'au rempart" ainsi qu'une cave pour les maisons hautes étaient très souvent inventoriés. Les propriétaires de l'époque étaient de toutes conditions, l'on rencontrait aussi bien les Révérentes Dames Supérieures Religieuses que Mre François Demais, marchand ; Nicolas Bige le Jeune, chartier ; Jacques Ravet, manouvrier ; Marie Lefort, marchande ; Jean-Pierre Goret, maître maçon et couvreur en tuiles et ardoises ; Nicolas Mullot, charron ; Claude Grosjean, hôtelier ; Médard Peschard, Conseiller et Procureur du Roy, Michel Ravelou, jardinier ainsi que de nombreuses veuves.

Par la suite, lors de l'époque révolutionnaire, l'on débaptisa cette voie et fut alors appelée "rue de la Montagne". Cela ne dura que peu de temps et elle retrouva rapidement sa dénomination d'antan.

Au cours du XIXe siècle, l'école libre s'installa dans cette rue après qu'elle eût quitté la rue des Fossés du Château, et le 10 juin 1890, M. le Président de la séance du conseil municipal lut une pétition signée par 30 habitants demandant que le nom de "Belles Femmes", qui est la dénomination d'une rue de leur quartier soit changée. Ils obtinrent satisfaction puisque cette voie est actuellement dénommée "rue Hérroux", qui fut un notaire local à la fin du XVIIIe siècle. Mais cela, c'est une autre histoire...



Photo A. GARRIOT

BON SAINT GERMAIN (ancienne rue du)

Très ancienne appellation de la rue qui longe les halles et qui s'étend comme l'on disait au XVIIIe siècle "de la place du Marché aux Herbes à celle au Bled". Dans le Terrier du Comté de Dourdan, elle s'appelait "rue Saint Germain" et se nomme de nos jours "rue Demetz".

BONNIVEAU (rue de)



Photo A. GARRIOT

Cette voie relie de nos jours le sommet du boulevard Emile Zola à la rue du Potelet (près de l'hôpital-clinique) et fut anciennement appelée : en 1782, le "sentier tendant de la Fontaine de Bonnivault au Mesnil, " en 1824, le "chemin milieu de Sainte-Mesme à Dourdan" et en 1866 la "sente du Mesnil et du Potelet" . C'est en 1871 que ce chemin devint la rue de Bonniveau et en 1873, le produit du legs Guénée permit des travaux de réfection.

Avant la guerre de 1914-1918, il existait une fête foraine dans cette rue qui était appelée "La Fête de Briganville" . MM. Raslé, charpentier et Fanion ainsi que bien d'autres habitants riverains l'organisaient et à cette occasion, la rue de Bonniveau était décorée.

Enfin, n'oublions pas que le 21 août 1944, les troupes alliées firent leur entrée dans Dourdan par cette voie.



L'accueil des Dourdannais aux Alliés, rue de Bonniveau
Photographe inconnu Fonds A. GARRIOT

CURIOSITES

A remarquer une très belle borne en grès de forme demi-circulaire anciennement appelée "Chasse-roue " située à l'angle du boulevard Emile-Zola et de notre rue. Au N° 1, le château du "Belvédère" a sa petite histoire. Il fut la propriété de MM. Billard et Pelletier-Breton et en 1940, le Général Blanchard y installa un mess pour ses officiers. Quelques années plus tard, les autorités allemandes l'occupèrent et ne le quittèrent qu'à l'avant-veille de la Libération.

A la suite de ces événements, M. Bastiani acquit cette propriété. Plus tard, un foyer de jeunes filles, sous la tutelle de la D.A.S.S. s' y installa et quitta les lieux en 1981. Ce château appartient de nos jours à M. Yves Ceccaldi. Il vous est peut-être arrivé de voir des grilles installées à l'extrémité de la propriété du N° 9 et à l'angle de la ruelle de la Source et de notre rue. A l'origine, elles étaient situées rue Jubé de la perrelle et la séparaient du mort-ru disparu de nos jours.

ACTIVITES

N°7 : M. Gilbert, ancien maraîcher y résida de 1910 à 1941 ;

N° 8 : Ancienne cidrerie du marchand de vins et spiritueux en gros : M. Barnault Maurice ;

N° 37 : Résidence de M. Raslé, ancien charpentier ;

N° 47 : Entreprise de création et entretien de jardin installée à cet endroit par M. J.-Cl. Plantagenet à partir d'août 1977 ;

Nos 54-56 : Ancienne scierie qui fonctionna entre les deux guerres. Auparavant, M. Burgo y exerçait sa profession de mécanicien-auto.

N° 58, Société de Transport depuis 1980 dirigée par M. Jean-Louis Chastang.

La sente de Bonniveau

Elle est située entre l'Orge et les prés de l'ancien étang du Roi et permet de relier la ruelle de la Source (venant de la rue de Bonniveau), à l'aide d'un pont métallique au pied de la côte du boulevard Emile Zola. Ce chemin fut appelé "La sente du Petit Huis" et "La sente de Bonniveau au Petit huis " (en 1857).

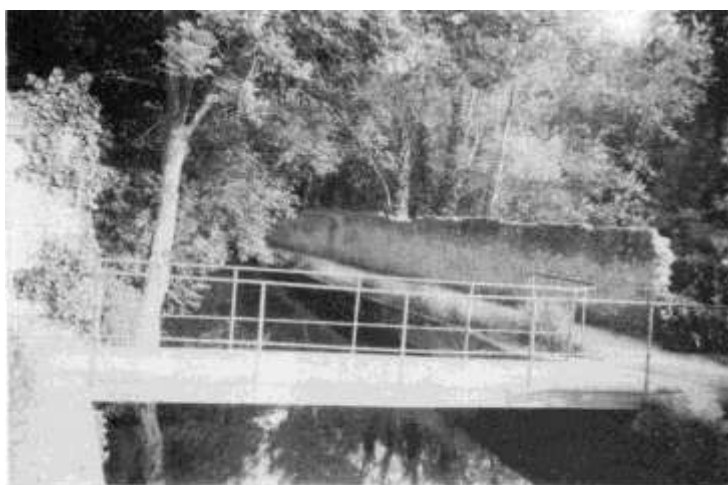


Photo A. GARRIOT

La venelle de Bonniveau

Elle permet de relier la rue de Bonniveau à la rue du Faubourg de Chartres et était anciennement appelée "La sente allant au Faubourg" puis "le sentier de Bonniveau"

En 1901, cette venelle faillit être déplacée. Un propriétaire, M. Billard proposa la somme de 700 F à la ville pour aliéner à son profit cette sente qui passait dans sa propriété et offrit d'en faire ouvrir une autre à ses frais à l'emplacement de la sente correspondant au milieu du Faubourg de Chartres. Une enquête fut ouverte en mairie du 27 janvier au 10 février de cette même année à propos de cette proposition. 23 personnes signèrent une protestation et le conseil municipal réuni le 19 février, par 10 voix contre 3 et 3 abstentions refus a la proposition de M. Billard. La dénomination officielle de cette sente fut décidée le 23 mars 1968.



Photo A. GARRIOT

La source de Bonniveau

Si vous avez l'occasion de vous promener de nos jours dans la ruelle de la Source (située entre la rue de Bonniveau et la sente du même nom), vous chercherez en vain cette source. Et pourtant, elle était visible et fut très utilisée par les habitants du quartier durant de longs siècles. Elle se trouvait dans le prolongement de l'abreuvoir supprimé en 1972. Protégée par un petit dôme en pierres, cette source baignait le mur de la propriété située au Nos 5 et 7.

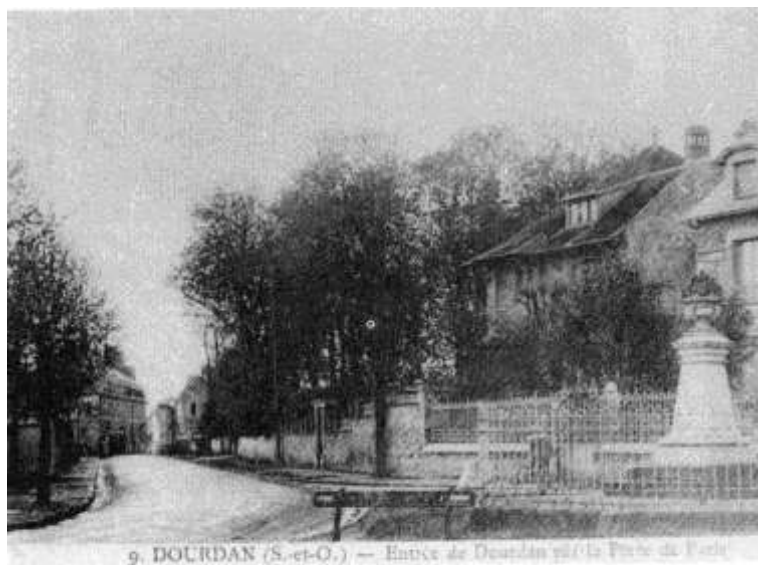
Afin de prouver l'ancienneté de cette source, il suffit d'ouvrir l'ouvrage de J. Guyot à la page 43, où il nous indique : "En mars 1254, Mathieu de Papillon donne au Prieuré de Saint Germain de Dourdan, pour l'anniversaire de son père et le sien, une vigne sise près de la Fontaine de Bonniveau (Bonnivallis) dans la censive du prieur". Cette source disparut en 1973 et c'est une petite canalisation qui conduit maintenant son eau à l'Orge.

BORDES (ancienne rue des)

Cette rue débute à la Porte Saint-Pierre et aboutit au carrefour de la Croix Rouge et permet d'accéder à la Mairie si l'on vient par l'avenue de Paris.

L'implantation d'habitations à cet endroit semble fort ancienne puis qu'en 1340, "la meson des Bordes " appartenait à "fame feu Thomas Le Prince" et était sous censive de l'Abbaye des Dames de Longchamp.

D'après la déclaration effectuée au Terrier du Comté de Dourdan par M. Césard Pierre Thibault de La Brousse, marquis de Vertaillac, le 9 août 1788, il est indiqué "un corps de logis servant de basse cour au dit hôtel scis au dit Dourdan, lieu anciennement dit la rue des Bordes... ayant une entrée par une porte en fer par la dite rue des Bordes tenant le tout, d'une part par devant vers l'occident septentrional à la dite rue des Bordes à présent le grand chemin de Dourdan à Paris".



Collection A. GARRIOT

L'on apprend également d'après ce document qu'à la place des "bâtiments, cours, basse-cour, avant-cour et jardin étaient autrefois dix maisons, cours et jardins en dépendans qui ont été détruits et confondus". Elles appartinrent respectivement à Jean Perrot (au lieu de l'église - 1686), Louis Leflocq (au lieu de Léonard Ruffier - 1668), Guillaume Laurent (1606), Mathurin Valandon (1668), Jean Bedino (1606), Etienne Bedier (au lieu de M. Pierre Pelault 1668), Léonard Bruneau (1666) et trois autres habitations étant les propriétés de Michel Fay (au lieu de René Blanchard), Lucas Le Masson et Pierre Crochart (1666). Des terrains étaient détenus par d'autres propriétaires et se trouvaient à l'époque au "champtier des Bordes". Pour ces maisons et ses terres, le cens revenait au fief de Jorias.

Cette ancienne rue des Bordes fut bordée par des ormes au XVIIIe siècle

BOUCHERIES (rue des)

Cette voie, très ancienne relie la rue Jubé de la Perrelle à celles d'Etampes et de la Poterie.

Comme son nom l'indique, ce fut le quartier des tueries "dont le passant évitait les flacques d'eau et de sang", précise J. Guyot.

J'ai connu deux abattoirs en activité dans cette rue après la dernière guerre (aux Nos 3 et 7) et j'ai eu l'occasion de parcourir un "souterrain " qui débutait au mort-ru (rue Jubé de la Perrelle) et menait à la rue d'Etampes. En fait, il servit d'égout et reçut les eaux de la ville et de la rue et peut-être aussi le sang des abattoirs.



BOULEVARDS (anciens chemin et rue des)

Ces anciens chemin et rue des Boulevards étaient ainsi nommés au XIXe siècle et s'étendaient du carrefour de la Croix Rouge jusqu'à celui de la Croix de Rouillon (voir notre bulletin N° 8). De nos jours, la rue Gautreau, le boulevard des Alliés (anciennement du Nord) et la rue Sarcey suivent ce tracé.

BOURGNEUF (ancienne rue)

Cette voie ancienne qui est appelée de nos jours "rue Lebrun", débute au carrefour du Puits des Champs et se dirige vers la rue du Potelet et Sainte-Mesme. J. Guyot nous indique que ce lieu était appelé autrefois "Le Bourguerin".

Attention : Il ne faut pas confondre ce lieu avec l'ancien fief de Bourgneuf situé près de la Bâte (commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan) qui était sous la censive de "Foynard".

BUTTES BLANCHES (rue des)

Cette rue débute au feu tricolore du pont de chemin de fer situé sur la route départementale 836 (route de Saint-Arnoult). Elle est parallèle ensuite à la ligne S.N.C.F., en direction de l'ouest et permet d'accéder au lieu-dit "Les Buttes Blanches " qui est sans conteste l'endroit le plus beau de notre contrée avec son sable blanc, ses rochers , ses pins et sa bruyère. Des fossiles ont été trouvés dans cette sablière, ils nous rappellent qu'à l'époque stampienne, la mer recouvrait les vallées du bassin parisien.

Inscrite sur une carte de 1814 sous le nom de "Chemin des Buttes Blanches", en 1824, sous "Chemin des Buttes Blanches à Dourdan' puis sous "Chemin rural N° 64 dit des Buttes Blanches" en 1891, il apparaissait après la dernière guerre sous le titre de "Chemin des Buttes Blanches" et le 23 mars 1968, le conseil municipal l'appela officiellement la "rue des Buttes Blanches.



L'origine du lieu-dit semble ancienne car à la suite des échanges de censives et justices entre Mgr le Duc d'Orléans et Mr le Marquis de Bandeville, le 9 juin 1780,

il est indiqué entre autres, que le fief de Pierre de Sonchamp sera composé à l'avenir de 35 arpents, 52 pouces et demi contenant les champniers de la Butte Blanche, des Bergères et de la Croix Lelu. Des bornes auraient été plantées à cette époque afin de délimiter le contour de ce fief.

BLEUETS (allée des)

Cette allée est située dans un quartier qui faisait partie de l'extension de la ville de Dourdan après la dernière guerre. Les habitations qui font partie de nos jours de la résidence de la Chapelle Saint-Laurent, furent construites en 1968 et cette voie s'appela tout d'abord "Allée B". Le 21 juillet 1971, le conseil municipal prit la décision de donner le nom de "Bleuets" à cette allée.



Sablière des Buttes Blanches.

Photo A. GARRIOT

BOEUFS (ancienne allée des)

Cette ancienne allée se situait près de l'antique voie romaine de "La Queue d'Auneau", à proximité du lieu-dit "La Belette".

BOILEAU (allée)

Débouchant dans la rue Victor-Hugo, elle permet d'accéder aux allées La Fontaine, Brahms et Jean-Jacques Rousseau. Elle porte officiellement depuis 1981 le nom de "Boileau" qui fut un poète et critique né à Paris (1636-1711).

BRAHMS (allée)

Le nom de ce compositeur allemand (1833-1897) a été donné à cette voie qui rejoint la rue Victor-Hugo grâce à l'allée Boileau en 1979. Les habitations de ce quartier ont été construites l'année précédente. C'est en ce lieu que se trouve la chaufferie destinée à tous les immeubles.

BEAUREPAIRE (chemin et ferme)

Le chemin de Beaurepaire conduit de la zone industrielle de la Gaudrée à Roinville-sous-Dourdan en suivant parallèlement la route départementale 116 (Dourdan-Arpajon). C'est le 2 mars 1968 que le conseil municipal décida officiellement de donner ce nom de Beaurepaire à ce chemin.

Ruine de la ferme de Beaurepaire Photo A. GARRIOT



La ferme de Beaurepaire, de nos jours en ruine, se trouve à droite du chemin et est assise sur l'ancien "champtier " du même nom. J. Guyot nous apprend à ce sujet que les religieux de Saint Augustin de l'Abbaye de Clairefontaine ayant établi aux Jallots en 1207 une sorte de colonie rurale exploitaient les anciens champs de "Biaurepaire", cachés dans un repli solitaire de la vallée, au pied du coteau, non loin de Roinville.

Il y a plus de cent ans, le 29 octobre 1858, Mme Veuve Mercier demanda au Conseil municipal de Dourdan l'autorisation d'établir un atelier, d'équarrissage en cette ferme. L'accord lui fut donné à condition que d'importants travaux soient exécutés dans les bâtiments.

Cet atelier fonctionnera car les 17 et 18 décembre 1870, quinze bêtes issues d'un troupeau de vaches, qui étaient atteintes du Typhus furent abattues et enterrées à Beaurepaire. Le troupeau venait de Châtignonville et devait rejoindre Versailles.

Plus près de nous, M. Brun exerça son métier en ce lieu et fut particulièrement spécialisé dans le dépeçage des chevaux. Depuis plus de 40 ans, toute activité a cessé dans cet atelier et cette ancienne ferme a été rachetée par M. Gerber. Bientôt, il ne restera plus rien de cette bâtisse.

Enfin, signalons que non loin de cette ferme et toujours sur la droite du chemin les Sociétés Oray et Anica (Electro-ménager), bien connus dans notre région sont en activités.

BERGERES (ancien chemin des)

Cet ancien chemin était situé en 1780 à l'ouest du chemin du Potelet, sur le "champtier" du même nom. On le retrouve encore inscrit sur une carte de 1813.

BAD-WIESSEE (place)

Bad-Wiessée, comme tous les Dourdannais le savent, est une charmante localité de Bavière, bâtie sur les bords du lac Tegernsée et son nombre d'habitants est sensiblement égal à celui de Dourdan. Cette station thermale est connue en Allemagne pour ses eaux sulfureuses et pour sa petite station de sports d'hiver. La neige qui est plus abondante qu'en notre région permet à cette ville de renouer en hiver avec sa vocation montagnarde grâce à ses nombreux chalets.

Le jumelage des villes de Bad-Wiessée et de Dourdan eut lieu en 1963 et depuis, grâce à l'association qui s'était formée à cette occasion, les échanges sont nombreux et réguliers.

C'est la petite place située face au Centre culturel, entre les rues Saint-Jacques et des Vergers Saint-Jacques qui porte le nom de Bad-Wiessée depuis le 2 décembre 1984,



Photo J.L. PRETER

date de l'inauguration. C'est à cette même date qu'a été posée la première pierre du futur centre de Sécurité sociale local.

BELETTE (lieu-dit)

Cet ancien "Champtier de la Blette" se trouve sur la route départementale N° 5 qui se dirige vers Corbreuse. Une belle bâtisse qui fut baptisée en un temps "château" est érigée à cet endroit et a appartenu tout d'abord à M. Momy puis à M. René Dage. Ce dernier fit partie du bureau des "Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline". Il écrivit quelques articles dans les bulletins que cette société éditait. On peut retenir : en novembre 1949 : "A propos d'autographes de Regnard" ; en 1950 : "Sainte-Julienne" ; en 1953 : "Une course entre MM. de La Moignon et de Vertaillac" ; en 1954 : "La vigne à Dourdan" et en 1955 : "Le voyage de Regnard en Laponie".

BLANCHIEN (lieu-dit)

L'appellation de ce lieu a disparu depuis fort longtemps. C'est lors de la vente des 1er et 3 juillet 1473 des terres de Rouillon par Guillaume Aymery, avocat du Roi au Parlement de Paris à Mre Aymard de Poissieu dit Capdorat, seigneur de Sainte-Mesme, que l'on retrouve parmi l'inventaire des terres vendues "un champtier de Blanchien situé au terroir de Dourdan aboutissant par un bout au grand chemin de Roinville".

BRETONNIERE ou BRETONNERIE (basse et haute) - (lieu-dit)

Ce lieu-dit se situait au Faubourg du Madré, près du Pont Bertin. Ce dernier permet à la rue du Faubourg d'Etampes de traverser l'Orge avant d'arriver à la Porte du même nom. Cet endroit appelé anciennement "Bretonnière" doit son nom d'après J. Guyot à des traînards bretons qui se seraient cantonnés en ce lieu lors des guerres de religion du XVe siècle. L'on relève également dans les écrits de notre historien local que "3 quartiers de terre sise en la Basse-Bretonnière" furent déclarés dans un aveu rendu au Roi en 1601. Ce terrain tenait d'une part au Moulin Choiselier d'un bout à la rivière et de l'autre à la Morteau.

Au XVIIIe siècle, la Haute Bretonnière se situait du côté du Moulin Choiselier, non loin tout de même du Pont Bertin, la rue Georges Deniau actuelle était nommée en 1781 "le Chemin tendant du Pont Bertin au Moulin Choiselier". Des petites maisons bordaient cette rue que détenaient des propriétaires peu fortunés. En effet, il n'était pas question de couvertures en tuiles mais en chaume dans ce quartier. Les habitations d'alors se composaient d'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier, quelque fois augmentées d'une foulerie, d'une boutique, d'une étable ou d'une grange et le plus souvent par une cour et un jardin. Parmi les noms des propriétaires d'alors, l'on relève : François Moreau, vigneron ; Marie-Anne Lasnier ; Henry Guénée, marchand ; Louis Germon, jardinier et Jean-Pierre Desve, chanvreux.

A la Basse Bretonnière, la chaume disparaît et est remplacée par des tuiles, l'on découvre qu'il existait en ce même XVIIIe siècle un cul de sac appelé également "ruelle de la Bretonnière". Les petites maisons étaient remplacées par des bâtiments ou des granges, à l'exemple de cette tannerie que détenait Pierre Cheval, mégissier. Il était fréquent de rencontrer également dans ce quartier : Marie-Louise Fonclin,

veuve de Jean-Louis Baron, serrurier de son vivant ou bien Messire Charles Carrey, Conseiller du Roy ou encore Louis-Claude Jarry, vigneron.

C'est dans un terrain de ce lieu-dit qu'un cultivateur de Dourdan, M. W. Hardouin découvrit il y a bien longtemps une bague ou plutôt une chevalière en or datant de l'époque gallo-romaine. Il remit sa trouvaille à M. Léon Lejars et ce n'est que le 23 juin 1980 que je me rendis chez son fils, M. Lejars-Rouillon accompagné d'un spécialiste : M. Petit, Conservateur à la Direction archéologique régionale des antiquités historiques. Ce dernier constat a que c'était une bague plus précisément romaine pour femme ou enfant portant une pierre semi-précieuse "Lapis lazuli" (bleu) représentant un homme tête nue, le genou gauche à terre et tenant dans sa main gauche une enseigne militaire. D'après la notice qu'il rédigea par la suite, il résulterait que cette chevalière aurait été donnée au Général Pétronine pour avoir obtenu sur les Germains, la restitution de l'Aigle romaine qu'ils avaient prise à Lolline en l'an 16 avant Jésus-Christ.



Dessin B. BONTEMPS

BEAUMONTS (bois des)

Si le "champtier des Beaumonts", en 1729, se présentait sous forme de vignoble, à notre époque, ce sont des bois qui portent cette appellation. Pourquoi ce massif comme il y en a tant d'autres dans notre région nous intéresse-t-il ? Avez-vous déjà entendu parler de la "Pierre des Moissonneurs", de "La Belle Fontaine" ou du "Trou qui souffle" ? Pas ou peu ? Alors suivez-moi en ce lieu...

LA PIERRE DES MOISSONNEURS

Dans ce bois, qui se trouve non loin de la ferme et du petit château des Jallots, se dresse un curieux rocher. Est-ce le fameux polissoir dont nous instruit J. Guyot dans son ouvrage ? Mystère ! Toujours est-il que cette masse de grès tendre de forme indéfinissable s'élève à 3,10 m du sol sur une base mesurant de 1,10 m à 1,40 m de large. De couleur gris clair, ce rocher est d'aspect rugueux, bosselé, troué et semble issu d'un autre temps dans ce sous-bois ombragé. Il a été trouvé dans un champ, non loin de là, deux morceaux de cette même roche, ce qui semble indiquer que d'autres affleurements ont dû exister à d'autres endroits.

Afin d'en connaître davantage sur cette masse ressemblant vaguement à un gros chou fleur, unique dans la région à ma connaissance, nous décidâmes, M. J.-L. Prêter et moi-même de faire appel à un spécialiste en la personne de M. Cuzin, géologue, résidant à Saint-Chéron. Il conclut être en présence d'une formation conglomératoire à galets ronds résultant probablement d'un ciment de l'époque secondaire en place au niveau supérieur du Stampien. Ce spécialiste nous indiqua également que le degré d'évolution de ce ciment est variable, allant d'un système friable jusqu'à un ciment quartzique fortement cristallisé. Par la suite, j'avisai cette fois Mlle J. Degros, Adjointe à la Direction de la Préhistoire qui me déclara que ce n'était pas un menhir mais tout simplement un rocher formé à cet endroit tout à fait

naturellement. Comme nous venons de la constater, deux spécialistes réfutaient la thèse du menhir. Je me penchai alors sur la provenance de l'appellation de "Pierre des Moissonneurs". Je découvris qu'il existait à vrai dire deux versions. Tout d'abord un fascicule de 1884 indique que "c'est un polissoir préhistorique qui sert depuis un temps immémorial Il est tellement usé par le fer des moissonneurs qu'on l'appelle 'La Pierre des Moissonneurs". L'autre version m'a été révélée par M. Decailleux, habitant aux Granges-le-Roi. Ce rocher aurait servi, d'après lui, pour l'ancien culte payen de la fête des Moissonneurs. Chaque année, avant de commencer la moisson, chaque cultivateur apportait une gerbe de grains et la déposait au pied du rocher en "offrande", dans le but d'obtenir une belle récolte. Cette coutume païenne se serait perpétuée jusqu'en 1914.



Photo J.-L. PRETER

LA BELLE FONTAINE

Dans ce même bois et non loin du rocher que vous venez de découvrir, une fontaine fort ancienne existe toujours et était dénommée autrefois "La Belle Fontaine". Avant 1979, deux murets en pierres sèches retenaient la terre et ouvraient un passage en pente douce, empierré de 0,70 m de large jusqu'à la fontaine. Cette protection a été détruite cette année-là par des bœufs qui divaguaient en ce lieu.



La Belle Fontaine

Photo J.-L. PRETER

Fort heureusement, la petite construction circulaire qui protège cette source n'a pas disparu, malgré qu'elle ait subi quelques dégradations. Cette fontaine, bâtie en pierres meulières a un diamètre d'1,10 m pour une hauteur d'environ 2 m (du lit de la source jusqu'au plafond). Son entrée, quant à elle, mesure 0,85 m de large et 1,15 m de haut. La hauteur d'eau y est très variable. J'ai relevé une profondeur de 85 cm en 1971 et six ans plus tard : 58 cm. Je dois ajouter qu'il ne m'est jamais arrivé de la découvrir à sec. Se pourrait-il que cette fontaine, située dans un repli de terrain soit alimentée par les infiltrations provenant d'un lac souterrain que nous allons découvrir à propos du "Trou qui souffle" ? Ce n'est pas exclu.

LE TROU QUI SOUFFLE

C'est vraiment par hasard (et il fait souvent bien les choses) que ce trou fut découvert en 1945 par un chasseur, M. R. Veneau qui était accompagné de son neveu. Lors d'un après-midi d'automne, ils attendaient le passage de pigeons. Ceux-ci étant très rares, nos chasseurs décidèrent de s'asseoir et fumèrent une cigarette. Ils savouraient le calme de l'endroit lorsque tout à coup, M. Veneau entendit très distinctement un grondement étrange provenant d'un terrier. Cela ressemblait curieusement au bruit produit par une chute d'eau ou par un torrent. Intrigués, mais leur curiosité l'emportant, ils dégagèrent un peu ce trou et s'aperçurent que cet orifice était composé de pierres sèches. L'air tiède sortant de terre était si fort qu'il souleva et dispersa une poignée de feuilles mortes que M. Veneau venait de lâcher au-dessus du terrier.. Par la suite, de nombreux furets y furent introduits mais les chasseurs ne



Me voici à l'oeuvre lors du dégagement de ce "Trou qui souffle" Photo J.-L. PRETER

les virent jamais revenir. M. Flobert de Dourdan s'intéressant aux rivières et à tout ce qui concernait l'eau dans notre région, vint constater ce phénomène. C'est lui qui donna ce nom de "Trou qui souffle" à ce terrier et indiqua dans une conférence qu'il organisa en la mairie de Dourdan que ce n'était autre que la pression d'un syphon relié à une nappe d'eau ou à une rivière souterraine, qui, à chaque remplissage extériorisait un volume d'air poussé par cette eau. C'est M. Veneau qui me fit découvrir pour la première fois ce trou, le dimanche 5 octobre 1971.

Malheureusement, nous n'entendîmes aucun bruit. J'y retournai très souvent par la suite, et s'il y eut des périodes calmes, ce ne fut pas le cas quelquefois où je pus effectuer quelques expériences avec des feuilles mortes et un morceau d'étoffe. Tous furent rejetés de ce terrier par l'air qui en sortait. La température que j'eus l'occasion d'enregistrer à l'intérieur de ce trou fut à chaque fois inférieur de 2 à 3° à celle de la surface. Une autre fois, j'enregistrai ce fameux bruit sourd. Enfin, je constatai lors d'une autre visite que l'air ne sortait plus de terre, mais au contraire, était aspiré.

En 1978, je fis venir le sourcier-radiesthésiste qui avait participé aux recherches de souterrains (voir notre bulletin N° 2) et qui a fait ses preuves depuis à Dourdan et dans la région.

Il découvrit l'existence d'un grand lac souterrain situé non loin de la ferme des Jallots, d'un diamètre de 460 mètres environ. Il est alimenté par une rivière souterraine venant du nord. Cinq puits furent également découverts dont le débit moyen est d'environ 7500 litres à l'heure et se situeraient entre 8 et 10 mètres de

profondeur. L'un d'eux d'ailleurs alimente une rivière souterraine large de 2,50 m à 3 m et passe non loin du "Trou qui souffle". Elle se dirige ensuite vers la Zone industrielle de la Gaudrée.

Enfin, je conclurai en indiquant qu'à peu de distance de ce lac souterrain et du "Trou qui souffle" existe un lieu-dit indiqué sur la carte I.G.N. sous le nom de "La Soufoire". Est-ce le même terrain que détenaient au XII^e siècle les Dames Abbesses et Religieuses de l'Humilité de Longchamp qui étaient entre autres propriétaires d'une "ferme censive" située face à l'église des Granges-le-Roi ? Le nom donné alors à leurs 7 arpents était "La Souffloire". Un cueilloir établi en 1399 à l'intention de ces nièmes Dames indique cette fois "La Souffouère". Nos anciens auraient-ils connu l'existence de "Trous qui souffle" semblables à celui que je viens de vous révéler ?

BROSSES (bois des)

Ce bois est situé au nord et à la sortie de Dourdan, au-dessus du lieu-dit "Les Acacias". Des structures ont été découvertes dans les champs, non loin de ce massif forestier.

BONCHAMP (Château)



Le propriétaire de ce château, M. Paul Berthomé (membre bienfaiteur de notre société) nous a communiqué un historique succinct de Bonchamp, en voici le contenu : Bonchamp semble avoir été un lieu-dit comportant au Moyen-âge une ferme assez importante jouissant des droits d'usage : pacage des vaches, de porcs et ramassage de bois. Sous Louis XV, il y aurait eu un rendez-vous de chasse construit non loin du bâtiment actuel et qui aurait été détruit et remplacé par la maison visible de nos jours, construite vers la fin du règne de Louis XVI.

Elle fut agrandie sous le Premier Empire et dotée en particulier d'un perron en fer à cheval. A cette époque, l'entrée de la propriété était située sur la route de Dourdan à Saint-Arnoult et non comme maintenant sur la route de Rouillon.

Bonchamp a été rendu célèbre au XIXe siècle, car il fut la demeure du Général Baron Jubé de la Perrelle.

Il avait hérité de cette propriété en 1820 d'un ami, Jean-Baptiste Gaudron du Coudray, Inspecteur de l'enregistrement et receveur des Domaines.

Bonchamp appartenait à cette famille depuis de nombreuses années puisqu'un acte du 17 février 1746 mentionne un partage de biens concernant Bonchamp fait par Mme Vve Nicolas Gaudron du Coudray.

Le Baron Jubé de la Perrelle habita peu de temps le château puisqu'il y mourut en 1824. A sa mort, il laissait quatre enfants : Camille, Jean-Baptiste, Napoléon, Félicité et Edouard (plus deux enfants d'un premier mariage de leur mère).

Edouard décéda à La Flèche en 1834 et sa succession fut partagée. Son frère Camille rachète alors Bonchamp pour 13660 F composé de logis, deux corps de bâtiments, 8 ha 67 a 15 ca de par cet de terres d'une superficie totale de 24 ha 72 a.

La veuve de Camille née de Brivazac habita Bonchamp avec sa fille Louise qui y mourut le 26 septembre 1869.

Pour conserver le souvenir de sa fille, Mme de La Perrelle, par testament du 28 janvier 1871 affecta à une fondation charitable le cinquième de sa fortune destinée à récompenser chaque année une jeune fille âgée de 18 ans à 21 ans qui, par sa moralité, sa bonne conduite, son amour du travail, se sera attirée l'estime générale.

Cette coutume fut interrompue en 1944 puis reprise en 1948, faute de candidature, cette fondation ne fut plus attribuée.

Le domaine de Bonchamp fut vendu en 1884 à M. Doumet-Adanson qui décéda en 1897. Il fut alors partagé entre les enfants de Rocquigny Adanson, puis vendu à M. Houdart en 1937. Pendant la dernière guerre, l'état-major allemand occupa le château qui fut bombardé, ce qui provoqua l'enfoncement de son aile. A la mort de M. Houdart, ses héritiers vendirent ce domaine en 1964 au propriétaire actuel.



Gros plan du domaine de Bonchamp en 1734 extrait de la carte citée en page 58

BIBLIOGRAPHIE

- Dourdan, Chronique d'une ancienne ville royale. 1869. J. Guyot
- Mémoires de Dourdan. 1624. J. Delescornay
- Monographie de l'instituteur. 16 septembre 1899. A. Bussereau
- Bulletins des Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline
- Connaître Dourdan. J. Chanson
- Histoire des Antiquités de Dourdan. 1769. Gaumer
(microfilm conservé aux Archives de l'Ancienne Seine et Oise à Versailles)
- Inventaires et description générale des titres de Bandeville et de ses dépendances. 1780.
- Le Journal de Dourdan et de ses deux cantons
- Registres de délibérations du conseil municipal de Dourdan
- Archives d'Eure-et-Loir à Chartres
- Archives Nationales
- Bibliothèque Historique de la Ville de Paris
- Terrier du Comté de Dourdan (1779-1785) conservé aux Archives de l'Essonne à Corbeil. Ce terrier a été dépouillé par mon ami J.-L. prêtre qui a bien voulu compléter mon travail avec les renseignements qu'il a recueillis, ce dont je le remercie.
- En ce qui concerne Bel-Air :
- Archives notariales
- Journal communal de Méréville N° 8 de 1974.
- Journal paroissial "Ensemble " N° 108, Carême 1973 (Méréville)
- INCARE, revue de l'aviation française, tome II "Air Union" 1983

Enfin, je n'oublie pas de remercier Mme Bajac, M. M. Guillot ainsi que M. P. Berthomé pour l'aide qu'ils ont bien voulu me fournir.

LES GORGES DES JALLOTS

Dans notre belle forêt de Dourdan,
Par monts et par vaux, ce n'est qu'un enchantement,
Mes yeux restent émerveillés
Par tant de belles curiosités.
Aux amoureux de la nature,
A la recherche de la beauté et de la solitude,
Nous resterons aux Jallots ,
Sans nous éloigner de ses proches environs.
Après la vallée du menhir, avec son monument mégalithique (1)
Et à proximité cette ancienne fontaine rustique (2)
Sans quitter le bois "Les Beaumonts",
Nous avons "Le Trou qui souffle" avec ses bruits de clapotis d'eau.
Toujours à l'orée du bois au début de la plaine (3) ,
Où les jours d'orages et de pluies diluviennes
Donnent naissance à un petit ruisseau.
Lequel progresse et s'écoule en grandissant ses eaux,
Sinueux au milieu de cette forêt de branchages.
La terre s'entrouvre pour lui laisser le passage
Au fond de cette gorge étroite.
Entre deux versants plantés de bois,
Salué en ce début de printemps
Par les oiseaux et leurs chants.
Les bourgeons des arbres commencent à s'ouvrir, colorent la nature de jolies taches
de peinture,
.
Ajoutant à ce tableau, un relief de verdure.
Comme j'aurai aimé rester là... une éternité
Pour contempler ce cadre... afin de mieux m'en imprégner.
Beauté de ce site encore inconnu
Qu'un lundi de Pâques met à nu,
Me rappelle tous ceux qui nous ont précédé : des hommes d'une autre génération.
Rempli de fierté, je marchais sur leurs pas avec vénération
Où comme un enfant ivre de bonheur.
Je foulais aux pieds ce paradis... avec honneur.
Aujourd'hui encore inconnu
Mais peut-être demain à jamais... perdu ?
Puisse Dieu dans sa bonté, la prodiguer par sa clémence
Contre le mépris du modernisme et de sa folle course de démente.

A. GARRIOT

Lundi de Pâques, 27 mars 1978

1. Vers 2500 ans avant J.-C

2. Appelée "Belle Fontaine"

3. Lieu-dit "La Soufoire"

Attention : Uniquement les noms de vallée et de gorge ne sont que des appellations de l'auteur.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Cette année, la Société Littéraire a organisé deux sorties pour ses membres. Le dimanche 3 juin, 80 adhérents avaient répondu à notre invitation pour une deuxième visite de l'Abbaye de l'Ouye qui fut dirigée, comme la précédente par les Sœurs Ursulines que nous tenons à remercier. (Rappelons que 140 personnes furent présentes lors de la première visite).



Photo J.-L. PRETER

Le dimanche 21 octobre, une sortie à la découverte du Chêne des Six Frères fut organisée. Une quarantaine d'adhérents purent faire connaissance avec le plus gros chêne du massif forestier dourdannais, sous la conduite et les indications d'un spécialiste en la matière, M. Fié, Président de la SAFODORE. Qu'il en soit vivement remercié.

LIVRES ET EXPOSITIONS

Les Editions ELPE vont publier 10 volumes comportant chacun environ 100 pages et 200 illustrations, sous la direction de M. François Roche.

Les deux premiers volumes seront consacrés à la Vallée de Chevreuse en 1900 et plus particulièrement à Cernay-la-Ville et à Dampierre.

Si vous voulez connaître un témoignage irremplaçable, effectuer un voyage dans le temps et revivre un passé encore tout proche, écrivez aux Editions ELFE, 3, rue Troyon, 75017 PARIS

UNE EXPOSITION ARCHEOLOGIQUE AU CHATEAU DE DOURDAN CERAMIQUE ET POTIERS GALLO-ROMAINS EN ILE DE FRANCE

Jusqu'au 27 janvier 1985, l'Association des Conservateurs des Musées de l'Ile de France organise cette exposition qui a été mise sur pieds grâce à M. Laurent Bourgeau et à l'équipe de la section archéologie de l'Association des Amis de Château et de son Musée. La céramique est le matériau le plus abondamment représenté sur les sites d'époque gallo-romaine. Pourtant, si certains types de vaisselle importés sont depuis longtemps bien connus, la céramique régionale a jusqu'à aujourd'hui échappé à toute tentative de classification.

*Photo d'une vitrine
contenant des poteries et une
urne qui furent découvertes lors
des fouilles de l'Ariscotel à
Dourdan Photo J.-L. PRETER*



Au cours de cette exposition, les techniques et les productions des potiers antiques seront évoquées à travers les découvertes effectuées en Ile de France. Les méthodes spécifiques utilisées par l'archéologue feront l'objet d'une présentation parallèle.

La fabrication :

Une première partie permet de suivre les différentes étapes de fabrication de la céramique de l'extraction de l'argile aux produits finis : éléments d'architecture, vaisselle de table, etc.

Les techniques archéologiques :

L'enquête archéologique peut être divisée en deux phases :

- la récolte des données sur le terrain, de la prospection à la fouille,
- l'analyse des témoins recueillis : après restauration du matériel, différents examens permettent de caractériser (formes, techniques, matériaux) et de dater les éléments céramiques.

Les productions régionales :

Les structures d'atelier sont évoquées à partir d'une étude de cas, le site de Saint-Evrault à Saint-Chéron, récemment fouillé. Un bilan de nos connaissances sur les autres ateliers de la région parisienne permet de compléter ce tableau.